

armor

N° 274
magazine

Spéciales
FOUGERES
LANESTER

Les relations internationales des communes.

Diwan : à quand la parité ?

Théâtre pour rire à Hénansal.

 **GROUPAMA**

**DOSSIER
ASSURANCES**

GROUPAMA BRETAGNE

La confiance de 400 000 clients

Novembre 1992

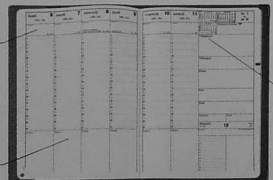
M 1064 - 274 - 25,00 F



L'ART ET LA MANIÈRE DE GÉRER SON TEMPS AVEC "L'AGENDA PLANING®" QUO VADIS



Savoir organiser son temps, cela n'a pas de prix. Vous pouvez choisir de le faire avec élégance grâce aux parures cuir des agendas QUO VADIS. Avec les trois principes de sa trilogie (la "dominante"®).



● les cases spéciales, ■ les notes journalières) "l'Agenda Planning®" QUO VADIS est encore plus fonctionnel. Les dernières innovations (une case télécopie, la plastification des index du répertoire téléphonique) le perfectionnent encore. C'est un superbe cadeau à offrir... à s'offrir.

En vente dans les papeteries librairies modernes.

quo vadis
LEADER MONDIAL DE L'AGENDA

20-26, rue Casserie - 13235 Marseille Cedex 02 - Tél. 91 91 92 61 - Télex 91 91 87 61 - Télex 440 177
Dépôt de Paris - Tél. (1) 46 36 44 72 - Télex (1) 46 36 77 34



GRAND PRIX
TRIOMPHE 1988
DE
L'EXCELLENCE
EUROPÉENNE

Novembre/Du 1992
24e année - N° 274
Prix : 25 francs

POLITIQUE ET SOCIÉTÉ

Yann Poitvet - Editorial	4
Joseph Marjay - Europe, Etat, Région : la nouvelle donne	5
Les chevaliers de l'Hermine	6
Pierre-Yves Le Rhun - Les relations internationales des communes de Bretagne	7
Les sénatoriels	7
Louis Feuvrier - Protection sociale : la voie de la réforme	8
L'analyse du référendum	8
Octave Lostie - Le lancement du club Témoin	9
Celib : qu'on le laisse à l'Histoire	9
Raymond Letetier - Choisis entre tes souhaits	10
Jacques Faucheu - Le District des seize pour Fougères	40
Jean Maurice - Une nouvelle identité pour Lanester	51

ÉCONOMIE

Anne-Edith Poilvet - Le Port Rhu : l'avenir de Douarnenez	11
Euromarée 92	11
Epi Bretagne	12
Bretagne Etiquettes pousse les murs	12
P.Y. Legris, pdg de Métélim	12
La vente automobile s'ouvre aux femmes	13
Le nouveau lycée de Cesson-Sévigné	13
Information CMB	14
Le cerveau au service de la pub	14
Georges Gendreau - Marine Marchande : il faudrait un Colbert	16
Des micro-ordinateurs pour les enfants malades	17
Union entre Repro-Conseil et Minolta	17
Tro Breizh	17
Rémy Bilger - Chronique d'une route annoncée	43
La boîte secrète de J. C. Duriaud	44

CULTURE ET SPECTACLES

Jean-Marie Lussion - Diwan : à quand la parité ?	26
Rémi Chauvet, lauréat du marron littéraire	27
Le breton dans la vie courante	28
Hervé Le Borgne - Perception d'une politique	28
Renan à Rennes	28
Le bateau-livre	28
Yann Poitvet - Les livres	29
Les lectures de Yann Brekilien	30
Jorda Renauld-Couassin - Les pionniers du cinéma breton	31
J. de Carrahu - A Caroline Richard, le défi de Binic	32
Les feux de la mer	32
140 sculptures à Rennes	32
René Le Bihan - François Dilasser	33
Expositions	33
André-Georges Hamon - L'ensemble baroque de l'Ouest	34
Quand la voix se fait plaisir populaire	35
Bienvenue sur la Passerelle	35

SOMMAIRE

Disques	35
Le Festival d'Hénansal	36
Campagne du rire	36
An Arar hag ar stered	36
Rencontres transmuseales	37
Les premières assises du rock à Vitre	37
Pascal Gilliot en Bretagne	37
Philippe Niel - Un automne, des festivals	37
Programmes	38
Le Salon du livre-jeunesse à Fougères	49
Théâtre - passion contagieuse à Lanester	54

ART DE VIVRE

Jean-Claude Legros et "la dure loi du sport"	57
Pierre Fenard - La brochette Laure Herbert au Burkina-Faso	58
Forum Senior à Pont-l'Abbé	58
Gastronomie	58
Jos Philippe - Le patrimoine industriel	59
Itron	60
Carnet	60
Petites annonces	61
Courrier	62

Le mois prochain :

- Landerneau
- Le Pays de Vilaine

En couverture -
Le siège de Goupama à Rennes
(voir en page 25)

Ce mois-ci

16 L'avenir de la Marine Marchande
Avec cet article, Georges Gendreau ferme notre enquête sur la Marine Marchande. Il conclut en disant : "Il faudrait un Colbert qui imposerait une volonté politique qui n'existe plus à Paris".

26 Diwan : à quand la parité ?
Diwan scolarise un millier d'élèves. Mais quinze ans après l'ouverture de sa première classe, elle court toujours après des financements adaptés à son essor.

36 Théâtre pour Rire
Hénansal change de scène mais pas de vocation. Pendant 3 jours, du 6 au 8 novembre, la petite commune des Côtes d'Armor va accueillir le 7^e Festival du Théâtre pour Rire. A voir absolument.

DOSSIER ASSURANCES 19 à 25

Le métier et l'image de l'assureur, les bons réflexes de l'assuré et une adresse intéressante : celle du Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance



Spéciales

FOUGÈRES
39 à 49

LANESTER
50 à 57

ARMOR MAGAZINE - NOVEMBRE 1992 3

Protection sociale : la voie de la réforme

Somme-nous enfin prêts à débattre collectivement de sujets fondamentaux pour notre société et notre pays ? Après plusieurs années de désintérêt, il semble que les Français et les Français aient retrouvé le débat d'idées à l'occasion du référendum sur le Traité de Maastricht. L'Europe représente en effet un enjeu considérable pour la France ; mais la protection sociale en est un autre et mérite certainement une explication nationale de même ampleur.

La protection sociale est au centre des préoccupations des citoyens en raison de son rôle dans la société, des difficultés qu'elle connaît et des solutions qui sont préconisées et qui révèlent, à encre, de nouveaux enjeux politiques.

En termes financiers, les prestations sociales reçues par les ménages, c'est-à-dire par nous tous, s'élevaient à 1 600 milliards de francs environ, soit plus que le budget de l'Etat (autour de 1 360 milliards de francs).

Selon les comptes de la Nation 1991, cet effort

social de la France se répartit de la manière suivante :

- 440 milliards de francs de dépenses de santé ;
- 300 milliards pour les soins de santé et les indemnités journalières maladie, 105 milliards de francs au titre des primes d'invalidité et de l'aide sociale, 35 milliards de francs pour les indemnités journalières, rentes et soins concernant les accidents du travail.

- 805 milliards de francs pour les dépenses vieillesse-survie qui se décomposent de la façon suivante : 650 milliards de francs pour les retraites et allocations diverses, 32 milliards pour les pré-retraites, et 122 milliards pour les pensions de réversion et capitaux décès.

- 210 milliards de francs pour les dépenses de maternité-famille dont 125 pour les allocations et compléments de salaire et 60 pour les allocations logement.

Enfin, 125 milliards de francs au titre des allocations chômage et indemnités complémentaires diverses dont celles liées à la formation ; et une bonne vingtaine de milliards de francs pour



par Louis Feuquier

des interventions autres que celles indiquées précédemment.

Ces chiffres, il est indispensable de les rappeler pour mieux comprendre le poids de la protection sociale dans notre économie, et plus globalement dans notre vie collective ; mais à ne regarder que le montant des dépenses, on serait vite tenté d'en oublier les fonctions fondamentales.

En premier lieu, la protection sociale est une chance pour notre économie ; ainsi, pour le seul secteur médico-social, elle offre des possibilités de développement à de multiples entreprises de haute technologie, notamment dans les domaines de l'appareillage et des médicaments, et permet d'employer plus de 1 500 000 salariés et plus de 200 000 membres des professions médicales et para-médicales.

C'est un remarquable amortisseur de crise dans la mesure où la protection sociale permet de maintenir un certain niveau de consommation des ménages, en raison notamment des pensions et des allocations qui sont versées.

Enfin, c'est un formidable mécanisme de distribution : des bien-portants vers les malades, des actifs aux retraités, des personnes qui ont un emploi aux chômeurs, des ménages sans enfant aux ménages avec enfants et dans une certaine mesure des riches vers les pauvres. A ce titre, c'est un puissant moyen de cohésion sociale.

Mais, chacun le sait, notre système de protection sociale a des ratés qui proviennent notamment de sa réactivité et de son incapacité à évoluer, à s'adapter aux exigences de notre temps. Quelques exemples le soulignent particulièrement. Notre espérance de vie a fortement augmenté depuis la guerre : nous gagnons un an tous les quatre ans grâce au développement de la recherche, à l'invention de nouveaux médicaments, à des traitements plus efficaces au niveau de l'hôpital. Les dépenses de retraite ont pratiquement doublé en francs courants au cours des huit dernières années en raison de la juste revalorisation des pensions, mais aussi du nombre des bénéficiaires : en 1960, nous avions un retraité pour quatre actifs, en 1995 nous aurons un retraité pour deux actifs ! L'accroissement du chômage a lui aussi entraîné le doublement des allocations versées.

Face à une telle évolution, trois solutions sont généralement proposées même si elles ne sont pas forcément clairement exprimées :

- La première consiste à privilégier le statu quo. On se contente d'une gestion au quotidien de notre système de protection sociale essentiellement limitée à l'augmentation des cotisations employeurs et salariés et à la réduction de certaines prestations, ou de leur remboursement. Il s'agit d'une attitude inconsciente qui privilégie le présent par rapport à l'avenir et nous conduit à des lendemains très difficiles.

- La deuxième solution est généralement préconisée par les partisans du libéralisme. Elle se

traduit par une libéralisation du système de santé et une privatisation progressive du régime des retraites. Il s'agit d'un système fondé sur des contributions volontaires et sur une individualisation des droits acquis. A terme, ce serait la dissolution du système actuel puisqu'on assisterait à un affaiblissement des mécanismes de solidarité tant au niveau de la santé que des retraites. Ce serait aussi un appauvrissement de la politique sociale de notre pays car les personnes les plus démunies n'auraient pas les moyens de s'offrir les garanties substantielles pour le présent et pour l'avenir.

Voilà pourquoi la seule voie acceptable, de notre point de vue, est celle de la réforme tout en conservant les avantages du système actuel fondé, pour l'assurance maladie, sur l'équation entre prestations libérales et financement social et pour les retraites, sur le système de répartition.

Des initiatives ont déjà été prises, notamment par l'instauration de la contribution sociale généralisée ; tout le monde doit en effet savoir que le revenu ne se limite pas seulement aux salaires et qu'en conséquence, il est essentiel d'étendre l'assiette des cotisations. Il faut aussi réformer les structures de gestion de manière à favoriser la responsabilisation des différents partenaires ; introduire, comme cela se fait déjà dans de nombreux domaines, des procédures d'évaluation et développer la politique de prévention. Pour ce qui concerne les régimes de vieillesse, le livre blanc rédigé à la demande de Michel Rocard en 1989 propose des réponses adaptées pour garantir les retraites de demain dans l'équité entre générations et au sein de chaque génération.

Mais à coup sûr, l'adaptation de notre système de protection sociale passe obligatoirement par une évolution de nos mentalités et de nos comportements. Un grand débat doit s'engager. Le plus tôt sera le mieux.

LOUIS FEUQUIER
Premier Adjoint de Fougères
Président du District.

Le lancement à Lorient du club TÊMOIN

En lançant le club Témoin début octobre à Lorient, Jacques Delors veut réconcilier les Français avec la politique. Le président de la Commission européenne part d'un constat unanime : le débat politique est aujourd'hui caractérisé par un vide des idées qu'il est urgent de combler si l'on veut réconcilier les Français avec la politique. L'excès de professionnalisation est probablement l'une des raisons principales de la crise de la démocratie représentative. Une crise qui touche tout autant le monde associatif et syndical. Comment donc reconstruire une démocratie vivante ?

Au lendemain du référendum sur le traité de Maastricht, Jacques Delors invite les "politiques", en particulier ceux de gauche, à recentrer leur réflexion sur la "question nationale" et sur la "question sociale".

Il dresse un bilan plutôt sombre d'une France "ombreuse et désenchantée, avec une vie démocratique pleine de rides, un Etat empêtré et contesté, une cohésion sociale en miettes". Ce qu'il faut avant tout c'est combattre cette société qui voit deux Français sur trois demeurer plus ou

moins dans le mouvement tandis que le troisième se sent rejeté. Une société en voie d'éclatement au sein de laquelle les civiques se sont progressivement modifiés. L'alliance du progrès scientifique et du progrès social, qui a si longtemps caractérisé la gauche, ne fonctionne plus. C'est la défense de l'internationalisme démocratique et non l'internationalisme prolétarien qu'il faut promouvoir.

Mais alors qu'est-ce que la nation aujourd'hui, sinon, comme le fait observer Paul Thibaud, le désir de vivre ensemble ? Pour Pierre Rosavallon, secrétaire général de la Fondation Saint-Simon, les citoyens ont besoin de passer d'une démocratie d'appartenance, fondée sur la notion de souveraineté nationale, à une "démocratie de délibération" qui donne à chacun la possibilité de participer aux décisions qui le concernent. Elisabeth Guigou fait d'ailleurs remarquer que la question de la souveraineté est "relativement circonscrite par rapport à celle de l'identité". Des questions sur l'identité, a-t-elle remarqué lors de ses nombreux déplacements avant le référendum, qui porteraient plutôt sur l'identité régionale que sur l'identité nationale !

Incontestablement les gens se sont saisis de la question européenne pour parler de leurs problèmes ; mais on ne peut pas organiser un référendum tous les quatre matins. Le débat politique est souvent limité au rôle des acteurs. La démocratie ne peut s'épanouir sans projets. Les responsables de l'opposition, note Lionel Jospin, évoquent la notion de "sursurveillance", la cohabitation, etc., mais pas une idée de fond. Pas plus, il est vrai, que le Parti Socialiste bien représenté à Lorient !

Jacques Delors note, pourtant, un certain réveil de la vie intellectuelle en France, notamment à travers les succès des revues et des clubs... CQFD, le colloque annuel de "Démocratie 2000" n'y suffira pas, d'où la naissance d'un nouveau club : Témoin. Sa mission : gagner du temps, combler le vide des idées de gauche, préparer le passage du "témoin" entre le socialisme autogestionnaire épuisé et la social-démocratie, bref, réhabiliter le service public de l'Etat. François Hollande, le président désigné ne manque pas d'ambition. Reste que cela fait déjà 6 ans que l'on réfléchit à Lorient, et que cela n'a pas changé grand chose... Souhaitons que désormais, Jacques Delors aidant, l'imagination et le courage seront au rendez-vous des prochaines reconstruons d'été de Témoin, en septembre 1993.

OCTAVE LOSTIE

REFERENDUM

Les résultats définitifs du référendum

Electeurs inscrits : 38 333 696 - Absentions : 11 622 054 (30,32 %) - Voilants : 26 711 642 (69,68 %) - Blancs ou nuls : 906 116 (3,39 %) - Exprimés : 25 805 526 (67,31 %)

Oui : 13 172 710 (51,05 %)

Non : 12 632 816 (48,95 %)

Le oui en Bretagne

Dans notre éditorial du mois dernier (écrit le lendemain du vote !), nous avons donné les résultats globaux pour les cinq départements bretons. Voici maintenant les résultats dans quelques-unes des principales circonscriptions.

St-Brieuc : 13 639 oui (65,37 %) - 7 225 non - Ploërmel : 4 064 oui (61,59 %) - 2 145 non - Ploufragan : 3 216 oui (61,59 %) - 2 006 non - Loudéac : 3 190 oui (66,27 %) - 1 624 non - Lamballe : 3 588 (68,21) - 1 672 non - Paimpol : 2 369 oui (57,47) - 1 753 non - Dinan : 3 366 oui (64,74) - 1 833 non - Guingamp : 2 252 oui (63,28) - 1 307 non - Lannion : 5 206 oui (65,64) - 2 725 non - Perros-Guirec : 2 771 oui (62,55) - 1 659 non - Quimper : 18 564 oui (66,61 %) - 9 307 non - Concarneau : 5 518 oui (57,70) - 4 045 non - Douarnenez : 4 977 oui (59,50) - 3 410 non - Pont-l'Abbe : 2 503 oui (62,89) - 1 477 non - Quimperlé : 3 230 oui (61,38) - 2 032 non - Rosperduz : 2 027 oui (55,93) - 1 597 non - Brest :

37 352 oui (62,93) - 21 981 non - Guipavas : 3 789 (60,54) - 2 470 non - Landerneau : 4 417 oui (65,35) - 2 342 non - Carhaix : 2 417 oui (57,45) - 1 790 non - Morlaix : 4 727 oui (65,55) - 2 484 non - Landivisau : 2 181 oui (57,09) - 1 639 non - Rennes : 49 130 oui (69,70 %) - 21 361 non - Cesson-Sevigne : 5 209 oui (74,15) - 1 816 non - Vitre : 4 749 oui (67,01) - 2 338 non - Fougères : 7 032 oui (63,51) - 4 041 non - Redon : 2 756 oui (65,96) - 1 422 non - St-Malo : 14 012 oui (59,97) - 9 354 non - Dinard : 2 818 oui (56,07) - 2 208 non - Nantes : 60 686 oui (61,48 %) - 38 024 non - Carquefou : 3 737 oui (60,57) - 2 433 non - La Chapelle-sur-Erdre : 4 830 oui (64,95) - 2 607 non - Orvaulx : 7 770 oui (65,45) - 4 102 non - Vertou : 5 449 oui (58,81) - 3 817 non - Rezé : 9 436 oui (60,78) - 6 085 non - Saint-Herblain : 11 922 oui (62,84) - 7 051 non - Saint-Nazaire : 17 026 oui (60,44) - 11 143 non - La Baule : 4 628 oui (56,12) - 3 618 non - Guérande : 3 281 oui (58,47) - 2 330 non - Pornic : 2 643 oui (50,13) - 2 629 non - Pornichet : 2 129 oui (58,34) - 1 520 non - Châteaubriant : 3 553 oui (56,06) - 2 785 non - Ancenis : 2 148 oui (61,97) - Yannes : 12 184 oui (63,72 %) - 6 936 non - Ploërmel : 1 914 oui (56,03) - 1 502 non - Lorient : 15 018 oui (56,43) - 11 595 non - Hennebont : 3 914 oui (56,50) - 3 013 non - Lanester : 5 468 oui (51,75) - 5 099 non - Ploërmel : 4 888 oui (58,02) - 3 337 non - Auray : 2 717 oui (58,04) - 1 964 non - Pontivy : 3 947 oui (63,43) - 2 276 non -

ARMOR MAGAZINE - NOVEMBRE 1992 8

CELIB...

Pour surprendre que cela paraisse, le CELIB existe toujours ! On n'a jamais osé proposer à sa dissolution et des "nouveaux CELIB" continuent à utiliser son bureau d'étude, groupe de pression, club de décideurs, etc, en réalité porteurs d'un trop lourd héritage. Le CELIB s'était donné une double mission : d'une part reconstruire la Bretagne disparue depuis 1790, et en l'absence d'une assemblée, rassembler élus parlementaires, collectivités, forces économiques, sociales, culturelles pour être en mesure de parler et surtout d'agir en son nom ; entraîner ensuite, grâce à ce prototype, toute la France vers la "régionalisation". Personne ne conteste qu'il ait accompli cette double tâche.

En décembre 1973, lorsque furent mises en place les premières institutions régionales et installée officiellement la "Région de Bretagne", nous étions pleins à penser que le CELIB devait disparaître et qu'il ne pouvait pas coexister avec un Conseil Régional et un Comité Economique et Social, désormais seuls

...qu'on le laisse à l'Histoire

représentatifs de la Bretagne. Son ultime réalisation fut la création, à Saint-Malo en juin 1973, de la Conférence des Régions Péripériques Maritimes de la CEE dont le siège est toujours à Rennes : le CELIB pouvait partir sur ce dernier succès, qui marquait l'ouverture vers l'Europe.

On nous a opposé que le sigle risquait alors d'être repris à des fins politiques étrangères à la Bretagne, ce qui aurait été en effet le pire des contre-sens. Il a donc été maintenu, avec des équipes nouvelles et des objectifs variés. La bonne volonté et la valeur personnelle des responsables de ces nouveaux CELIB ne sont pas en cause : mais tout se trouve faussé dès lors que l'on a choisi ce vocable.

Nous suggérons d'en finir et que soit mis un terme à toute reprise d'une appellation qui ne peut plus avoir le même sens. Le CELIB a existé et fonctionné sous ses couleurs et dans son style à partir de 1950 à 1974. Il appartient à l'histoire de la Bretagne et de la régionalisation en France. Laissons-le à cette place.

J.M.

ARMOR MAGAZINE - NOVEMBRE 1992 9

al liamm
(Directeur : Ronan HUON)
REVUE CULTURELLE INTEGRALMENT EN LANGUE BRETONNE
Abonnement 120 F - P. LE BIHAN
16, rue des Fours-à-Chaux - 54800 ST-MALO
C.C.P. 3349-06 Paris

Choisis entre tes souhaits

"Nous jouons en fait une partition à quatre mains ; la répartition d'Édouard Lacroix à Yvon Bourges ne fut pas faite dans les salons de la Préfecture le 9 octobre, lors de la présentation commune du clavier acquis pour l'Arcodan, mais quinze jours plus tôt dans le grand amphithéâtre du campus de Beaulieu, en point d'orgue du colloque "Bretagne 93-2000". Plus de 400 "acteurs" avaient répondu à l'invitation conjointe du préfet et du président de Région ; c'était déjà significatif. Et l'atmosphère fut de bout en bout celle d'harmonieux partenariat, plus particulièrement l'après-midi où 27 intervenants ajoutèrent sereinement leurs contributions.

PROJETS, EN PLAN

"Quels enjeux pour la planification régionale ?" Au cours de la matinée, quatre rapporteurs avaient "restitué" les travaux menés et gérés par les quatre ateliers, de l'été 91 à l'été 92. Chaque participant pouvait retrouver ces "propos d'élape" dans les 596 pages, en cinq documents, remis dans un cartable spécial-séminaire.

Une note de SGAR donnait clairement le calendrier des 16 prochains mois, et les caractéristiques de la nouvelle génération des contrats de plan : pas d'actions disparates, mais de grands objectifs, "il faut reconnaître, avouait le préfet, qu'en parlant planification, on surfe sur de la sémantique. Mais la Bretagne a une tradition de planification, de programmation". En effet, dès 1953 le CELIB avait élaboré un 1er plan breton.

Pour Yves Morvan, "si le mot planification a quelque chose de suranné, l'idée de réflexion collective et de hiérarchie de priorités est indispensable. PROJET conviendrait peut-être mieux que PLAN".

Le président du CESR, animateur de la matinée, portait l'auditoire en 2010 : "nos homologues préparent alors le XV^e plan ; se souvenant de cette journée du 25 septembre 1952, ils se félicitent des orientations prises, et des réalisations qui ont suivi... C'est notre responsabilité d'aujourd'hui : anticiper pour s'adapter, pour le long, voire le très long terme". Yvon Bourges reprit l'expression d'Yves Morvan : "un plan n'est pas un vœu pieux mais un PROJET. Certes pour conduire ensemble le développement de la Bretagne, il y a des contraintes, mais plutôt que des menaces, qu'elles soient des opportunités à saisir, avec volonté, savoir-faire, persévérance".

C'est en citant Paul Eluard, qu'Édouard Lacroix insista pour bien mesurer "les nécessités de la vie, les conséquences des rêves"; il encouragea "plutôt que de partager nos incertitudes, il nous faut formuler un acte de foi : la Bretagne n'a peur ni de l'avenir, ni du grand large".

TERRE DU VIVANT

C'est à une restructuration de l'espace breton qu'atelier n°1 s'est attaché. Si la Bretagne

ne s'est plus une réserve démographique, son aménagement du territoire ne peut se concevoir qu'autour de ses villes, notamment des grands pôles Rennes et Nantes, et leurs aires péri-urbaines. Un nouvel indicateur était présenté par l'INSEE : la température urbaine, "température" proportionnelle à la population des communes environnantes, et inversement proportionnelle au carré de leurs distances par rapport à la commune étudiée. Le traitement des données faisait apparaître les évolutions de 1962 à 1990, soit quatre périodes intercensitaires.

Des cartes soulignaient un nouvel arc-est, de St-Malo à Lorient, centré sur Rennes et ses villes satellites. D'ou en découlaient l'urgence de rééquilibrer vers l'arc-ouest, de Lannion à Quimper par Brest, sans négliger le bi-pôle central Loudéac-Pontivy... ni le reste.

Plutôt que les actuels 17 pays, 19 bassins d'emploi, 20 zones d'attraction, trois scénarios dessinaient 22 ou 24 bassins de développement à l'échelle micro-régionale.

Mais pour que la Bretagne cesse d'être une terre de départ, alertait l'atelier n°2, il faudra renforcer les excellentes qui sont de vrais facteurs d'attractivité. Cela ne se fera que par un effort de pédagogie à l'égard de l'internationalisation, des aides publiques revues et mieux adaptées à l'incitation et l'accompagnement des entreprises. "Que pouvoir et savoir s'unissent pour féconder une région", lui fournirent des emplois qui bloquent l'émigration des cerveaux ; avec 6 % de la population formée, la Bretagne est la région la plus performante, mais elle n'offre que 2 % d'emplois à ces niveaux.

Pour l'atelier n°3, le slogan Bretagne nouvelle vague s'est trop illustré par des menhirs antiques et des châteaux illuminés ; c'est aussi l'agro-alimentaire, au centre du système productif, les télécommunications, l'imagerie médicale, les services, l'immatériel. Une vocation se confirme : Bretagne terre du vivant ; grâce aux laboratoires de recherche et aux entreprises axés sur la nutrition humaine et animale, l'haliutique, la santé avec les pharmaciens et vétérinaires, les thés marins, le tourisme... "Ce qui attirera les cadres c'est bien le cadre de vie", plaça d'expérience une responsable d'entreprise bretonne.

FAIRE PRESSION

C'est encore d'arc que parla l'atelier n°4 : depuis 2 ans, l'Arc Atlantique prend de la consistance, face à l'arc du nord, l'arc alpin, l'arc méditerranéen ou autre diagonale continentale. Rien ne remplacera cette coopération interrégionale à caractère transnationale, accessible de plus aux instruments financiers communautaires.

Encore faut-il ne pas négliger les échanges avec d'autres régions plus riches de la CEE. S'enfermer, si l'on peut dire, dans un arc, ne

ferait qu'accentuer la marginalisation de la Bretagne.

Précisément à Séville le 30 septembre - Yvon Bourges y était - la commission arc atlantique a fait le point sur ses 18 projets de coopération, en cours d'exécution ou d'élaboration. Les jours suivants, elle retrouva les trois autres commissions : les, mer du nord, méditerranéenne, au cours de la 19^e assemblée générale de la conférence des Régions périphériques maritimes de la CEE.

Très conscientes qu'un repêchage sur soi serait néfaste, les 92 régions présentes à Séville, sur les 65 adhérentes, entendent toutefois bien distinguer les rôles : il revient à l'ARE, assemblée des régions d'Europe, de faire la synthèse des travaux des différentes organisations régionales, à la CRPM d'être groupe de pression. Ce type de "vocation" devrait être réaffirmé haut et fort lors du 20^e anniversaire, à l'automne 1993 à Saint-Malo, où la CRPM fut créée les 21-23 juin 1973.

BOUTS D'ARBRE

Ce n'est pas la rocade mais le rail atlantique qui fut évoqué le 26 septembre, lors de l'inauguration du tronçon électrifié Lorient-Quimper, 67 km permettant l'arrivée des TGV. Le propos ne fut pas relevé, mais le député-maire Bernard Poignant lança un autre rêve, "d'un vrai TGV par l'intérieur de la péninsule Armorique !. On est alors très loin dans le XX^e siècle !".

Puisqu'ainsi s'achevait un 1er plan ferroviaire breton, il est grand temps d'en mettre un 2^e en chantier avec notamment, en plus de La Mans-Rennes, l'électrification des dessertes en bouts d'arbre, Brest-Quimper, Plouaret-Lannion, Rennes-St-Malo.

Jean-Louis Bianco le Ministre des transports, Jacques Fournier le président de la SNCF, évoquèrent tous les deux à Quimper les prochains contrats de plan, avec bien sûr, la contribution des collectivités. Mais Jacques Fournier insista avec vigueur : "si le TGV est la fierté de notre pays, la SNCF n'est pas tout TGV, elle a le souci de la vie quotidienne". Il se félicita des deux conventions successives signées avec la Région, pour une complémentarité des dessertes grandes lignes, et le besoin des déplacements domicile-travail ou école.

Lors de sa réunion du 14 septembre, la commission permanente du CR avait accepté que Pontivy consacrer 200 000 F sur les crédits régionaux au titre de pôle urbain, à l'acquisition d'un minibus de 14 places, afin d'assurer pour les intéressés de Pontivy-Loudéac, une correspondance sur la gare TGV et l'aéroport de Rennes.

A Yvon Bourges qui insistait pour que soit améliorée l'organisation des arrêts et des services de rabattement vers les gares, Jacques Fournier promit d'examiner avec la région les résultats des consultations en cours et de faire le point dès le début de 1993, "sans toutefois confondre grande vitesse et cabotage".

RAYMOND LETERTRE

économie

Le Port-Rhu : l'avenir de Douarnenez

De tous temps, l'histoire de Douarnenez a été liée à celle de la mer et aujourd'hui, même si quelques efforts de diversification portent sur ses fruits, c'est bien encore vers la mer que se tournent les espoirs des responsables de "la terre de l'île".

Que faire quand on a 17 000 habitants, que la population locale vieillit et que l'industrie principale, jadis très prospère, faiblit, qu'on est loin des grands marchés et des centres de décision ? "Une question d'accompagner le déclin, assure Jean-Michel Le Boulanger, chargé des affaires économiques à la Ville. Nous avons décidé de nous mobiliser pour mettre en valeur nos atouts".

"Il faut rappeler, dit Jean Peuziat, maire-adjoint et conseiller général, que le port fait travailler à lui seul 110 personnes (dont 500 embarquées) et qu'il constitue le poumon économique de la région. Il reste le cinquième port de pêche français".

Toutefois la vitalité des trois conserveries qui restent : Wenceslas Chancerelle, la plus ancienne conserverie de sardines du monde qui emploie 260 personnes, Cobreco, spécialiste de la coquille St-Jacques qui a mis sur un équipement ultramoderne et enfin, Paulet-Petit Navire dont la politique commerciale dynamique lui vaut d'être connue de nombreux pays de la C.E.E. Non négligeable, l'activité du centre de thélassothérapie tournée

MATRA, LE GUELLEC, FRANPAC...

Depuis quelques années, sans tourner le dos à la mer, Douarnenez s'est orientée vers des activités plus "terrestres". Quelques entreprises illustrent cette réussite de la diversification :

- **Matra Communication**, tout d'abord qui emploie sur le site 550 personnes (500 à Pont-de-Buis, 300 à Quimper) et fabrique des terminaux de communication (téléphone, minitel, radio-téléphone...);

- la société Le Guélic, harmonisée "Petit Tube" et qui fabrique des micro-composants ont certains tubes de haute précision et de petit diamètre.

Pont-l'Abbé - 26-27-28 novembre

Euromarée 92

Ces deux dernières années, la filière pêche et le maréyage en particulier, ont connu des bouleversements plus importants que les 15 années précédentes. Raison de plus pour en tirer les conséquences et se positionner au sein de l'Europe Bleue.

Le maréyage inscrit au cœur de l'activité pêche, a subi de plein fouet les contraintes de l'amont par la raréfaction de produits et les attentes des distributeurs.

L'union du maréyage français (500 entreprises) sous la présidence de Pierre Velghe a opté pour l'organisation d'un Congrès interprofes-

sionnel de la filière pêche : Euro Marée 92.

Ouverture du Grand Marché Européen, mise aux normes des ateliers de marée, évolution de la commercialisation, valorisation des produits, développement des importations : autant de sujets complexes pour lesquels l'information interprofessionnelle jouera un rôle fondamental.

"Euro Marée 92", vecteur d'une nouvelle dynamique, devrait déboucher sur un projet fédérateur et novateur de la profession. ■

Contact : DMS Consultants, 44, av. de la France Libre, 29000 Quimper - Tél. 98 93 71 71.



"La Franpac qui fournit aux conserveries une partie de leurs boîtes métalliques et emploie plus de 300 personnes.

...ET LE PORT RHU

Mais c'est toujours vers la mer que se tournent les espoirs des responsables douarnenezois. La mer et son projet de port-musée dont l'ouverture est prévue pour le 22 mai 1993. "Le Port Rhu est l'avenir de Douarnenez", affirme Jean-Michel Le Boulanger. Et d'expliquer que lorsque le Chasse-Maree, en 1987, a lancé l'idée, les esprits étaient sceptiques. Oser concevoir un tel bouleversement semblait

impossible. Et pourtant, en quatre ans, tout le monde s'y est mis : la ville entière s'est mobilisée autour de son port. "Car le port-musée est un vrai projet de ville : un nouveau port avec des bateaux qui entrent et qui sortent, avec des activités, un musée avec la plus grande collection d'Europe mais aussi des développements commerciaux, immobiliers. Un vrai projet urbain autour duquel doit se redynamiser l'ensemble des activités de la Ville". Douarnenez a des atouts ; elle est bien décidée à le faire savoir. ■

ANNE-EDITH POILVET

Sauvetage en mer

Une nouvelle vedette

De nombreuses personnalités, parmi lesquelles Louis Le Penec, ministre des DOM TOM, Charles Musso, président du Conseil général du Finistère, Gilbert Le Bris, maire de Concarneau et l'amiral Leenhart, président de la SNSM, ont assisté au baptême de la vedette de sauvetage en mer "Ar Beg". Cette nouvelle

L'amiral Leenhart, président de la SNSM.



unité équipe la station de Trégone Trévignon et remplace le canot tout temps "François Hervis". L'équipage est composé de 6 à 8 hommes, sa vitesse maximale est de 21 à 24 nœuds. Répartie sur l'ensemble du territoire et dans les DOM avec ses 255 stations, la SNSM a effectué en 1991, 5 379 interventions de sauvetages dont 2 424 vétéplanchistes, assisté 2 787 naufragés en difficulté et sauvé 754 personnes. Sa flotte se compose de 38 canots "trous temps", 26 vedettes de lère classe, dotées des moyens les plus perfectionnés, 71 vedettes diverses et 465 canots pneumatiques "hors bord". ■ J.C. PAOLPI.

ENTREPRISES

Des œufs, du lait, de la matière grise

EPI Bretagne

Q u'est-ce qui est blanc, carré, carrelé, presque certifié et qui casse des œufs sans faire d'omlette ? Réponse : la nouvelle usine EPI Bretagne installée à deux pas d'Yffiniac sur le site de la Société laitière de l'Ouest. EPI n'a rien à voir avec les céréales. Le sigle signifie Europe protéines industries. Filiale à 100 % du groupe Coopagri Bretagne, l'usine fabrique des ovoproduits, des produits laitiers ou des formules mixtes (lait + œuf) à destination des industriels (biscuiteries, salisseries, confiseries...). EPI Bretagne s'adresse aussi au marché de la restauration hors foyer avec des crèmes, des œufs durs...

Pour Georges Barbare, le directeur général de Coopagri Bretagne, le but du jeu est de "vendre un maximum de matière grise avec le minimum". Autrement dit, aller plus loin dans la transformation des produits agricoles bruts pour en tirer un plus grand valeur ajoutée. Pour l'instant, la matière première provient des adhérents de Coopagri ou d'agriculteurs qui produisent pour des "groupes amis". L'investissement s'élève à 100 MF mais les responsables de Coopagri en attendent 500 MF de chiffre d'affaires par an. Pour cela il faudra casser 300 millions d'œufs et avaler 150 millions de litres de lait.

EPI Bretagne a bénéficié de l'appui technologique de son partenaire, la société hollandaise NIVE. Elle pourra également utiliser son réseau commercial européen. Yvon Corlay, le patron d'EPI Bretagne fonde également beaucoup d'espoirs sur le lancement prochain d'ovoproduits indemnes de cholestérol.

"EPI Bretagne existait déjà depuis plus de deux ans, mais elle était installée dans la préfabrique d'entreprises du Zoodé. EPI comporte aussi une unité installée à Guingamp pour la production d'œufs durs. L'ensemble emploie 95 salariés.

M. Van Der Boom, directeur général de Nive Joseph Le Brun, président de Coopagri Bretagne et Georges Barbare, directeur général de Coopagri devant l'unité de Guingamp.



Bretagne Etiquettes pousse les murs

P rofitant de la relative accalmie des mois d'été, Bretagne Etiquettes a poussé ses murs. Implantée à Lamballe, cette entreprise a en effet doublé sa surface de production. Cet agrandissement important, confié aux entreprises locales, était devenu indispensable pour plusieurs raisons.



La modernisation du parc machine a vu l'arrivée d'une nouvelle presse 6 couleurs + U.V. de 12 mètres de long et il a fallu lui faire de la place pour l'accueillir de façon optimale. Les flux de marchandise au sein de l'entreprise ont été revus afin de poursuivre les efforts entrepris dans le cadre d'une démarche qualité, point sur lequel l'entreprise compte assier son développement. Sur ce sujet, Bretagne Etiquettes fait appel aux compétences extérieures. Elle suit notamment les conseils de M. Riou, ingénieur qualité des Côtes-d'Armor, et a accueilli, durant deux mois, une stagiaire qualiciennaise de l'ASFO d'Armor.

Le personnel de l'entreprise, très sensibilisé sur ce point, a lui-même réfléchi et conçu de nombreux aménagements facilitant dans cet objectif.

"Les moyens financiers d'une P.M.E. de 10 personnes étant naturellement limités, il nous faut faire preuve de beaucoup d'imagination pour faire partie des entreprises performantes", dit Michel Raull le directeur de l'établissement.

Nantes-Düsseldorf 6 vols supplémentaires

D epuis deux mois, la fréquence des vols proposés par la compagnie Brit Air sur la ligne Nantes-Düsseldorf est passée à 18 vols hebdomadaires. Aux 12 vols du soir s'ajoutent maintenant 6 vols supplémentaires le matin, le mardi, mercredi et jeudi. Une bonne nouvelle pour les hommes d'affaires de la région nantaise qui peuvent ainsi faire l'aller-retour dans la journée.

Du 16 au 21 novembre La Poste lance une "Opération Vérité"

D u 16 au 21 novembre prochain, La Poste de l'Ouest entreprises, une grande "Opération Vérité" afin de mesurer, après le lancement de l'inversion du réseau arien qui a eu lieu le 19 octobre dernier, l'amélioration réelle des délais d'acheminement du courrier. Près de 4 000 entreprises seront sollicitées afin de sélectionner un échantillon représentatif de 1 000. Ces dernières mesureront pendant une semaine, les délais de distribution du courrier urgent, à l'arrivée comme au départ.

Pour cela, ce sont les secrétaires de chaque entreprise qui seront sollicitées et mises à contribution. Elles devront, pendant une semaine, relever sur des fiches "arrivées" fournies par La Poste, les dates de départ et l'origine des courriers reçus.

Grâce à ce partenariat, La Poste, comme les entreprises sollicitées, pourront constater et contrôler réellement les progrès d'acheminement du courrier urgent, depuis la mise en application de l'inversion du réseau arien.

Avec ce test "grandeur nature", La Poste entend prouver qu'elle sait anticiper les besoins des entreprises, proposer des services adaptés et renforcer la compétitivité des 31 000 professionnels qu'elle emploie dans l'Ouest.

P.-Y. Legris président de Métélium

M étélium, Chambre syndicale des industries Mécaniques, Électriques et Électroniques d'Ille-et-Vilaine et du Morbihan, a procédé au remplacement de son président Félicien Jaffre, décédé brutalement en juin dernier.

Avec 300 établissements, représentant 30 000 salariés, implantés sur l'Ille-et-Vilaine et le Morbihan, Métélium regroupe les industriels des activités mécaniques, électriques et électroniques.

Avec Pierre-Yves Legris, Métélium entend poursuivre sa politique dynamique.

Né le 16 février 1953, Pierre-Yves Legris est aujourd'hui P.D.G. de Legris S.A. (800 personnes, 540 millions de chiffre d'affaires) qui fabrique des systèmes de raccordement et des robots pour l'industrie. Il est également membre du Directeur de Legris Industries qui regroupe toutes les activités du groupe dans lequel il assume plus particulièrement la responsabilité de la branche "Maîtrise des fluides industriels".

DISTINCTIONS

Qualité Bretagne 92

"La qualité au service de l'environnement et de la sécurité industrielle". "La formation au service de la qualité": tels sont les deux thèmes proposés aux entreprises candidates au Prix Qualité Bretagne 92 qui devront remettre un dossier présentant leur initiative et ses résultats dans l'un des deux thèmes, s'engageant à la mettre en œuvre et à la poursuivre.

Ce prix national a pour objectif :

- de susciter des initiatives dans la mise en œuvre des outils et techniques de qualité ;
- démontrer la rentabilité des investissements en matière de qualité ;
- valoriser et récompenser les efforts entrepris.

Rens. et inscr. Anne-Marie Ponsot - Concours Qualité Bretagne 92 - Drive Bretagne, 9, rue du Clos Courtel, 35943 Rennes Cedex.

Journées de l'ANVAR 10 et 11 décembre à Nantes

FORMATION

La vente automobile s'ouvre aux femmes

U ne fois encore, la Bretagne fait figure de pionnière. C'est en effet à Fougères que fut créé le premier Institut Féminin de Vente Automobile. Et l'idée en revient à Gérard Camps, responsable de la formation des vendeurs chez Citroën.

"En 1988, dit-il, j'avais constaté que sur 1 800 vendeurs, 10 seulement étaient des femmes. Mais quelles femmes ! Elles brillaient par des performances largement supérieures à celles des hommes. Je me suis dit qu'il serait peut-être intéressant d'ouvrir officiellement cette profession aux femmes".

C'est ainsi que grâce au concours de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Fougères (avec l'aide du ministère des Droits de la Femme et la Direction Régionale de l'ANPE), la première promotion



Sylvie Le Priol, vendeuse à l'occasion Citroën de l'année, accueillie en octobre 1988 11 femmes. La cinquième promotion est ouverte depuis le 2 novembre. "La formation dure six mois, explique Alain Poligné, directeur de l'Institut Fougères, 620 h de théorie et 320 de pratique. Les stagiaires s'initient un peu à la mécanique, beaucoup à la technique de vente, à la reprise d'une voiture d'occasion, au financement. Elles finissent par un stage en entreprise. Nous sommes reconnus pour la qualité de notre formation. La sélection des dossiers est très rigoureuse sur 100 candidatures que nous recevons, nous n'en retenirons qu'une vingtaine. Nous voulons maintenir cette rigueur pour l'image même de l'Institut et la crédibilité du certificat de fin de formation."

Et après ? Si les concessionnaires hésitent à embaucher une femme-

maintenant, ils se battent presque vendent pour avoir une de celles qui sortent de l'Institut. Les chiffres parlent : quand la moyenne annuelle d'un vendeur se situe à 170 voitures neuves, il n'est pas rare de voir une femme faire monter ce chiffre à 250/300 ! Pour elles, c'est un véritable challenge que de montrer qu'elles peuvent être aussi bonnes (si non meilleures) dans une profession jusque-là un peu machiste.

Sylvie Le Priol, vendeuse à Vanneux, se souvient que les premiers clients l'intimidait. "Au fil des années, j'ai acquis à la fois une expérience et une psychologie de la vente. Dans ce métier, il faut très vite savoir à qui on a affaire et adapter son discours à la personnalité du client. Et là, la femme sait faire".

Isabelle Dudieul, elle, voulait sortir de la grande distribution et saisir l'opportunité lorsqu'elle entendit parler de l'Institut Fougères. Aujourd'hui, elle est à Châteaulin où elle se trouve très bien. "Nous voyons des gens très différents aussi bien des Pds que des Smicards ou des agriculteurs".

Pour ces deux femmes comme pour toutes celles qui se sont lancées dans l'aventure commerciale, l'argent est aussi un bon stimulant. "C'est vrai qu'on gagne bien sa vie quand on réussit".

De là à penser que la vapeur va se renverser et que l'on va trouver plus de femmes que d'hommes dans la profession, sans doute pas. "Nous demandons beaucoup à nos stagiaires : la motivation bien sûr mais aussi la disponibilité et des qualités de bassinettes car, comme elles le disent elles-mêmes, elles ont un défi à relever face à leurs collègues masculins".

D'autres centres devraient s'ouvrir prochainement en Suisse, en Belgique, au Portugal et en Espagne, en Autriche.

L'initiative fougèraise était un bon geste.

A.E. POLIVET

L'architecture au service de la pédagogie Le nouveau lycée de Cesson-Sévigné



I l'est au vert, vert, et en aluminium, gris. C'est José Guattier, architecte rennais, qui l'a conçu.

Cesson-Sévigné vient d'ouvrir son lycée, immense vaisseau lumineux ancré sur les bords de la Vilaine. Entièrement câblé, équipé en vidéo, ce lycée "intelligent" ou circulent les images et les données informatiques fera la part belle à l'enseignement des langues et à l'ouverture européenne.

De la petite salle pour travaux de groupes à l'amphithéâtre de 200 places équipé pour la visioconférence, la variété des espaces informatiques lui permettra de naviguer tranquillement d'une réforme pédagogique à l'autre et de s'adapter aux projets des équipes enseignantes.

Construit par des entreprises bretonnes, le huitième lycée réalisé par le Conseil régional de Bretagne a coûté 85 millions de francs (71,8 millions de francs pris en charge par la Région et 13,2 millions de francs par la ville de Cesson-Sévigné).

Un stage de biotechnologies

L'Université de Rennes I organise un stage de biotechnologies destiné aux titulaires d'une maîtrise de sciences ayant une expérience professionnelle.

Objectifs : préparer à la fonction de cadre technique en recherche-développement dans l'industrie agro-alimentaire. Cette formation bénéficie du soutien de la Commission des Communautés Européennes au titre du programme COMETT.

Formation gratuite et rémunérée pour les demandeurs d'emploi.

Durée totale : 525 heures, du 4 janvier au 9 avril 1993. Pour tous renseignements, s'adresser au : Service d'Éducation Permanente, Université de Rennes I, 4, rue Adolphe, 35000 Rennes - Tél. 99 63 13 77 - Date limite d'inscription : 13 novembre 1992.

Pour un prêt, consulter en priorité le Crédit Municipal c'est normal !

3615 MUNI

CREDIT MUNICIPAL

Des prêts sans préjugés

5, rue du Griffon - 35000 RENNES - Tél. 99 30 61 24

Des assises nationales en 1994

"Voir loin pour voir juste". Bien plus qu'un slogan inscrit en grandes lettres sur la scène de son assemblée générale, la Confédération nationale du Crédit Mutuel a ainsi illustré une pratique constante. Pratique qui connaîtra un temps fort au printemps 1994 avec la tenue d'Assises nationales.

Après les Assises de 1977 et de 1985, le Crédit Mutuel ouvre à nouveau une période de vastes réflexions et d'échanges afin d'enrichir dans le XXI^e siècle fort à la fois de références éthiques toujours aussi solides et d'une modernité garante d'un grand professionnalisme.

DE GRANDES EVOLUTIONS

Le Crédit Mutuel a beaucoup évolué. Pour ne retenir que les tendances majeures des toutes dernières années, il faut noter la reorganisation du réseau sans diminution

Georges Coudray réélu vice-président délégué de la Confédération nationale du Crédit Mutuel



Etienne Pflumin et Georges Coudray ont été réélus respectivement président et vice-président délégué de la Confédération nationale du Crédit Mutuel par les représentants des 21 Fédérations de Crédit Mutuel réunies en assemblée générale. La durée de leur mandat est de cinq ans.

Rappelons que Georges Coudray est le président de la Fédération du Crédit Mutuel de Bretagne depuis l'an dernier. Âgé de 49 ans, il est également membre du Comité Consultatif des Usagers et du Conseil Economique et Social de Bretagne ainsi qu'adjoint au maire de Saint-Malo.

Yves Le Baquer, président de la Compagnie Financière du CMB et directeur général du Groupe, est aussi vice-président de la Confédération nationale et de la Caisse Centrale de Crédit Mutuel.

Une nouvelle organisation de la direction générale

Le Crédit Mutuel de Bretagne vient de se doter d'un nouveau schéma d'organisation de sa direction générale. Objectif : répondre à la nouvelle dimension du Groupe, à ses ambitions et aux défis qu'il entend relever.



De gauche à droite : Humbert de Francey, Louis Echeland, Claude Fouyet, Yves Le Baquer, Pierre Bousard, Francis Bodenas, Noël Roudaut.

Yves Le Baquer, président de la Compagnie Financière du CMB et directeur général du Groupe, a rappelé la progression importante de l'activité : en six ans, la collecte d'épargne du CMB en Bretagne a doublé pour atteindre aujourd'hui 66,5 milliards de francs tandis que l'encours des crédits faisait plus que doubler pour s'établir à 35 milliards de francs (50 milliards si l'on tient compte des filiales).

Voilà le présent. Pour l'avenir, le directeur général du CMB voit trois défis dans la mise en œuvre de cette nouvelle organisation : l'accroissement de l'autonomie et de la responsabilisation des hommes et des équipes de travail, la formation des hommes et des femmes qui constituent l'entreprise, le maintien de l'emploi.

Porté l'an dernier à la présidence de la Compagnie Financière du CMB, Yves Le Baquer a conservé la direction générale du Groupe. Il entend toutefois se consacrer davantage à la stratégie et à la prospective.

Pour le second et assurer au quotidien la direction générale du CMB, il vient de nommer un directeur général délégué, Claude Fouyet, 52 ans, à qui sont rattachées les directions générales adjointes ainsi que les directions fonctionnelles (Plan, Finances, Ressources Humaines, Secrétariat général, Inspection générale, Communication).

Quatre directeurs généraux adjoints du Groupe ont aussi été nommés : Pierre Bousard, 49 ans, à la charge des Activités bancaires et financières ; Humbert de Francey, 39 ans, celle des Réseaux, en Bretagne et hors Bretagne, ainsi que de la société d'assurance-vie Suravenir ; Louis Echeland, 42 ans, à la responsabilité de la Technologie et de l'Administration générale ; Noël Roudaut, 50 ans, directeur général de la BHE (Banque

Hypothécaire Européenne), a rang de directeur général adjoint du Groupe.

François Bodenas, 52 ans, a été nommé directeur général adjoint de la Compagnie Financière et René Pensec, 56 ans, directeur général de la BCME (Banque du Crédit Mutuel pour l'Entreprise), banque commerciale du Groupe.

Départ en retraite

René Prigent, directeur général adjoint Avec le départ en retraite de René Prigent, le Crédit Mutuel de Bretagne tourne une nouvelle page de son histoire. En 21 ans, dont 8 ans comme directeur général adjoint, M. Prigent a largement imprimé sa marque dans le spectaculaire développement du Groupe bancaire et financier.

C'est un hommage particulièrement chaleureux que lui ont rendu Georges Coudray, président de la Fédération et Yves Le Baquer, président de la Compagnie Financière et directeur général du Groupe. La grande modestie du personnage, sa simplicité, sa discrétion, ont soufflé ce jour-là. Grand professionnel de la banque grand dirigeant, grand décideur, travailleur acharné et d'une capacité d'accueil rares, totalement engagé au service de son entreprise, grand gestionnaire, homme de devoir et de passion, voilà, péle-mêle et non exhaustivement, les qualités professionnelles et humaines de René Prigent telles qu'elles ont pu être notées.

Quatre directeurs généraux adjoints du Groupe ont aussi été nommés : Pierre Bousard, 49 ans, à la charge des Activités bancaires et financières ; Humbert de Francey, 39 ans, celle des Réseaux, en Bretagne et hors Bretagne, ainsi que de la société d'assurance-vie Suravenir ; Louis Echeland, 42 ans, à la responsabilité de la Technologie et de l'Administration générale ; Noël Roudaut, 50 ans, directeur général de la BHE (Banque

Hypothécaire Européenne), a rang de directeur général adjoint du Groupe.



Le CMB reçoit le prix de l'Innovation Sociale 1992

Alors que bon nombre de réseaux bancaires réduisent leurs effectifs, le Crédit Mutuel de Bretagne met un très fort accent sur la formation. Objectif : le plein emploi. Une politique qui lui a valu de recevoir le mois dernier le prix de l'Innovation Sociale 1992.

M. Jean Cordouan, délégué général à la formation professionnelle, représentant Mme Martine Aubry, ministre du Travail, de l'Emploi et de la Formation Professionnelle, a remis le prix de la meilleure préparation à l'évolution des métiers à M. Yves Le Baquer, directeur général du Crédit Mutuel de Bretagne. Ce prix, l'un des cinq décernés au titre de l'Innovation sociale 1992, couronne toute une série d'initiatives complémentaires prises ces dernières années par le Groupe bancaire et financier et qui ont comme caractéristiques communes d'être originales et exemplaires dans le monde bancaire.

"Notre objectif est constant, souligne Yves Le Baquer. Il consiste à faire l'entreprise de demain avec les salariés d'aujourd'hui".

UN DISPOSITIF COMPLET

Pour atteindre cet objectif de plein emploi, le Crédit Mutuel a mis en place un dispositif de gestion des ressources humaines associant étroitement les partenaires sociaux. Ce dispositif intègre une politique active de gestion des ressources humaines associant étroitement les partenaires sociaux. Ce dispositif intègre une politique active de gestion des ressources humaines associant étroitement les partenaires sociaux.

Ce dispositif intègre une politique active de gestion des ressources humaines associant étroitement les partenaires sociaux. Ce dispositif intègre une politique active de gestion des ressources humaines associant étroitement les partenaires sociaux. Ce dispositif intègre une politique active de gestion des ressources humaines associant étroitement les partenaires sociaux.



Jean Cordouan, délégué général à la formation professionnelle remet le prix de l'Innovation Sociale à Yves Le Baquer, président de la Compagnie Financière du CMB.

DES FORMATIONS QUALifiantES

La formation constitue évidemment un élément essentiel de la lutte contre l'exclusion. Globalement, le Crédit Mutuel consacre, depuis plus de 5 ans, environ 7 % de la masse salariale à la formation qui concerne chaque année plus de 60 % des salariés. Outre la préparation aux examens professionnels, le CMB a créé des cycles en collaboration avec l'Université ou le Ministère du Travail. Ainsi le cycle, dit de "Formation Générale Professionnelle", permet à une centaine de salariés de niveau Bac ou inférieur au baccalauréat, de suivre un cursus sanctionné par un diplôme d'Université. Un autre cycle, symboliquement intitulé Ariane, concerne 250 personnes peu diplômées, occupant les premiers niveaux d'emplois et susceptibles de constituer à terme une population sensible. Bref, dans les deux cas, le Crédit Mutuel de Bretagne a pris les moyens de renforcer les capacités d'adaptation et de favoriser l'évolution professionnelle d'une partie significative de son personnel recruté dans les années 1970.

Grandes Ecoles/Entreprises Quelle place pour la recherche ?

Pour la troisième fois consécutive, Télécom Bretagne organisée à Brest sa convention avec les entreprises. Cette année, le thème de réflexion porte sur la recherche : quelle place donner à la recherche dans un établissement d'enseignement supérieur ?

quelles entreprises pour quelles coopérations ? - quelles dimensions donner à ces coopérations scientifiques ? Cette journée, organisée le 25 novembre, sera l'occasion de signer une nouvelle adhésion d'entreprise à la Fondation Louis Leprince-Ringuet (dont la vocation est de soutenir le développement des écoles de l'Enseignement Supérieur des Télécommunications) : celle de la société Astec.

Dominique Hordonnou - 98 00 10 15 ou Yves Poitine - 98 00 14 00, Télécom Bretagne.

Ecole St-Vincent-La Palestine 150 ans de vie

Tout au long de cette année 1992, le Collège rennaise Saint-Vincent a commémoré le 150^e anniversaire de sa fondation. Concerts, conférences, spectacles chorégraphiques, expositions photographiques... se sont succédés depuis l'éveil, placant sous les projecteurs cet établissement de 3 000 élèves de la maternelle à la prépa HEC au "passé chargé d'avenir".

Les 24, 25, 26, 27 septembre, quatre soirées spéciales ont été données qui présentaient, en multivision sur les façades, ces 150 années de vie devant 4 500 personnes au total. Une apothéose à la mesure des ambitions du collège. A savoir : "préparer le XXI^e siècle sur des fondations et en référence à des valeurs solides, génératrices d'idées nouvelles capables de nourrir culturellement, professionnellement et spirituellement les hommes et les femmes de demain".

COMMUNICATION

Le cerveau au service de la pub

Pour mieux répondre à l'évolution du marché et à la restructuration de la profession, une agence indépendante rennaise, l'Agence A Suivre, vient de créer l'approche systémique de la communication.

Cette approche repose sur une connaissance actualisée des fonctionnements interactifs du cerveau en matière de création, perception, sélection et mémorisation des messages.

L'Agence a calqué son fonctionnement sur celui du cerveau lorsqu'il crée. A chaque temps fort, un hémisphère cérébral prédomine et guide le choix de la solution adoptée. L'Agence s'est dotée d'un certain nombre d'outils et, en particulier, d'un questionnaire (Iluque) qui permet de mieux appréhender les prédominances cérébrales de l'annonceur et de ses clients.

Cette démarche permet, selon les dires de son créateur Christian Didier, d'obtenir une communication plus intelligente et donc plus efficace.

Le tramway nantais chez Grand Angle

Après compétition face à Nouvelle Vague (Groupe BDDP), BILB et RSCG Ouest (agence sortante), Publicis Grand Angle s'est vu confier le budget de la SEMITAN, Société de Transport de l'Agglomération Nantaise. La mission de l'agence était de repositionner la SEMITAN sur des valeurs de services et d'assurer la médiatisation de la seconde ligne de tramway (Nantes étant la ville pilote en France).

Par ailleurs, l'agence a remporté face à Unicom (Groupe Eurocom) la communication institutionnelle et commerciale du Crédit Mutuel Maine Anjou - Basse Normandie.

Jean-Michel Jougnot, Publicis Grand Angle, 19, rue Croixblanc, 44000 Nantes - 40 69 30 64.

NOUS VOUS AIDONS A REUSSIR VOS REUNIONS

NOUS CAPTONS, MONTRONS, DIFFUSONS VOS IMAGES

NOUS METTONS EN SCENE VOS EVENEMENTS

47, RUE DE L'ILE D'ARZ

LE BRADEN 29000 QUIMPER

TEL 98 90 35 97 FAX 98 90 21 55

POUR DES SEMINAIRES REUSSIS !

SOLUTIONS AUDIOVISUELLES

Quel avenir pour la Marine Marchande ? (3^e volet)

Il faudrait un Colbert

Gens de mer, partagez notre allégresse, la nouvelle est d'importance : le budget de la mer augmente de 1,9 %. Bien entendu il faut tenir compte de l'accroissement du nombre des fonctionnaires du ministère et des sous attribués aux dockers. Il devrait quand même rester quelque 200 millions pour les armateurs. Seuls les mauvais esprits se permettront de comparer cette enveloppe de 200 millions aux subventions qui pleuvent sur la région parisienne. D'autres mauvaises langues prétendent que le Président du Conseil Général des Côtes-d'Armor avait su trouver 350 millions pour cet éléphant blanc à l'insondable déficit qu'est le port de Saint-Quay. On a la marine que l'on mérite, et, comme l'Evangile l'affirme, "ni plus, ni moins".

Le vendredi 18 septembre, des notabilités tenaient - sans rire - de beaux discours : "... la France est un grand pays maritime... il faut sensibiliser la population... il faut une mer forte...". Nous avons tourné le dos à ces propos conventionnels : nous ne pouvons ignorer que 400 marins de nos pétroliers risquent de se retrouver au chômage et partiront offrir leur compétence aux pavillons étrangers. Alors ? Que faire ? Que dire ? Doit-on se résigner à voir disparaître notre marine marchande alors que des armateurs étrangers affirment qu'il n'y a pas de crise MAIS DE MAUVAIS GESTIONNAIRES ?

Les idées qui suivent n'ont d'autre objectif que de susciter une réflexion et de vous informer.

LE PROJET OMOBO
OMBO - ONE MAN BRIDGE OPERATION. Il s'agit, une fois encore de diminuer les effectifs en gagnant la veille de nuit comme de jour, à un homme seul assisté de gadgets électroniques donnant l'illusion d'une grande sécurité. Ce projet est violemment décrié par de nombreux marins comme étant "insensé".

Nous croyons que devant le désastre actuel, il ne faut écarter aucune éventualité, et qu'il est parfois nécessaire d'oublier les normes du passé. Nous allons dans les transports maritimes, comme dans les autres domaines, vers une multiplication des trouvailles technologiques et, que cela plaise ou non il faudra suivre ou rester sur le quai. L'arrivée d'un paquebot baptisé "du XXI^e siècle", le SSC Radisson Diamond, préfigure la marine de demain. Certains pavillons de complaisance utilisent pour nous concurrencer NOS navires rachetés au rabais. Comment tenir tête à ce déferlement de cargos armés par des sous-payés (parfois 600 F de paie mensuelle, sans protection sociale ni caisse de retraite) si ce n'est en concevant des navires d'un



La Paimpolais, armement paimpolais avec un équipage breton.

type nouveau, s'appuyant sur les techniques les plus avancées. C'est dans ce domaine que l'Europe peut être imbattable et non pas en s'attachant aux lambeaux d'un passé, certes glorieux, mais à jamais révolu.

Navires "du 3^e type" ? Pourquoi pas ! Vous, les gens de Saint-Nazaire, vous qui savez construire les plus beaux paquebots du monde, pourquoi ne pas sortir de vos bureaux d'étude les plans des navires du siècle prochain ?

LE PAVILLON EUROS
Une urgence. Puisque l'Europe se construit, il est vraiment urgent que les transports maritimes fassent l'objet d'un projet commun. Sait-on que les armateurs belges MAN-QUENT CRUELLEMENT D'OFFICIERS ? Certes, à Bruxelles, les commissions succèdent aux commissions mais combien d'années seront nécessaires pour réussir à harmoniser les salaires et les avantages sociaux ? Combien de décennies seront nécessaires pour imposer que 50 % de nos exportations et de nos importations soient effectuées sous pavillon EUROS ?

LE PAVILLON KERUELEN
C'est le "faux-nez" des armateurs français. Il permet d'abandonner

des marins étrangers sous-payés et ainsi de contourner les coûts excessifs de notre pavillon. Quoique de nombreux pays se trouvent confrontés au même choix, il est permis de s'étonner : le bon sens, ou la simple logique, comprennent mal comment des règlements sont promulgués pour être rapidement contournés avec l'assentiment des autorités qui sont à l'origine des dites lois. Hypocrisie ? Incohérence ?

UNE VOLONTÉ
Comme sut si bien le dire François Mitterrand en 1981 "la mer, c'est une question de volonté politique". Puisque la volonté des politiques paraît s'être éteinte, des armateurs osent secouer cette torpeur et affirmer que notre marine de commerce est, certes, moribonde, mais qu'une réanimation est encore possible. Nous avons salué nos Pdg bretons, Vincent Bolière et Jean-Guy Le Floch qui se battent pour une marine prospère et des équipages de chez nous. Nous avons tiré notre chapeau aux armements bretons, les "Britany Ferries" et "Emeraude Lines", sans oublier les "petits" : la photo ci-contre représente "La Paimpolaise", en chargement pour la Côte des Somalis, équipage intégralement breton, armateur paimpolais,

Francis Vallat, Pdg de la "Softumar - Van Ommen" mérite aussi d'être cité : avec beaucoup de conviction, il tente de secouer la torpeur parisienne et souligne que, pour la première fois depuis des années, nous assistons à un retournement du marché : déjà des chargeurs acceptent de payer des taux de fret plus élevés afin que leurs cargaisons embarquent sur des navires sérieux armés par des équipages de qualité.

AIDEZ LES MARINS BRETONS

Comment ? Tout homme d'affaires breton ayant à résoudre des problèmes de transport maritime devrait, en priorité, consulter les armateurs et les affrèteurs bretons, ou réclamer l'embarquement de ses marchandises sous pavillon national (Delmas en priorité).

Se sentir Breton, c'est bien. Choisir des armateurs faisant naviguer nos marins, c'est mieux. Certains importateurs achètent "CAP" (Codi, assurance, fret) alors qu'un contrat "FOB" leur laisserait le choix du navire.

Il faut rejeter cette conception débile qui veut que tout ce qui vient de Paris est forcément mieux.

IL FAUDRAIT UN COLBERT

"Marine en perdition recherche un nouveau Colbert". Ce très grand ministre à qui les marins doivent tant, fit de Brest la capitale maritime du royaume. La rade de Brest est fabuleuse, seul port d'Europe continentale ou un navire, quelque soit son tonnage, quelque soit la marée, quelques soient les conditions météorologiques, peut entrer et se mettre à l'abri, 365 jours par an.

Quel extraordinaire outil pour l'Europe de demain ! Imaginons un gigantesque terminal de containers, de conception futuriste, gré avec tous les apports de l'informatique la plus sophistiquée, imaginons des voies ferrées permettant à des trains de marchandises de foncer à 300 kilomètres/heure vers les grands centres européens, imaginons comment un container débarqué d'après-midi filerait dans la nuit vers sa destination finale afin d'être livré aux récepteurs des le lendemain matin, imaginons les formalités de douanes effectuées à destination afin d'éviter l'encombrement des bureaux de Brest... Imaginons des ports-containers ou des "tro-to" conçus spécialement pour ce terminal européen, embarqués dans une véritable navette ("shuttle"), une structure

maritime européenne, opérationnelle nuit et jour...

Quand on a l'expérience des journées perdues dans la Manche et la Mer du Nord, quand on a vécu les longues attentes devant les échelles, les appareillages retardés à cause du mauvais temps, l'état de végétarisme et de délirium de certains ports qui ne seront jamais compétitifs dans les prochaines années...

Que d'espoir susciterait un tel projet digne de la grande Europe, digne du nouveau millénaire, digne de la Bretagne qui espère autre chose que la construction de ports de plaisance.

Oui, il faudrait un Colbert pour tempérer les ardeurs de certains amiraux qui n'imaginent la rade de Brest qu'à leur exclusive disposition, il faudrait un Colbert pour motiver les ingénieurs de la SNCF, pour convaincre les syndicats (vous savez, ceux qui sont toujours "contre"), pour contourner les récriminations d'affrèteurs parisiens qui adorent les ports dont la proximité permet un aller-retour dans la journée.

Oui, il faudrait un Colbert qui imposerait cette volonté politique qui n'existe plus à Paris. La France apportant à l'Europe le plus grand terminal du monde avec une flotte de commerce futuriste étudiée pour les trafics maritimes européens, voilà un projet qui serait accueilli avec enthousiasme par notre jeunesse car il serait créateur de milliers d'emplois, à tous les niveaux, il serait créateur d'espoir.

Non, l'espoir n'est pas mort puisque nous osons voir grand, pour les nôtres et pour notre continent.

GEORGES GENDREAU

* Lire les deux premiers volets de cette enquête consacrée à la Marine Marchande dans nos deux précédents numéros.

La sauvegarde du passé
Pour les prochaines générations, il nous semble essentiel de préserver cet insubmersible apport culturel de la population maritime bretonne. Pourquoi ne pas préparer un ouvrage collectif qui retracerait la grande histoire de la marine marchande française ? Cette grande histoire de la mer serait proche des hommes, elle relaterait mille incidents, mille aventures. Ecrivez-nous, si vous avez des histoires originales à raconter, des photos inédites.

l'avenir
de la Bretagne
journal national breton
fédératif européen
mensuel
Abonnement ordinaire : 90 F
de soutien à partir de 120 F
B.P. 103 - 22001 St-Brieuc cedex
C.C.P. N° 8851 132 85 3

SANTÉ Des micro-ordinateurs pour les enfants malades

Afin d'améliorer l'accompagnement de l'enfant malade à l'hôpital, une équipe médicale, des équipes soignantes et éducatives, encouragées par la direction du Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Rennes, mènent une réflexion sur la mise en place d'équipements informatiques en Pédiatrie.

Cette opération ludique et pédagogique a pour objectif :
- de permettre aux enfants de s'initier à de nouvelles technologies favorisant la création, l'imagination, l'expression et la communication ;
- de rompre l'isolement de l'enfant malade ;
- de favoriser l'autonomie, la valorisation, la motivation des enfants et des adolescents par la production, le plaisir de jouer ou de dessiner de façon différente ;
- de créer ou de maintenir un lien entre la scolarisation et les activités ludiques.

Elle s'adresse aux enfants du secteur Pédiatrique de l'Hôpital-Sud, âgés de 5 à 17 ans. La réalisation de ce projet a été rendue possible grâce aux dons offerts à l'Établissement par l'Association "Myosotis" ainsi que par les sociétés Bull et Isi-Ogip.

Le personnel soignant, participe intensivement à l'accompagnement des enfants à l'hôpital. C'est ainsi que des manifestations créatives et créatives sont organisées régulièrement et plusieurs fois dans l'année afin d'agréer le séjour des enfants à l'hôpital. Le Centre Hospitalier Régional et Universitaire de Rennes a donc soutenu ce projet innovant.

Les mardis du cerveau

Le Centre Culturel Le Triangle à Rennes accueille chaque semaine "les mardis du cerveau", soirées organisées par le CCSTI, l'Inserm et la Ville de Rennes, destinées à réfléchir sur le fonctionnement du cerveau.

Les prochaines rencontres ont lieu le 17 novembre (les localisations cérébrales aujourd'hui, avec Michel Poncet), le 24 de cerveau culturel avec Olivier Sabouraud, le 1er décembre (table-ronde sur le cerveau manipulé).

Rens. Centre Culturel Le Triangle - 99 33 01 92.

3^e SALON DU SON ET DE L'IMAGE Des visiteurs de qualité

Bilan satisfaisant pour Marc Assouline, organisateur du salon du Son et de l'Image qui s'est déroulé à Brest en septembre dernier. Le Pôk d'Allain Electronique du Group Digital a su créer une ambiance confidentielle et professionnelle. C'est bien entendu le CD/Interactif qui a été la nouveauté la plus chouchoutée par le public.

Reste que la transformation des chambres de l'Hôtel en auditoriums individualisés a été appréciée et permettait les meilleures conditions d'écoute et de découvertes des produits présentés.

Autre innovation remarquée pour cette 3^e édition : la démonstration du terminal "Bébé" de Beng & Cluïsen aux Architectes Bretons. Avec lui, la maison audiovisuelle devient réalité.

CHRISTINE DELATTRE

Union entre Repro-Conseil et Minolta

Dans le cadre d'une stratégie de développement, Daniel Jeulin cède, dans un premier temps, 51 % d'Alfa Finance (Repro-Conseil et Sépédis) à Minolta. Le solde d'ici deux ans.

Face à un marché de plus en plus difficile, Daniel Jeulin a développé une stratégie de complémentarité et de synergie avec son principal fournisseur Minolta, grâce à une position forte sur le Grand Ouest : 28 000 clients, une excellente santé financière.

Daniel Jeulin reste le président directeur général du Groupe et assurera la continuité de ce qu'a toujours été Repro-Conseil.

Contact : Maryvonne Lahaie - Hélène Holsen - Tél. 99 38 51 51.

Gagnez un P.E.A.

Le C.I.O. organise jusqu'au 31 décembre un concours doté de nombreux prix. Le principe : créer un portefeuille fictif P.E.A. de 200 000 F maximum, composé de 10 valeurs minimum, à partir d'une liste pré établie (valeurs du CAC 40 et valeurs régionales), soit 22 valeurs. Parmi les valeurs régionales, l'OCIO a retenu Brioches Pasquier. L'objectif : inciter les épargnants à s'informer sur les valeurs boursières et à s'intéresser à ce type de placement.

Chaque banque régionale récompensera trois gagnants avec des prix de 25 000 F, 15 000 F et 10 000 F. Un classement national accordera une surprime de 45 000 F au premier et de 15 000 F au deuxième.

Date limite d'inscription : 10 novembre 1992.

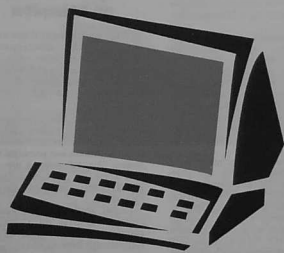


PHOTO: J. LEVY/AGF/ALAMY

TRO BREIZH

* Ouverture d'un service de réadaptation pour cardiaques au Centre héli-marin de Roseff * Six mutuelles réparties sur 4 des 5 départements bretons ont formé un GIEP pour fusionner leurs forces de vente * Gilbert Ducros (65 ans), pdg de Gynia Siregale a pris le contrôle de La Surgelation Bretonne (LSD - 60 salariés) à St-Divy * Inter-marché (Jean-Pierre Le Roch) entre, pour 35 %, dans le capital des salaires que dirige Monique Ranou à St-Euzen * Nui de la presse et de la communication à Rennes, salons Lecoq-Jaubly, le 13 novembre * Le CCSTI a ouvert une antenne à Brest * Les saumons Armorix, premier producteur européen, quitte Méjean pour Quimper * 350 salariés en fin d'année à Usine de Keradenice * Ouverture à Trégat avant le 16/03 d'un complexe touristique à Cap-Pors ; Codi ; 32 millions * La Corbeille d'or 62 récompense la banque médiatrice gestionnaire de Sicav à été attribuée à la Caisse d'Epargne * Le congrès national des jeunes entreprises aura lieu à Lorient les 3 et 4 avril 1993 * Lorient accueillera également le 26 colloque international des villes reconstruites les 20, 21 et 22 janvier * Le colloque international de la viande bovine les 26 et 27 novembre à Fougères * René Vabine a quitté la direction du CODECOM à St-Malo * Jacques-Henri Jayez est le nouveau président de l'Université de Nantes * La 45^e édition du Salon Européen de l'Éducation, Scola 93, se tiendra à Rennes du 21 au 24 octobre 1993 * Ticket-restaurant, leader des titres-restaurant, vient d'ouvrir sa dixième agence régionale à Rennes, 8, place du Sapeur Michel Jouan * Voile Amphé, le dernier-né de chez Matra, est assemblée à Pont-de-Buis.

Vous avez au moins
36 28 66 66
 bonnes raisons de vous
 faire connaître et reconnaître.



36 28 66 66 : Essor est un fichier télématique constamment mis à jour, véritable banque de données qui vous permet de tout savoir à tout moment sur les entreprises et leur business. Renseignez-vous en nous appelant au (1) 30.50.61.48 ou par fax au (1) 30.50.48.27

Avec plus de 160.000 sociétés répertoriées et regroupées par régions et par secteurs d'activités, l'annuaire Essor est l'outil le plus simple et le plus complet pour connaître, comparer, choisir et contacter la ou les sociétés que vous cherchez.



UFAP - Union Française d'Annuaire Professionnels - 13, avenue Henriquin - B.P. 36 - 78192 TRAPPES CEDEX.
 Filiale de TPLS Group France Télécom

ARMOR MAGAZINE - NOVEMBRE 1992 18

DOSSIER

L'assurance

S' assurer, c'est prévoir. Mais choisir un contrat adapté aux risques encourus ne sera jamais chose facile. Parce que les textes produits par les compagnies ne peuvent guère faire l'économie du langage juridique qui garantit leur rigueur. Assurer, c'est aussi prévoir. Prévoir par exemple le tarif d'une nouvelle prestation, d'un service inédit avant d'avoir une idée précise de son prix de revient. Pas simple non plus. ■

Question de confiance



Madame Chattrain est agent général pour une grande société. Auparavant, elle était formatrice. Des son arrivée sur le terrain rennais, il lui a fallu gagner la confiance de clients habitués depuis vingt ans à un autre agent. "Une période assez angoissante", confie-t-elle. "Mais maintenant, ils me considèrent comme "leur" agent général. De la même façon, je parle de "mes" clients. Certains d'entre eux n'hésient pas à venir à l'agence pour m'entretenir de problèmes qui dépassent le cadre de l'assurance. C'est cet aspect relationnel très fort qui m'intéresse. La grande confiance qui m'est accordée m'oblige en retour à un grand soin pour ne pas décevoir "mes" clients." ■

Profession : Assureur

Derrière les contrats, il y a les hommes qui font l'assurance. Celui qui s'exprime ici a vingt ans de métier. Partisan d'une communication sans fard, il évoque les difficultés et les progrès de la relation assureur-assuré, sans éluder l'épineuse question relative à l'image de sa profession auprès du public.

Armor-magazine - Comment présenteriez-vous le métier d'assureur ?

Jean-François Bardiau - Il vaudrait mieux parler des métiers de l'assurance, tant les fonctions sont diverses, de l'ingénieur au commercial en passant par le financier...

Dans le seul domaine de la distribution des assurances, plusieurs systèmes co-

existent : la distribution par les salariés de l'entreprise qui opèrent en bureau ou par démarchage ; la distribution par les agents généraux ; la distribution par des courtiers. Les agents généraux exercent une profession libérale tout en restant liés à leur société par un contrat d'exclusivité. Le courtier, lui, est le mandataire de son client.

ARMOR MAGAZINE - NOVEMBRE 1992 19

Pertes d'exploitation : l'indispensable garantie

Si la plupart des industriels font garantir le remplacement de leurs biens après un sinistre, peu d'entre eux encore pensent à couvrir les pertes dues à l'arrêt d'activité entraîné par ce sinistre. Et cet oubli peut s'avérer fatal dans le cas où l'outil reste longtemps hors d'état.

À la suite d'un incendie, d'une explosion, d'une inondation ou de tout autre événement accidentel, grâce à l'assurance "dommages", les murs seront reconstruits, les machines remplacées, les stocks reconstitués. Mais il faudra du temps pour relancer la production et pour retrouver une activité normale. Le chiffre d'affaires va baisser, peut-être devenir nul.

Mais l'entreprise doit faire face à des charges fixes : impôts et taxes, loyers, rémunérations du personnel, intérêts d'emprunts... Elle va également supporter des frais exceptionnels pour réduire au maximum l'incidence du sinistre.

L'assurance des pertes d'exploitation, par le versement d'une indemnité, est destinée à replacer l'entreprise dans la situation financière qui aurait été la sienne si le sinistre n'avait pas eu lieu.

Indexé sur le contrat "dommages"

Une condition cependant : pour que cette assurance joue, l'assuré doit avoir un contrat "dommages" suffisamment étoffé. Exemple : l'assurance pertes d'exploitation ne garantira pas les conséquences d'un bris de machine si le contrat dommages ne couvre pas ce cas de figure.

Trois postes sont indemnisés par l'ensemble des contrats :
 • La perte consécutive à la baisse du chiffre d'affaires causée par l'interruption ou la réduction de l'activité, appelée la perte de la marge brute (charges fixes + frais d'exploitation).

• Les salaires et charges connexes sont en général garantis puisqu'ils font partie des frais fixes. Mais on peut choisir de ne pas garantir la totalité des salaires ou de les garantir pour une durée différente de celle choisie pour la marge brute.

• Les frais supplémentaires engagés à la suite d'un sinistre pour en limiter les conséquences : location de matériel ou de locaux, installations provisoires, recours à des fabrications extérieures, frais de transport, de publicité, de mailing, etc.

Il faut cependant obtenir l'accord de l'assureur avant d'engager ces frais.



L'assurance des pertes d'exploitation replace l'entreprise dans la situation qui aurait été la sienne si le sinistre n'avait pas eu lieu.

Il existe aussi des options : pénalités de retard, honoraires des experts sollicités à l'occasion du sinistre...

Base de calcul : la marge brute

Pour en fixer le montant de la garantie, la base de calcul n'est autre que la marge brute du dernier exercice connu, après prise en compte de l'inflation et de la croissance prévisible de l'entreprise.

Afin de tenir compte des difficultés à prévoir, d'une manière précise, les résultats d'exploitation, certains contrats d'assurance comportent une clause d'ajustabilité. Celle-ci majore automatiquement de 10 à 20 % la marge brute déclarée.

Le juste prix

La principale difficulté dans l'élaboration du produit assurance reste la détermination de son prix.

Dans d'autres spécialités c'est simple : prix de revient + marge.

En Assurance, on ne connaît le prix de revient que cinq ans après le lancement du produit. Ce qui explique, selon les assureurs, quelques écarts dans les tarifs des nouvelles spécialités.

Le montant de la cotisation de l'assurance pertes d'exploitation dépend :

- de la nature des activités de l'entreprise et de la structure de ses unités de fabrication (études des ateliers ou des machines qui sont d'éventuels "goulets d'étranglement", du matériel de remplacement, et des possibilités de dépannage, de l'existence ou non d'un ordinateur...);

- du taux applicable à l'assurance de dommages directs de votre entreprise (incendie, bris de machine...);

- d'un coefficient lié à l'importance des capitaux déclarés.

La prime est tout d'abord calculée sur le capital prévisionnel, puis rajustée en fonction des résultats d'exploitation enregistrés.

Les sociétés doivent aussi compter avec des cycles difficilement prévisibles : ainsi, l'assurance auto connaît des périodes d'excédents ou de déficit. Par exemple, la généralisation de la limitation de vitesse a généré un cycle excédentaire. Le permis à point va-t-il avoir une incidence ? On le saura dans deux ans. Pour les sociétés, fixer à long terme un tarif d'assurance revient à anticiper toutes ces tendances. Pas si simple. ■

A.M. - En ce qui vous concerne, vous êtes animateur d'un réseau départemental d'agents généraux, quel est votre statut ?

J.F.B. - Je suis salarié de ma société, je gère et j'anime le réseau, je contrôle la qualité des services. Et des agents bénéficient de l'assistance technique de la société. C'est une autre différence entre agents généraux et courtiers : les premiers engagent leur société, les seconds engagent leur propre responsabilité.

Assurance - Impôt et Contrat - Produit

A.M. - Comment êtes-vous perçu par le public ?

J.F.B. - L'assurance a une mauvaise image même si ce phénomène s'atténue actuellement.

A.M. - D'où vient cette mauvaise image ?

J.F.B. - Elle vient de certaines pratiques passées ou encore actuelles, des erreurs commises en terme de communication ou bien d'une méconnaissance du métier par ceux qui le pratiquent.

Autre raison importante : sur cent assurés, seulement vingt personnes vont toucher quelque chose de la société. Les autres vont ressentir l'assurance comme un impôt : leur relation à l'assureur va se résumer au versement d'une prime périodique.

Il faut aussi parler du manque de transparence et de la complexité du contrat.

Mais quand un client m'adresse cette remarque, je lui demande s'il a lu la notice du contrat de vente de sa machine à laver... Nos contrats ne sont pas plus compliqués que dans d'autres secteurs. Et il est très difficile de rendre accessible un texte juridique... surtout dans un pays où la formation juridique ne dépasse pas le stade de la spécialité.

Le problème de l'assurance, c'est que le contrat et le produit ne font qu'un.

"Le contrat ne peut faire l'économie du langage juridique"

A.M. - En matière de transparence des contrats, n'avez-vous pas tout de même quelques progrès à réaliser ?

J.F.B. - Ces progrès ont déjà été faits au début des années quatre-vingt, notamment avec l'utilisation des nouveaux moyens informatiques : la P.A.O... Mais le contrat ne peut faire l'économie du langage juridique : il doit se référer à des textes.

Ceci dit, les contrats actuels témoignent d'un souci particulier de définition des termes. Si les consommateurs continuent à émettre ce genre de critique, c'est peut-être parce qu'ils ne lisent pas leurs contrats d'assurance.

Des formules de garantie du type "tout sauf" sont également apparues. On ne formule plus alors que les exclusions. Mais cela ne résout pas le problème de communication puisqu'il faut expliquer ces exclusions.

A.M. - Quand vous dites "erreurs de communication", à quoi faites-vous allusion ?

J.F.B. - Je pense que les assureurs ne montrent pas assez ce qu'ils font pour le règlement des sinistres. Le public ne sait pas ce que l'assurance verse en dommages. Je n'ai vu qu'une seule fois une campagne de publicité disant : "nous avons payé tant". Nous communiquons en terme de produit, mais pas suffisamment en terme de service rendu.

Professionalisme

A.M. - Vous disiez aussi que la mauvaise image de l'assureur s'atténue. Qu'est-ce qui vous fait penser cela ?

J.F.B. - Il s'agit d'un ressenti personnel. Beaucoup

Produits

Les assureurs évoluent

En complément de la garantie des risques Incendie, Accident, Risques Divers de la vie professionnelle et privée, ils développent leurs produits Assurances de Personnes, répondant ainsi à tous les besoins du Particulier, de l'Indépendant et de l'Entreprise.

Ils peuvent garantir, en PREVOYANCE : l'arrêt de travail,

avec le versement d'indemnités compensant la perte de revenus ; le décès, avec des formules prévoyant le versement d'un capital ou d'une rente viagère, ainsi qu'une rente d'éducation pour les enfants ; la couverture de prêts, avec des solutions spécifiques adaptées aux Particuliers, Indépendants et Entreprises. Avec les placements financiers, ils assurent la performance de bons produits en toute sécurité ; l'innovation dans les montages de prêts, garantis par les placements ; l'expérience d'un savoir-faire de longue date en matière de retraite, assortie d'avantages fiscaux ; l'exonération des droits de succession en cas de décès.

Les assureurs ont de multiples solutions dans toutes les branches d'assurance comme dans les produits d'épargne et les placements. Demandez-leur conseil. ■



CEUX QUI RECHERCHENT A LA FOIS LA COMPÉTENCE FINANCIÈRE ET LE CONSEIL DE QUELQU'UN DE PROCHE ONT TROUVÉ LE BON PLACEMENT. OUF !



L'ENGAGEMENT D'ÊTRE DIFFÉRENT

Coupon-réponse à adresser à AXA-ASSURANCES, Service Développement
 B.P. 565 - 44078 NANTES Cédex 03

Je désire être informé sur les Produits Financiers AXA-ASSURANCES

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____

Sinistres en entreprise Que faire ?

Tout sinistre impose à l'assuré et à l'assureur un certain nombre d'obligations prévues, les unes par la loi, les autres (plus nombreuses) par le contrat d'assurance. Si les dispositions particulières régissent les différentes branches d'assurance, une procédure générale est commune à chacune d'entre elles, explicitée en assurance de transport de marchandises.

En cas de sinistre, l'assuré doit d'abord prendre des "mesures conservatoires", c'est-à-dire mettre en œuvre tous les moyens susceptibles de limiter les conséquences du sinistre et d'accélérer la reprise de l'activité totale de votre entreprise: après un incendie ou une tempête, bûchage des bâtiments, tri et transport des marchandises non endommagées en des lieux abrités, nettoyage et graissage des machines en état de marche... Si vous devez effectuer des réparations urgentes, demandez au préalable l'accord de votre assureur.

Recueillez les éléments de preuve qui vous permettront de préserver vos droits (d'exercer un recours contre le responsable, par exemple). Toutefois, vous ne devez pas reconnaître votre responsabilité, ni transiger directement avec les éventuelles victimes.

La déclaration : des délais à respecter

La loi oblige l'assuré à déclarer le sinistre à son assureur dans un délai de cinq jours ouvrés à partir du moment où il en a eu connaissance. La plupart des contrats retiennent ce délai ; quelques-uns le prolongent à huit jours.

Pour les dommages dus à une catastrophe naturelle, la déclaration doit être faite au plus tard dans les dix jours (trente pour les "pertes d'exploitation") suivant la publication de l'arrêté interministériel qui en constate l'état.

En revanche, le délai légal d'une déclaration de vol est de deux jours ouvrés.

Il suffit d'envoyer une lettre (recommandée de préférence) au siège social de votre société d'assurance. En cas d'urgence, vous pouvez utiliser d'autres moyens : déclaration verbale, téléphone... Confirmez ensuite par écrit afin d'éviter toute contestation.

Les sociétés d'assurance mettent parfois à la disposition de leurs clients des imprimés spéciaux. Bien remplis, ces imprimés fournissent des renseignements que l'assuré ne pense pas toujours à donner.

Attention, un sinistre peut concerner plusieurs assureurs (par exemple, si les assurances "incendie" et "pertes d'exploitation" ont été souscrites auprès de deux assureurs différents). Ne pas oublier de tous les prévenir.

Beaucoup d'autres obligations varient selon les garanties. Par exemple, il y a lieu de fournir un état estimatif des biens endommagés, détruits ou volés ; en cas de vol, il faut aviser la police, éventuellement déposer une plainte ; en cas de sinistre susceptible d'engager votre responsabilité, transmettre à votre société d'assurance les avis, lettres, convocations, assignations, actes extra-judiciaires et pièces de procédure que vous recevez.

Pour une information complète, reportez-vous à votre contrat ou demandez conseil à votre agent ou à votre courtier.

La déchéance

L'inobservation de ces obligations entraîne parfois des sanctions. Celles-ci figurent en caractères très apparents sur votre contrat. C'est le cas de la "déchéance" ou perte du droit à la garantie. Elle sanctionne généralement le non respect du délai de déclaration de sinistre, la surévaluation frauduleuse des dommages, les fausses déclarations sur la nature et les circonstances du sinistre. En cas de non respect du délai de déclaration la déchéance n'est applicable que dans la mesure où le retard a causé un préjudice à l'assureur.

L'assureur peut se réserver, contractuellement, le droit de réclamer une indemnité à l'assuré qui n'a pas respecté ses obligations ou seulement certaines d'entre elles. Cette indemnité dépend du préjudice que ce manquement cause à la société d'assurance.

L'évaluation des dommages

Quand votre entreprise porte la responsabilité d'un accident, votre assureur prend les mesures qui permettent de fixer le montant des dommages et intérêts dus à la victime. Vous restez souvent en dehors

de ces pourparlers ; tout au plus devez-vous lui fournir les éléments d'appréciation de la responsabilité

L'expertise

Il s'agit d'une expertise amiable à laquelle vous pouvez vous faire assister d'un expert de votre choix. L'expertise est alors "contractuelle". La plupart des contrats prévoient que les honoraires de l'expert de l'assuré sont pris en charge à concurrence d'un pourcentage de l'indemnité (souvent 5 %).

Si les experts ne parviennent pas à un accord, le litige est soumis à un troisième expert désigné à l'amiable ou par le Président du tribunal de grande instance ou de commerce du lieu du sinistre.

Les experts déterminent le montant de l'indemnité en fonction des pertes réelles et des dispositions du contrat. Ils doivent, en général, avoir rendu leur rapport dans les trois mois qui suivent la remise de l'état estimatif des pertes.

Indemnisation à 30 jours

Après fixation du montant de l'indemnité, votre assureur ou l'expert vous fait signer une lettre d'acceptation. Puis l'assureur a trente jours à compter de l'accord amiable (ou de la décision judiciaire, si un tribunal a déterminé le montant de l'indemnité) pour vous verser la somme due.

Dans certains cas, il existe des délais réglementaires : notamment pour les sinistres "dommages-ouvrage" et "catastrophes naturelles".

La prescription

Le sinistre fait naître à votre profit un droit à garantie ; vous perdez ce droit à l'expiration d'un délai de deux ans. Le point de départ en est, en principe, le jour du sinistre, mais il est repoussé au jour où vous en avez eu connaissance (vous pouvez en avoir eu connaissance tardivement) ou au jour où une action judiciaire est engagée à votre encontre. ■

Source CDIA

d'efforts ont été entrepris qui ont permis de faire valoir notre professionnalisme. En gérant les catastrophes naturelles, comme la tempête de 87, dans des délais très courts, les assureurs ont montré ce qu'ils savent faire et ils ont valorisé leur image. Le public ne peut plus résumer notre métier à la critique classique de "l'assureur-voleur".

Concurrence...

sur les prix

A.M. - Vous exercez ce métier depuis longtemps ?

J.F.B. - Vingt ans.

A.M. - Comment a évolué la relation assureur-assuré ?

J.F.B. - Elle s'est déstabilisée. Elle bénéficiait autrefois de la constance des mœurs et du juridique. Les contrats étaient établis sur de longues durées. Aujourd'hui ils sont révisibles annuellement. Les préavis se sont raccourcis. Cela correspond à l'avènement d'une concurrence qui profite au consommateur. Je regrette seulement que cette concurrence soit uniquement axée sur les prix.

L'assuré ne choisit pas son assureur ou son contrat, il choisit le prix le plus bas.

A.M. - Quelles sont les conséquences d'un tel comportement ?

J.F.B. - Pour le consommateur, cela peut cacher de mauvaises surprises. Pour les assurances, l'augmentation des vols et des bris de glace en automobile est la cause d'une crise de résultats. On espère une rationalisation du marché. On souhaite que la concurrence s'exerce bientôt sur une qualité de produit, de "service après-vente", de réseau d'agents...

A.M. - La principale qualité d'un bon assureur ?

J.F.B. - Le professionnalisme.

A.M. - C'est-à-dire ?

J.F.B. - La capacité à analyser les besoins de son client et à savoir choisir une réponse adaptée. ■

Témoignage

Un commerçant au parfum

Fin 91, un incendie doublé d'un cambriolage ravage une parfumerie installée au cœur d'une ville moyenne de Bretagne. Un million de francs de dégâts...

Aujourd'hui, le propriétaire parle de cet épisode avec sérénité. Normal : "Tout s'est bien passé avec l'assurance". Pourtant, il était absent lors du sinistre. Mais sa compagnie a pris l'initiative, veillant à la sécurité, installant le matériel de séchage et de nettoyage. Elle a même commandé les nouvelles mouquetteries.

Quand le parfumeur revient, dix heures plus tard, la machine est bien en marche. Une semaine après le sinistre, le magasin peut réouvrir. La compagnie débloque immédiatement des acomptes, prend en charge les frais inhérents à l'installation d'une nouvelle réserve à parfums. En janvier, tout est réglé.

Ce cas exemplaire n'est pas le fruit du hasard. "Je ne m'en serais pas si bien sorti si je n'avais été convenablement assuré", confie le commerçant. Lors de son implantation, j'avais fait appel à un cabinet conseil : l'assurance est une question compliquée ; il faut s'entourer de gens compétents pour choisir un contrat adapté aux risques encourus. C'est ce que j'ai fait. Vous savez, en cas de sinistre, l'expert commence par lire le contrat et il l'applique point par point".

La garantie couvrait les risques



10 heures après le sinistre, le matériel de séchage et de nettoyage est en marche dans la parfumerie. La garantie pertes d'exploitation est aussi une assurance "volocata".

d'exploitation pour le personnel et la clientèle, le parc informatique, la perte d'exploitation, la perte du stock. "Sur ce point il faut être vigilant, bien garder tous les papiers pour fournir la preuve de ce qu'on avait au moment du sinistre. Et un contrat doit être régulièrement revu pour actualisation", poursuit le parfumeur.

Pour lui, le prix d'une assurance n'est plus un critère de choix. De

toute façon, il n'a aucune envie de changer de compagnie. "Elles se valent toutes plus ou moins. Ce sont les hommes, leurs représentations sur le terrain, qui font la différence. Et j'ai tout lieu d'être satisfait de l'inspecteur qui a pris mon dossier en charge. Dans le cas de certaines garanties comme la perte d'exploitation, plus le sinistre est vite traité, moins il coûte cher à l'assuré". ■

J.M.L.

Le centre de documentation et d'information de l'assurance

L'information est la vocation première du CDIA (Centre de documentation et d'information de l'assurance) dont la documentation et les services sont gratuits. Ce sont les sociétés d'assurance qui le financent, dans le cadre de leur fédération professionnelle, la FFSA (Fédération Française des Sociétés d'Assurances).

Code de conduite : la neutralité

Organisme collectif, le CDIA a une compétence générale qui lui permet de renseigner sur tous les

risques et d'expliquer le mode d'emploi de toutes les formes d'assurances. Mais il ne recommande ni assureur ni marque de contrat et il s'abstient de toute comparaison tarifaire. S'il examine leurs éventuelles réclamations, le CDIA ne peut prendre la défense des assurés en cas de litige.

Le CDIA met à la disposition des particuliers ou collectivités un ensemble de documents qui traitent des aspects pratiques et juridiques de l'assurance. Et ce dans de nombreux domaines : la gestion du contrat, la personne et la famille, le logement, la vie asso-

ciative, l'entreprise, l'exploitation agricole, le commerce et l'artisanat.

Le catalogue des documents disponibles sur les risques professionnels et d'entreprise est accessible par le 36 14 CDIA. L'organisme a aussi réalisé des audiovisuels et des matériels pédagogiques à l'intention de ceux qui mènent des actions de formation ou d'information sur l'assurance. Le CDIA tient enfin un service courrier. Il a des correspondants dans les régions et départements. ■

CDIA - 2, rue de la Chaussée d'Antin, 75006 Paris.

En bref...

* L'assurance protection consiste en une avance remboursable en fonction des résultats d'exportation. Elle distingue une période de garantie au cours de laquelle l'assuré reçoit l'indemnité provisionnelle. Suivant les compagnies, l'indemnité varie de 60 à 75 % de la différence recette-dépenses. Ensuite vient la période d'amortissement, de même durée que la première pendant laquelle l'assuré doit rembourser l'avance dans la mesure où le compte annuel de liquidation fait ressortir un bénéfice.

* L'assurance crédit à l'exportation couvre des risques liés aux crédits accordés à des acheteurs étrangers. Cette garantie intervient après un événement politique ou simplement une détérioration de la situation de l'acheteur. Certains contrats sont délivrés affaire par affaire ou par abonnement. Il existe aussi des polices globales qui portent sur toute l'activité export de l'assuré.

* La garantie des cautions couvre le risque de mise en jeu abusive des cautions. Elle assure une entreprise dont les travaux ou services sont soumis à des cautions de marché internationales : caution de bonne exécution des travaux, caution de restitution d'acompte versé par le maître d'ouvrage, caution de maintenance pendant la période d'essais, caution de retenue de garantie, caution de paiement qui garantit le règlement des ouvriers, fournisseurs ou sous-traitants. L'assureur ne détire pas cette garantie de caution sans avoir examiné la santé de l'entreprise et étudié le marché à couvrir.

* Depuis juillet 90, toute entreprise peut souscrire une assurance crédit ou caution auprès de n'importe quelle société d'assurance implantée dans un pays de la CEE.

* Dans les communes, le maître se doit de préserver le patrimoine. Pour cela, il doit dresser l'inventaire des risques susceptibles d'affecter sa commune. A ce niveau, les sociétés d'assurance ont étendu leurs garanties en 1984 puis en 1987. Les communes qui possèdent un contrat antérieur ont tout intérêt à le reconsidérer.

Vous avez dit Mutuelle ?

La mutualisation est un principe ancien ; d'après Théophraste, "il existait chez les athéniens et dans les autres états de la Grèce, des associations ayant pour but commun... le produit de ces cotisations était destiné à donner secours à ceux d'entre eux qui avaient été atteints par une adversité quelconque". Aujourd'hui les principes sont toujours les mêmes mais uniquement dans le contexte des vraies mutuelles régies par le code de la mutualité et non celui des assurances.

L'appellation est devenue tellement banalisée aujourd'hui pour désigner la couverture complémentaire maladie que les compagnies d'assurance l'utilisent abondamment, créant ainsi une belle confusion dans les esprits. Le législateur a dû intervenir en 1985 pour assurer la protection juridique des termes "mutuelle, mutualité et mutualiste". C'est ainsi que les sociétés d'assurance qui ont pour nom "Mutuelle..." sont aujourd'hui dans l'obligation d'ajouter le terme "assurance" à leur titre. Les confusions existent depuis trop longtemps hélas !

Quelles différences ?
Une vraie mutuelle est à BUT NON LUCRATIF : c'est le principe de base, fondamental. Elle fonctionne exactement comme une association : assemblée générale des adhérents, conseil d'administration et bureau, les administrateurs sont tous élus. Dans le cas d'une société d'assurance il s'agit, comme chacun sait, d'une entreprise dont les propriétaires ou actionnaires cherchent à tirer le plus grand profit pour eux-mêmes ; cela n'a rien de condamnable mais c'est très différent.

La différence dans les finalités découle tout naturellement des statuts. Une mutuelle répond aux besoins de ses adhérents à la hauteur de ses moyens et c'est l'assemblée générale qui en décide. Les excédents d'exploitation constituent les fonds sociaux qui servent au développement des services locaux : mis en place des maisons de la mutualité avec cabinet dentaire et opticien, création de cliniques, d'hébergement pour personnes âgées, des centres de vacances... sans oublier la participation à des programmes humanitaires.

L'argent, au lieu d'aller à Paris pour s'investir dans des immeu-

bles de rapport et créer des emplois loin de la Bretagne, est utilisé pour couvrir les besoins sanitaires des populations locales. A titre d'exemple, il faut citer le prestigieux centre de réadaptation fonctionnelle de Kerpape près de Lorient, la clinique de la "Sagesse" à Rennes très en pointe pour les fondations in vitro.

Solidarité avec la Mutuelle des Pays de Vilaine
Avec les bénéficiaires du RMI
Bien que nous savions qu'il s'agissait d'un groupe à risque surtout en matière d'hospitalisation, nous avons dès septembre 90 passé un accord avec la Commission Locale d'Insertion de

Redon et proposé une garantie complète pour les RMistes avec une cotisation mensuelle très modérée. Pendant une année, nous avons assuré un déficit de l'ordre de 25 %. Nous avons joué la transparence complète avec la CLI et lors du bilan, la Mutuelle a pris à sa charge les frais administratifs. La CLI a épongé le déficit sur le coût du risque. Chacun a donné un peu et aujourd'hui nous constatons que le RMiste se soigne mieux et que le processus d'insertion se fait également sur le plan santé.

Avance de droits
Les organismes de formation et de réinsertion se heurtent aux délais incompressibles du versement des indemnités dues aux stagiaires. Pour ces personnes, souvent précaires, les versements qui interviennent deux mois après

l'entrée en stage rendent la formation inaccessible. Avec la Coordination Paritaire de l'Action Sociale des Pays de Vilaine (COPAS), la Mutuelle a mis en place un système d'avances. Une somme de 20 000 F est à la disposition des candidats sur un compte au Crédi Mutuel. Après accord du COPAS, le jeune peut ouvrir sans délai un compte à cette banque qui le crédite de 2 000 F. Le jeune se retrouve donc immédiatement avec un peu d'argent et un relevé d'identité bancaire pour compléter son dossier. Dès que les indemnités arrivent, il rembourse son avance. Résultat, depuis un an : une cinquantaine de jeunes ont bénéficié de cette avance, deux n'ont pas pu rembourser.

PATRICK LE VILLOUX
Mutuelle des Pays de Vilaine, Redon - Tél. 39 72 13 00

Véhicules, entreprises et assurances

A quoi s'engage-t-on en utilisant sa voiture personnelle dans le cadre du travail ? Dans l'enceinte d'une entreprise, qui est responsable en cas d'accident ? Les engins de manutention sont-ils soumis au code de la route ? Autant de questions qui sèment souvent le doute dans l'esprit des salariés et des responsables d'entreprises. Les éclaircissements du CDIA (Centre de Documentation et d'Information de l'Assurance).

Dans l'enceinte d'une entreprise, les lieux où circulent des véhicules sont multiples : parking, cour d'une usine, site doté de voies privées, intérieur d'un atelier ou d'un entrepôt. Les véhicules eux-mêmes sont très variés : voitures, camions, engins divers tels que chariots automoteurs, monte-matériaux, qui appartiennent à l'entreprise ; voitures personnelles des salariés, utilisées pour des déplacements professionnels ou simplement pour effectuer le trajet depuis ou vers leur domicile ; enfin, les véhicules que l'on pourrait qualifier d'extérieurs, c'est-à-dire ceux d'autres entreprises en relation avec la première et, éventuellement, les voitures particulières (celles des clients d'un magasin...)

Point commun à tous ces véhicules : ils sont soumis à l'obligation d'assurance automobile. Seuls font exception les véhicules circulant sur des rails. L'entreprise qui possède de tels engins

peut généralement les faire assurer par un contrat de responsabilité civile ("travaux" ou "exploitation").

Accidents du travail ou accidents de la route

Le code de la route ne s'applique pas, en principe, à la circulation qui s'effectue dans l'enceinte d'une entreprise. Si un accident survient, les responsables peuvent être partagés entre les différents conducteurs impliqués en tenant compte des circonstances (configuration des lieux, signalisation éventuellement mise en place par l'entreprise, etc.). Cependant, l'employeur reste responsable de plein droit des dommages causés à des tiers par ses collaborateurs pendant leur service. L'utilisation d'un véhicule, personnel ou appartenant à l'entreprise, ne modifie pas ce principe. En cas d'accident corporel, le mode d'indemnisation ne sera pas le même selon que la

victime est ou non accidentée dans le cadre de son travail. L'accident du travail sera pris en charge par la Sécurité sociale et, éventuellement, par un tiers responsable. Dans la seconde hypothèse, où les victimes seront indemnisées selon les principes d'indemnisation des accidents de la route.

Trois cas se présentent :
- Le véhicule appartient à l'entreprise ; cette dernière souscrit le contrat (assurance obligatoire de responsabilité civile, assurances facultatives de dommages, éventuellement grées en "flotte").

- Le véhicule est loué par l'entreprise ; l'entreprise vérifie que les garanties souscrites par le loueur sont suffisantes et les complète si elle le juge nécessaire.
- Le véhicule appartient à un collaborateur de l'entreprise ; le contrat de ce collaborateur doit comporter l'usage "affaires" ou "professionnel" ; pour plus de précaution, une clause du contrat "responsabilité civile exploitation" de l'entreprise peut couvrir la responsabilité civile de cette dernière si l'assurance du salarié ne joue pas.

Pour en savoir plus, une étude, "L'entreprise, les véhicules et l'assurance" (réf. E174), disponible gratuitement en écrivant au CDIA, 2, rue de la Chassagne d'Antin, 75009 Paris, ou en composant 3614 CDIA sur le minitel.

Fêtes et animations commerciales : Une responsabilité complexe

Banderoles, hauts-parleurs, stands, c'est l'effervescence ; l'association des commerçants prépare la fête qui, tous les ans, attire clients et badauds dans les rues transformées en quartier piétonnier. L'assurance fait aussi partie des préparatifs.

Voici pourquoi : en tant qu'organisatrice, l'association peut être tenue pour responsable des incidents ou accidents qui viendraient à se produire pendant ou à cause des festivités, si elle a commis une faute, une imprudence ou une négligence. Il faut donc vérifier si toutes les animations prévues sont assurées par le contrat de l'association et, dans le cas contraire, demander des garanties supplémentaires à son assureur. Le bon réflexe consiste à déclarer systématiquement à celui-ci les manifestations exceptionnelles organisées par l'association. D'autre part, il faut que la garantie de responsabilité civile soit complé-

Feux d'artifice et courses en tous genres

Dans certains cas, l'accord de la mairie ou de la préfecture est nécessaire ; par exemple, pour une course à travers les rues de la ville ou l'envol d'une montgolfière. De même, un arrêté municipal peut interdire le tir de feux d'artifice à certains endroits de la commune. De toute façon, il faut que ces festivités fassent l'objet d'une déclaration à l'assureur et d'une extension de garantie. Lorsqu'un organisme a organisé un défilé de chars, il faut également penser à garantir la responsabilité de tous les participants (propriétaires

des véhicules transformés en chars, conducteurs, passagers), en demandant une extension de garantie à l'assureur.

Les petits plats dans les grands

La dégustation de spécialités culinaires ou la participation à un repas font aussi partie des plaisirs de la fête. Si la malchance voulait qu'un ou plusieurs convives soient victimes d'une intoxication alimentaire, la garantie "intoxications alimentaires", comprise dans la garantie de responsabilité civile, permettrait de les dédommager.

Avec ces exemples, on mesure combien il est utile d'associer systématiquement l'assurance à la mise en place d'une animation commerciale. Afin de pouvoir ensuite, l'esprit tranquille, tout mettre en œuvre pour contribuer à la réussite de ce projet. ■ Source CDIA

L'Europe de l'assurance

En 193 se sont appliqués la directive sur la libre prestation en assurance. En fait, l'Europe des assureurs existe déjà. Tous les grands groupes européens exercent en France. Et l'Inverese est tout aussi vrai. L'IAP et AXA sont d'ailleurs classés parmi les cinq plus grands groupes européens de l'assurance.

L'ouverture des frontières ne va pas créer de bouleversements sur les sociétés.

Mais leurs produits vont subir des modifications. Ainsi, la France est le seul pays européen qui taxe à 34 % la responsabilité civile automobile. Dans ce cas, l'équipement sur le régime européen sera favorable au consommateur français.

Par contre, l'harmonisation du droit sur les risques occasionnés par les produits en circulation va dans le sens d'un alourdissement des responsabilités de nos entreprises. Mais les sociétés d'assurance ont déjà adapté leurs contrats à cette nouvelle donne. ■

Groupama Bretagne

La confiance de 400 000 clients

Assurer l'avenir de, déjà, 400 000 clients, telle est l'ambition de Groupama Bretagne qui entend bien pérenniser et conforter sa place de leader de l'assurance en Bretagne.

Particuliers, entreprises, agriculteurs, professions indépendantes, collectivités... Groupama Bretagne étudie pour eux des réponses personnalisées à leur besoin en assurance et en épargne.

Un spécialiste

Assureur de l'agriculture par excellence, Groupama Bretagne a su évoluer avec les exploitants agricoles bretons dans leur recherche de performance. Face à des besoins de plus en plus complexes, Groupama Bretagne régit en spécialiste. De l'assurance pour les tracteurs et matériels agricoles, assurances de personnes en passant par les garanties étouffement de bétail, c'est une approche globale des risques de l'agriculture qu'apporte cet assureur.

De l'agriculture à l'entreprise

Cette capacité à analyser le risque, à l'atténuer par des techniques de prévention et à le garantir par des solutions d'assurance spécifiques, a permis à Groupama Bretagne de s'ouvrir à l'assurance des entreprises. Fort d'une expérience unique dans le domaine de l'agro-alimentaire, acquise par son activité dans les coopératives régionales, Groupama Bretagne bénéficie aujourd'hui d'un potentiel en hommes et en techniques qui fait de lui un partenaire performant des entreprises dans le management de leur risque.

Pour travailler à la sécurité et donc à la pérennité des entreprises, Groupama Bretagne associe prévention et assurance. "Un audit des

risques et la mise en place de plans de prévention permettent de proposer une réponse-assurance performante et au plus juste prix".

Prévention et assurance, Groupama Bretagne étudie pour eux des réponses personnalisées à leur besoin en assurance et en épargne.

400 bureaux, un siècle d'expérience

Grâce à ses 400 bureaux répartis sur toute la géographie bretonne, le

groupe mutualiste est présent partout sur le terrain. Plus proches, les conseillers peuvent ainsi mieux appréhender les besoins de leurs clients. Plus proches, ils le sont surtout en cas de sinistre pour intervenir et s'attacher à un règlement rapide.

Présent en Bretagne depuis bientôt un siècle, Groupama a su évoluer pour s'adapter aux besoins du marché. C'est le signe d'une entreprise performante sur son métier ; l'assurance. Cet ancrage régional et ses racines mutualistes ont permis à Groupama Bretagne de bénéficier de l'expérience de ses collègues de l'assurance en France et de se sentir concernés par tout ce qui touche la Bretagne.

Le maintien d'un réseau de proximité n'est-il pas une réponse à l'animation du monde rural de même que l'aide aux jeunes agriculteurs qui s'installent ? ■

Diwan : à quand la parité ?

Bienôt mille élèves dans les classes Diwan... mais toujours pas de parité vis-à-vis des institutions scolaires classiques : "L'Education nationale dépense en moyenne 11 818 F par élève du primaire mais seulement 7 728 F pour un écolier de Diwan" écrit André Lavanant dans la lettre ouverte qu'il adresse au ministre de l'Education et de la Culture. Pour le président de la Fédération Diwan, il est urgent de renégocier la convention signée en juillet 90 avec l'Etat. Une convention caduque parce qu'elle ne tient compte ni du développement, ni de l'évolution des besoins d'un enseignement qui a fait ses preuves. "Malgré nos multiples interventions, aucune proposition concrète de discussion sur l'avenir de nos écoles ne nous a été faite, alors que les écoles basques sont très avancées dans leurs négociations au rectorat de Bordeaux" explique André Lavanant.

De son côté, Jean-Yves Cozan remonte aussi aux créneaux, questionnant le préfet du Finistère sur quatre points élémentaires, dont on peut s'étonner, qu'ils restent toujours sans réponse... quinze ans après la naissance de Diwan.

Jean-Yves Cozan Question écrite au préfet

- "L" a rentrée scolaire 1992 a encore vu progresser les effectifs des écoles Diwan, bientôt le millier d'élèves sera atteint. Depuis la signature de la Convention avec le ministre de l'Education nationale en juillet 1990, de nombreuses questions restent sans réponse. Je vous serais reconnaissant de bien vouloir interroger le ministre de l'Education nationale sur les points suivants :
- 1 - Est-il prévu de créer un cursus de formation à la filière bilingue au sein de l'I.U.F.M. pour les instituteurs de Diwan.
 - 2 - Grâce au concours du Conseil général du Finistère, un collège s'est ouvert en 1988. Le ministre envisage-t-il la reconnaissance de cet établissement sur la base d'un contrat d'association.
 - 3 - 51,5 postes de maîtres contractuels sont reconnus par la Convention de 1990. Depuis cette date, de nouveaux enseignants ont été recrutés à la charge exclusive de l'association. Ces nouveaux postes seront-ils reconnus au même titre que les précédents ?
 - 4 - Les écoles bilingues Diwan sont-elles des établissements d'enseignement privé ou public ?

JEAN-YVES COZAN

Le préfet Vers une nouvelle avancée

"L" es réponses sont conditionnées par les mesures qui résulteraient de l'important réexamen, actuellement en cours, de la situation des langues et cultures régionales (...). Je ne puis donc apporter aujourd'hui de réponse définitive dans les domaines des formations, des statuts et des moyens d'enseignement qui sont bien évidemment pris en compte dans les réflexions en cours. Mais je peux toutefois vous faire savoir qu'une large palette de propositions sera offerte aux collectivités locales ainsi, bien sûr, qu'aux enseignants et aux associations, ce qui devrait permettre une nouvelle avancée sensible. C'est sur la base d'une négociation qui va s'engager avec les Recteurs et en fonction des besoins reconnus, que des solutions à chacun des cas pourront être élaborées avec les différents partenaires. Ce dispositif devrait intervenir dans le courant du mois de novembre (...)"

MAURICE SABORIN
Préfet du Finistère



André Lavanant, président de la Fédération Diwan, discutant avec Gilbert Gellres, directeur pédagogique, et Lovet Bisquagnet, président de l'École Diwan de Saint-Brieuc.

"L" a convention passée en juillet 1990 avec le ministre de l'Education nationale n'intègre pas la croissance de Diwan, pas plus qu'elle ne prend en compte le collège ouvert au Relecq-Kerhuon depuis 1988. Et nos enseignants n'ont pas accès aux IUFM. La langue bretonne n'avance pas faute de moyens" déplore André Lavanant.

ASSURER LE DEVELOPPEMENT, DEMAIN

Pour Diwan, cette expansion correspond à une nécessité : la croissance des effectifs est forte (+ 12 % de 91 à 92) et il faut pouvoir offrir aux élèves Diwan la possibilité de poursuivre leur cursus après le primaire en Côtes-d'Armor et après la troisième en Finistère : à la rentrée, huit collègiens ont dû quitter la filière Diwan pour entrer dans des lycées traditionnels.

D'après André Lavanant, il y a donc urgence à renégocier la convention "la croissance de nos effectifs serait supérieure si on en avait les moyens. Et nous voulons savoir de quelle manière Diwan va pouvoir assurer son développement demain". Puis déabusé, le président de la fédération ajoute : "Mais vous verrez que la nouvelle convention prendra en compte le collège existant mais pas le lycée. C'est un combat permanent".

Les projets de ce type ne manquent pas : le collège des Côtes-d'Armor et le lycée Diwan doivent ouvrir en 1994. Un centre de production pédagogique en langue bretonne pourrait être mis en place au CDDP de Saint-Brieuc, avec le concours du Rectorat de Rennes.

" Monsieur le Ministre d'Etat, Vous avez rappelé, dans un rier du 4 juin 1992, votre attachement aux langues et cultures régionales. Vous affirmez votre "volonté entière et résolue d'assurer la continuité et résoudre d'assurer la continuité de leur développement et de favoriser de nouvelles avancées significatives en ces domaines dans une vision d'avenir cohérente avec les grandes orientations définies par le Président de la République et le Gouvernement".

En avril 1988, vous interpelliez M. Chirac, premier ministre, et M. Monory, ministre de l'Education nationale pour leur demander les mesures qu'ils entendraient prendre "pour permettre aux écoles Diwan de poursuivre l'enseignement en langue bretonne".

Aujourd'hui, M. le ministre d'Etat, vous êtes ministre de l'Education nationale. Les écoles bilingues Diwan, les parents, les enseignants et tous les Bretons qui suivent notre action éducative avec attention et sympathie vous posent la même question, alors que, faute d'une reconnaissance réelle par l'Education nationale, notre système d'enseignement se trouve dans une situation financière qui le conduit à l'arrêt d'activité si des mesures urgentes ne sont pas prises.



Les élèves de l'école Diwan de Saint-Brieuc en compagnie de leur institutrice, Chantal Le Gallier.

En 1992, Diwan c'est :

- 937 élèves dont 490 en maternelle, 360 en primaire et 87 au collège.
- 23 établissements répartis sur les cinq départements bretons : 22 maternelles, 21 primaires et le collège.
- A la rentrée, 5 nouvelles classes se sont ouvertes : à Paimpol, Brest et Quimper pour les maternelles, à Lesneven pour les primaires, le Relecq-Kerhuon a dédoublé une classe de sixième. Le projet d'ouverture d'une classe à Vannes devrait se concrétiser à Pâques.
- Diwan emploie 118 personnes dont 105 enseignants. Pour parler l'absence d'une filière de formation pour ses professeurs au sein de l'IUFM, Diwan, l'Union des enseignants de Breton et "Stollie ar fourer" ont monté leur propre formation des maîtres grâce à la contribution de 1,3 MF allouée par le Conseil général du Finistère. La première promotion comptait 9 élèves l'an dernier. 14 élèves enseignants sont attendus cette année. La formation se déroule sur un an. Les charges de personnel représentent 80 % du budget de Diwan.

A noter les bons résultats des élèves qui étaient en troisième l'an dernier : 100 % de succès au BEPC, à l'examen en breton et à l'examen en anglais proposé par l'Université de Cambridge. Leurs benjamins ont obtenu des résultats supérieurs à la moyenne nationale aux tests Jospin.

Une cassette vidéo présentée en vingt minutes l'école Diwan vient d'être éditée par le Conseil général du Finistère. Tous les élus bretons l'ont reçue. Chaque école en possède une. Diwan - BP 22, 28070 Lannilis, 98 04 05 92.

Si bien qu'aujourd'hui l'Education nationale dépense en moyenne 11 818 francs par élève dans le primaire, mais pour un écolier de Diwan, il ne lui en coûte que 7 728 francs. Un collègion revient à 19 655 francs pour une année à l'Etat, mais un collègion de Diwan ne bénéficie pas d'un seul centime, sinon du soutien des collectivités locales et surtout du Conseil général du Finistère.

Pourtant les écoles Diwan, malgré leur pauvreté et les nombreuses embûches ont fait la preuve de leur qualité pédagogique (...). Les élèves, non seulement acquièrent une maîtrise du français au moins équivalente à celle des autres élèves et à une plus grande facilité pour l'acquisition des langues étrangères.

Onze ans après l'élection de François Mitterrand à la présidence de la République, il est profondément choquant que sur une question de société et de démocratie, le gouvernement soit encore si loin d'avoir tenu les engagements, pris solennellement auparavant par ceux qui y détenaient toujours le pouvoir depuis : les graves difficultés financières auxquelles sont confrontées les écoles Diwan aujourd'hui en sont la manifestation. Aussi nous attendons de vous, Monsieur le ministre d'Etat, que vous preniez des mesures significatives, mais également rapides, sans lesquelles votre perte de crédibilité et celle de vos amis sera consommée (...)"

Le Président de Diwan ANDRÉ LAVANANT

Pour l'heure cette lettre ouverte dont nous publions des extraits et qui date du 29 septembre a reçu le soutien d'élus, mais toujours pas de réponse de la part du ministre.

Rémi Chauvet, lauréat du Marron littéraire



Le marron dans sa baguette, remis à Rémi Chauvet, lauréat du Marron littéraire.

L a Confrérie du Marron de Redon a créé un prix littéraire ouvert aux auteurs de langue française et destiné à couronner une fois tous les deux ans, les années paires, lors du mois du Marron (octobre) un ouvrage en prose paru au cours des deux dernières années, précédant l'attribution. Les livres présentés, qui devront avoir été publiés à compte d'éditeur, porteront sur le patrimoine historique ou culturel de Bretagne : biographie, essai, ouvrage d'histoire, roman... sont admis. Le jury est composé de la bibliothécaire de Redon, de M. Aderna (Société Polymathique du Morbihan), d'Yvonne Gicquel, Bernard Rio, Jean-Bernard Vahetti, Yannick Pelletier. Réuni en septembre dernier, le jury a couronné au premier tour de scrutin l'ouvrage de Myrthine, Rémi Chauvet, *Rèves de pierre* (Editions Ere).

La qualité esthétique des photographies de châteaux, d'arbres en partie ruinés, en partie saisis par le végétal comme dans une baroque étreinte cédant à un nostalgisme romantique, l'intelligence des textes (de Chateaubriand à Angèle Vannier) mis en regard des photos, le soin précieux apporté à la réalisation de l'ouvrage ont été salués par la quasi-unanimité du jury.

3^e après-midi du livre

JEAN MARKALE ET YANN FOURÉRE seront présents pour dédicacer leurs livres sur la Bretagne, avec des dizaines d'autres écrivains, au 3^e après-midi du Livre organisé par Eric CROENNE (auteur de l'Annuaire de la presse non conformiste) le samedi 14 novembre de 15 à 19 h dans les Salons Notre-Dame-des-Champs, 92 bis, boulevard du Montparnasse, 75014 Paris.

THÉÂTRE

La passion celtique
A l'occasion de son spectacle *La Passion Celtique*, la troupe Ar Vro Bagann a édité un livret contenant une notice historique sur la Bretagne à la fin du Moyen-Âge, par Jean Kerhervé, un historique de la création des grands calvaires par l'abbé Cassin, le théâtre populaire breton, par Yann Ber Piriou, et une large explication des différents tableaux de la Passion et des sources d'inspiration que sont les livres, les vitraux, la statuaire, les textes anciens, etc... Cet élégant livret de 32 pages est abondamment illustré de très belles photos en noir et blanc et de 8 planches en couleur. Textes en français et en breton.

A vendre 30 F auprès de la troupe Ar Vro Bagann - Krenn'h ar'Cham - 29680 Plougarnec (Tél. 98 04 50 66) - 12 F de port.

COMME UN ANGE après temps de misère, par Julien Simons - Ce comédien originaire de Lorraine a adapté pour le collectif Dignod une suite de lettres que Yves Le Penne, soldat de Cavan accusé aux idées de la Révolution, écrit à sa famille pendant ses sept années au service des Armées de la République. C'est une intéressante évocation des meurs du temps aussi bien en Bretagne que dans les pays traversés. (Ed. UBACS, 13 bd, F. Roosevelt, Rennes - 69 F.)

DOCUMENTS

Le maître d'école du Tévê-Lava

Les pages sur l'enfance et la jeunesse de Marcel Leguen en Bretagne, ses réflexions sur la langue bretonne, ouvrent fort bien ces "esquisses réminiscentes" où l'auteur, enseignant, évoque l'île au milieu de ce siècle. Durant 12 ans de présence, il aura découvert et appris à aimer un peuple original et sa culture. Cela lui inspire des rapprochements peu conventionnels ! Un témoignage humain enrichissant. (Ed. de l'Harmattan - 90 F.)

CRIMES DE SANG, par Pierre Bellemare et J.-P. Nahmias - Du couple scandaleux à l'archer Fou, en passant par un médecin violent et madame Foubelle, 40 histoires tirées de faits divers réels. (TFI éditions).

LA FEMME CELTE, par Jean Markale - En réimpression, une étude devenue un grand classique. (Ed. Payot).

MITTERRAND S'EN VA, par Manicamp - Au gré d'une périple, le départ de Mitterrand - une galerie de portraits feroces des hommes politiques de notre fin de siècle. Derrière ce pseudo, un fin connaisseur. (Ed. Olivier Orban).



PRATIQUE

L'AMOUR DES ROSES, par Annette Schriener - Un album illustré de 150 photos pour choisir, planter, tailler, soigner les rosiers de toutes sortes. (Ed. Rustica).

FEMMES SEULES, parents isolés - tous vos droits, par D. Mazaud-Lueder - En 100 pages, l'essentiel de ce qu'il faut savoir. (Ed. du Droit, 7785 Héricy).

LE LIVRE DE BORD DE LA FEMME, par M.C.I. Delahaye - Les réponses aux questions qu'une femme se pose aux diverses périodes de sa vie. (Marabout).

Les lectures de Yann Brekilien

La Maison Tanaka

Notre compatriote Catherine Lincoln-Delapré, qui vit aux Etats-Unis, nous ouvre, à travers les destins de plusieurs familles américaines et japonaises d'un certain nombre de mari et de sœurs (Nippo-Américains de la première et de la deuxième générations nés aux U.S.A.), une vaste perspective sur la guerre 1941-44 dans le Pacifique et sur l'existence des Yankees et des Nippons pendant la seconde guerre mondiale, après l'agression de Pearl-Harbour. On y apprend avec horreur comment les citoyens américains d'origine japonaise ont été traités par leurs concitoyens à peu blancs et comment les prisonniers américains ont été traités par les soldats japonais. Ce sont des choses qu'il est bon de savoir pour pouvoir juger les événements et pour découvrir les hommes, leurs passions, leurs souffrances. Ainsi se rend-on compte, si l'on n'en avait pas déjà conscience, que des différences existent dans le comportement des peuples, selon les traditions dans lesquelles ils ont été élevés, mais que les peaux blanches comme les peaux jaunes peuvent également découvrir des âmes noires.

Catherine Lincoln-Delapré a dessiné avec beaucoup de pénétration psychologique et de beaucoup de tendresse des personnages très divers, qu'elle a su rendre attachants. Il y a la famille Tanaka qui était intégrée aux Etats-Unis mais qui, après Pearl-Harbour, se voit injustement suspectée, est dépourvue de tous ses biens et finalement internée dans un camp. Cela la conduit à se diviser, les uns se mettant à détester l'Amérique, les autres se dévouant pour elle. Il y a aussi la riche et puissante famille Noma dont les membres américanisés se sont empressés de rejoindre le Japon ou les jumelles Emi et Fumiko qui le plus grand mal à s'adapter à un monde trop différent de celui où elles ont grandi. A mesure que la guerre se prolonge, la situation devient de plus en plus dramatique...

Après Hiroshima, c'est une autre vie qui commence pour chacun, comme si le passé était effacé. (Catherine Lincoln-Delapré, "La Maison Tanaka", 453 pages - Ed. Julliard, 120 F.)

La mauvaise foi

Si l'on ne savait que ce roman est le premier livre de Catherine Bosramier, on ne manquerait pas de dire qu'elle a du métier. Le récit est conduit avec beaucoup de maîtrise, dans un style irréprochable. Le sujet, assez délicat, demandant à être traité avec discrétion, l'auteur s'en est remarquablement bien tiré et a su rendre accessible la psychologie inquiétante de son héroïne.

Juliette, étudiante en Sorbonne, a entrepris la rédaction d'un mémoire sur Collette, mais, pour se changer les idées, elle suit la suggestion de son libraire qui lui a conseillé la lecture des œuvres de Léa Vélire, écrivain catholique, qu'elle décide de faire la connaissance de cette femme de lettres. Tout de suite, la jeune fille et la femme mûre, qui a l'âge d'être sa mère, sympathisent. Elles se voient souvent et l'admiration de Juliette pour Léa se mue peu à peu en un amour passionné. Léa s'en rend compte et cherche à y échapper. Mais Juliette n'accepte pas cette fuite. Son désir charnel non réalisé et non vaincu se transforme en aspiration à la vengeance. Elle veut, avec une volonté farouche et perverse, humilier l'adorée. Elle se damnera, mais la soumettra.

"Le récit de cette étrange passion est un roman inhabituel. Il fallut un réel talent pour le traiter. Catherine Bosramier possède ce talent. On attend avec intérêt sa deuxième œuvre qui sera l'épreuve de vérité." (Catherine Bosramier, "La mauvaise foi", 226 pages - Editions François Bourin, 110 F.)

Y.B.

BD

LA TERRE EN FACE par Paul Pen et Patrick Naze - Editions Corentin. Deux siècles d'organisation des paysans en Bretagne, depuis la naissance de la première Société d'Agriculture jusqu'à la mise en place de l'Office Central. C'est ce que raconte la bande dessinée de Patrick Naze et Paul Pen. Co-éditée par Coopagri-Bretagne et les Editions Corentin, cette ode au progrès technique et au mouvement coopératif de première génération est complète, pleine d'anecdotes et très dense. A tel point que l'on se demande parfois si la BD est le "véhicule" approprié pour une telle synthèse. Mais cette réserve vaut pour bien d'autres livres d'histoire "écrits" en bande dessinée. Il reste que la Terre en face comble sans doute un manque pour tous ceux, agriculteurs et ruraux, qui souhaitent savoir d'où ils viennent, sans pour autant se plonger dans les écrits d'historiens. J.M.L.

POCHOTHÈQUE

PRESSES POKETT - Mariés ! par August Strindberg - un Suédois à l'humour trisoutien qui nous conte des histoires plutôt déprimantes - *Les genoux cagneux*, par F. Ryck et M. Edo : des enfants qui ont de drôles de jeux - *La révolution alimentaire* : la méthode Adamski pour dégraisser l'organisme et retrouver le tonus.

POINTS - Le paradis des oranges, par Patrick Grainville : un roman plein de filles et de sensualité. (Ed. du Seuil).

LE LIVRE DE POCHE - L'air et les songes, par Gaston Bachelard : essai sur l'imagination du mouvement - *Economiser la planète*, par Claude Allegre : les équilibres naturels en péril - *Le verger du diable*, par Alain Gerber - *Dieu en questions*, par André Frossard : des embryons de réponses, pas toujours claires, aux questions sur la foi - *Le bel amour*, par Brigitte Le Varlet : une jeune femme fantasque, une famille bizarre, des amours longues à cheminer... une histoire aux bonnes odeurs de campagne - *Rires d'homme entre deux pluies*, par Claude Duneton : deux jeunes insouciants vivent avec humour leur bohème - *Mourir à loisir*, par Hubert Monteilhet : l'horrible mort d'un médecin pris à ses propres pièges.

Le guide des 7 000 musées

Ce guide est le fruit de nombreuses années de recherches par deux spécialistes, Alain Morley et Guy Le Vasseur. C'est un inventaire unique : 7 000 musées et collections plus célèbres aux plus méconnus, répartis dans l'hexagone, outre-mer, en Andorre et à Monaco.

Une présentation par régions administratives (helas ! pour la Bretagne) et par ordre alphabétique de départements, les informations concernant l'accès, les langues d'accueil, une sélection de musées recommandés pour les enfants, une cote selon l'intérêt, l'aspect insolite de ce guide une mine d'informations précieuses pour le voyageur. Des index par villes, musées, noms-clés et personnages célèbres rendent sa consultation aisée. (Guide Seat, Ed. Le Cherche-Midi - 120 F.)

NOUVELLES

AFFAIRES INDIGÈNES, par Jean-Luc Coatallem. (Ed. Flammarion).

CONNAISSANCES

LE MAXI-DÉBUTANTS (CE2, CM) - Une porte ouverte sur une meilleure maîtrise de la langue. (Ed. Larousse).

Skinwel e Breizh

Chalet bras eo Diwan o welet ez eus bet digresket c'hoazh an amzer a vez roet d'an abadennoù e Brezhoneg e-barzh steuv abadennoù nevez Frantz. Ha n'eo c'hoc'h e kavomp kement-se goude an hanvez a bezh hep an distañ brezhoneg war ar skramm. Digresket ez eus bet padaleh an abaden stiriñ Chaden ar Vro eus li c'urvez betek 40 minutes, hag hivizken ne vo skignet abaden benderiek ar c'heleier An Taol Lagad war Breizh-Izel nemeten.

D'ar mare ma tiskouez an enavadurioù sellad ha klevet froun mont war bent dilzeo falioù rannvroel, e poue Diwan war an ezhomn da groun ur chadenm holl-vechoneg evit Breizh en he fezh. Hiziv an deiz eo et ret holl ur seurt sevel evit krennvañ d'arvoud ar deskadurezh divyezhek hag ouzhpenn-se e vez degaset d'hor bro/rannvro ul lusk sevenadurel hag kevredigezh/sokial nevez. ■

HUMOUR

Le meilleur de l'humour français, par Michel Leeb - Les bons mots d'auteur ou l'on ne s'attendait pas à les trouver ; un bon rendu compte la morosité. (Ed. Cherche-Midi).

Nouveau

LE MANUSCRIT CHANCELOR, par Robert Ludlum - Le puissant directeur du FBI a-t-il été assassiné ? Ses dossiers font l'objet d'une chasse sans pitié. (Ed. Robert Laffont).

DE MERE INCONNUE, par Charles Briand - La vie difficile d'une paysanne dont le fils, qui lui ressemble, n'est pourtant pas son fils légal - elle confie ses tourments. (Ed. Le Cherche-Midi).

COMME TU AS CHANGE, par Guillaume Le Touze. (Ed. de l'Olivier).

LA PEAU DU MONDE, par Jacques-Pierre Amette - Ce roman, qui se déroule en partie dans la région malouine, est celui d'un homme desabusé qui voudrait s'effacer de la vie quotidienne. (Ed. du Seuil).

LE DERNIER ANGE, par Robert de Gouliane. (Ed. Centurion).

LES BELLES MENTEUSES, par Sophie Chauveau - Une jeune femme en quête des hommes de son passé qui ont disparu sans laisser de traces. (Ed. Robert Laffont).

BIBLIOTHEQUE COSMOPOLITE - Solitaire, par J.C. Cotes - *Le pisseur de copie*, par Muriel Spark - *Un héritage exorbitant*, par Anita Desai. (Ed. Stock).

VANILLA, par Florence Lautréou - Le jeune esclave qui découvre le geste qui féconde la vanille en quête de sa liberté et de sa vérité. (Ed. Robert Laffont).

COMOEDIA, par Serge Philippini - Un homme tourmenté entre le ciel et la chair. C'est constant : dommage que l'esprit de l'histoire ne soit pas celui des premières pages. (Ed. Phebus).

FRENCHIE, par Roger Borniche - Giraldi, un membre de la filière franco-libanaise, est arrêté en Californie alors qu'il convoitait une importante livraison d'heroïne. Alors que le FBI lui propose de l'amnistier s'il accepte de témoigner contre les parrains de l'organisation, ceux-ci font enlever sa femme Isabel. Borniche lui rend visite en prison pour le compte du FBI et découvre la raison de son silence. C'est alors une gigantesque traque qui s'engage pour retrouver Isabel. Mais une "guerre des pollés" implacable provoquera l'échec de l'opération. (Ed. Presses de la Cité).

MARIE TÊTE D'ANGE, par Robert Christopher - Il faut attendre la 424e page pour que la cantinière perde son peucelage pourtant souvent mis en danger. Mais, au delà de l'eau-de-rose, il y a de bonnes évocations de l'ère napoléonienne. (Ed. Phebus).

Dans les années cinquante...

Les pionniers du cinéma breton

Janig Corlay qui nous a quittés à Lorient au cœur de cet été, est né en 1915, en Haute-Cornouaille, dans la famille Ruen, de Corlay, cité dont elle adopta le nom pour pseudonyme. Du côté paternel elle était née Leclerc. C'est au cours de ses études à Rennes qu'elle prend pleine conscience de la question bretonne et qu'elle approfondit sa culture celtique. A 22 ans, infirmière diplômée d'Etat, elle dirigeait le dispensaire anti-tuberculeux de Quintin.

Par son mariage en janvier 1939, avec Henry Caouissin, alors secrétaire de l'Abbe Yann-Vari Perrot, pour les "Bleun Brug" - "Feiz Ha Breiz", lui-même innovant dans la BD bretonne (Evis ar bugale), deux vies deviennent indissociables dans leurs activités culturelles, littéraires. Des 1940 à Landerneau, ils prennent l'initiative pour la jeunesse, du journal illustré "olole".

Son cet hebdomadaire, vont se greffer les albums illustrés de l'équipe du Léon. Les meilleurs illustrateurs bretons d'Alors y participent : Le Rallec, F. Jobbe-Duval, Thoen, Moris, Micheau-Vernez, Jim Sevellec, Pierre Péron, de Paris, Ch. Herouard, Benjamin Rabier. En 1950 paraît "Le paradis breton", celui des Saints fondateurs. Janig Corlay se joint à son mari, conseiller culturel du film de Delannoy "Dieu a besoin des hommes", d'après le roman d'Henri Queffelec "Un retour de l'île de Sein". Nait une amitié avec Pierre Fresnay et plus encore avec André Clément, jeune veuve de guerre d'un Breton, comédienne boulevaresque, une des plus belles voix du cinéma.

Fin 52 début 53, les frères Caouissin créent le cinéma breton "Britta-films". Il y a 40 ans ! Janig Corlay collabore aux scénarios de son mari. Le fer film long métrage sonore en 16 mm sera un succès populaire : "Le mystère du Folgoec" dont André Clément est la réalisatrice en français, film bilingue pour les dialogues : 300 acteurs

des paroisses du Léon participent à l'évocation de six siècles d'histoire de Bretagne... En 1954, tourné en Haute-Bretagne et dans le Paris de 1880 (?), "Le meilleur de ma jeunesse" de Theo Botrel, de St-Méen-le-Grand, d'après ses "souvenirs d'un barde errant"... "La lune de Landerneau", long métrage en couleurs, face à face d'histoire et d'humour entre les princes de Rohan et Kersja et Louis XIV, au château de Versailles en 1954... 12 moyens et courts métrages s'y ajoutent. Demandés par de nombreuses associations, ces films feront le tour du monde.

En 1981, Janig Corlay a conté "L'acme face à l'ankou" pour le bicentenaire de la naissance de l'ancêtre de la médecine moderne, né à Quimper ; "Gonéri fille de Cadoudal" ; "Le glaive de lumière"...

Elle repose au Carnel, non loin de Bruzeux, de Madeleine Desrochers la poétesse, du docteur Bodélio le biochimiste... Les goëlandes se balançaient dans le ciel marin vers les terres des reliques. Destin en filigrane pour une Bretagne littemporielle. ■

JORDA
RENAULT-CAOUISSIN

ARMOR MAGAZINE - NOVEMBRE 1992 31

ARTS

Les feux de la mer

Pour parcourir toutes les côtes du monde et la découvrir en phrases, ces fabuleux chefs-d'œuvre indispensables à la navigation, le Musée de la Marine présente "Les Feux de la Mer" jusqu'au 31 janvier 1993.

Ar-Men, Cordouan, Eckmühl, les Baleines, Kéréon... D'escalade en escalade une collection d'objets insolites, de peintures, photos, cartes postales, livres anciens et modernes, maquettes historiques ou réalisées en briques Lego, retrace l'histoire des phares mythiques qui ne cessent de frapper l'imagination... Mais aussi, la vie des gardiens de phares, ces sentinelles de la mer.

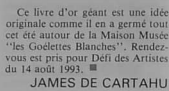
Pour aller jusqu'au bout du jeu, l'exposition intègre un vaste atelier de construction Lego réservé aux enfants de 5 à 15 ans.



A Caroline Richard le Défi de Binic

Le Défi des Artistes n'est pas ordinaire : il réunit pour la première fois dans l'hexagone des peintres de tous horizons, de 7 à 97 ans, de l'élève au professeur, de l'amatour au professionnel, qui acceptent de se produire en public de 10 à 18 heures le même jour. Supports, thèmes et dimensions sont libres.

L'animateur du Défi n'est pas banal non plus : Jean-Pol Dumont Le Douarec, petit-fils d'armateurs, écrivain (La Saga des Carfantans), journaliste, titulaire de nombreuses décorations, amateur d'art, président-fondateur du Salon des Artistes de la Mer, promoteur de "Binic, Village d'Artistes".



JAMES DE CARTAHU

UN SALON COUSU D'OR

Cet été à Binic le Prince et la Princesse Khanicoff, grands amateurs d'art, viennent spécialement de Jersey, inaugurer le Vie Salon des Artistes de la Mer. 250 œuvres présentées par 50 artistes (peintres, sculpteurs, artisans et photographe d'art). C'est une jeune femme, de 25 ans, Caroline Richard, qui remportait le grand prix.

Lors de la réception de clôture du Village d'Artistes (4 500 visiteurs) Jean-Baptiste, 12 ans, dévoilait un livre d'or géant, pas ordinaire : un grand châtis entoilé que le maire M. Laudren a signé pour authentification. Les amis des arts ont pu y contempler à loisir "Les poissons amoureux" de Dominique Rochefort, "La goélette" de Cartahu, "l'anse de la Rogonuse" de Mme Heisard, "Le clown de Chiquan"... et à côté du "Port de Saint-Quay", de Belcor, les empreintes rouges des pneus de la moto de Lionel Le Calvez.



Portrait de Dami, par Medema Malkenson

Les prix décernés

- Grand Prix du Salon : Caroline Richard
- Défi des Artistes - Grande médaille et Lion d'Or de la peinture : Lionel Le Calvez - Isabelle de Voltaire ; Michel Coffie
- Prix de la Ville de Binic : Dom Rochefort
- Premier prix de Peinture : Isabelle Belton (pastel) ; Belcor (aquarelle) ; André Fey (pochette vernissée) ; Cornelia (peinture à l'huile)
- Deuxième prix : Jean-Charles Gautier ; Jean-Jacques Binard ; Mich Leg Endre ; Jacqueline Malkenson ; Michel Defay
- Premier prix Artisanat d'Art : Joël Babey
- Prix des Arts : Michel Coffie
- Prix "Binic 92" : Camille Girot-Marquet
- Prix du public : 1. Caroline Richard ; 2. Jacques Corbel dit "Belcor" ; 3. André Fey
- Prix vétéran 92 : Robert Verry, 86 ans
- Prix du président : Pierrrot Brunet

Le Nost l'essentialiste

En plus de trente ans de peinture, Alain Le Nost n'était jamais venu exposer à Rennes. Cela s'est fait et bien fait en cette fin d'été à la Galerie Yves Halter qui l'accueillait au cœur même de la ville. C'est une exposition haute en couleurs que le Painpolois a présentée. Des peintures inspirées "par le beau intérieur" qui laisse toute sa place à la vérité des situations. Le Nost se veut essentialiste, il nous engage dans une confrontation à la couleur, au rythme, au mouvement pour une

(Photo Janig Monjurgis)



Michel Coffie (Côte d'Ivoire), jeune leuette, présente le livre d'Or.



Yves Mériel-Bussy

Il ne faut pas parler de Yves Mériel-Bussy. C'est un figuratif qui ne chante pas pour la seule joie de chanter. A chaque toile, il nous raconte une histoire. C'est cela la peinture figurative : on raconte une petite maison, une fille qui est belle, quelques fleurs, ou encore un moment sur un étang et on le dit en formes et couleurs. On peut aussi dire en français et en alexandrins. Il suffit d'avoir du talent et le public est convaincu : la démonstration est faite. (Gal. Salussen, Brest) - J.J. SEVELLEC

Enluminées enluminées

Marie-Thérèse Fouillas fait fort. A l'aube d'une saison particulièrement riche en événements, elle a proposé à l'Espace Ouest-France (lieu fantastique pour les expositions thématiques à Rennes) un moment exceptionnel : "Manuscrits à peintures, XIIIe-XVe siècles". Dans une ambiance particulièrement religieuse, plus liturgique, la Bibliothèque Municipale offrait la rencontre magique avec le livre, avec l'école d'enluminure du Moyen-Age. LE LIVRE.

Tableaux, poèmes, ils sont le constat que la Bretagne est au cœur même d'une civilisation qui annonce l'aujourd'hui européen. Pour accueillir ces "bijoux" essentiels, l'Espace Ouest-France s'est pare de vitraux, de chandeliers, d'ambiance feutrée pour faire dire au patrimoine écrit la densité de

UNE BONNE INITIATIVE

Le peintre Serge Docéu a apposé le macaron d'Armor-magazine sur la vitrine de son atelier de Cordemais.



son existence même. Cette beauté là nous renvoie à la prière qu'elle soit religieuse ou profane.

A.G. HAMON
Espace Ouest-France, 38, rue du Pré Botic, Rennes.

EXPOS

BREST - Galerie La Navire : François Dilasser - Gal. Salussen : Yves Mériel-Bussy
CHAPELLE-CARO (la) - Musée de Crèvecœur, costumes d'enfants
DINAN - Auberge de Jeunesse : l'architecture des auberges de jeunesse bretonnes
FOUGÈRES - Espace Juliette Drouot : Daniel Jan, photos
GROIX - Ecomusée : petites pelées de l'île

HENNEBONT - Atelier, route de Lorient - Anne Thomas
LORIENT - Musée de la mer - "vies" autour du cabot - Crédit Lyonnais, place d'Alsace-Lorraine - Anne Thomas

NANTES - Gal. des beaux-arts : Topu na Dogon, potesaux Dogon sculptés, gravés - Ariothèque - Ghislain Méhio - François Loret - Musée Dobrée - Jacques Callot - "Les misères et les malheurs de la guerre" 1835 - Musée archéologique - de la préhistoire aux Vikings - Musée des beaux-arts : les collections du F.R.A.C.
PARIS - Palais de Chaillot - les feux de la mer

PONT-AVEN - Musée - Alcide Le Beau (1873-1943) - Gal. du Veneur - Albert Flocon - Gal. du Bos d'Amour à partir du 28 nov. - céramiques de Patrick Le Tuault, J.P. Baudens, Joël Nugier

QUIBERON - Soffin : Nello
QUIMPER - Gal. Artem : Nicole Blouët, Hung Rannou

RENNES - Halle Martenot du 8 au 11 novembre : 9 artistes exposent 140 sculptures - Triangle : "modèles" d'Eric Fontaineau ; "rives", photos de Dolores Marat - CCSTI, place des Colombes - des animaux et des plantes - Galerie du TND : territoires, photos de J.N. Vinter, Oudard, Toan, etc. - MJC Brequigny : photos de Mil Hinton - Musée de Bretagne et Bibliothèque municipale - Ernest Renan - Musée des beaux-arts : Roger Catherineau, photos expérimentales (1950-61) - Gal. Ikkon, rue Carnot : B.D. de Jean-Charles Krahen - Gare SNCF - photos de Marc Rappillard, textes de Philippe Le Guillou

ST-BRIEUC - Atelier du Passage-Parcours du 2 au 24 - Anne Thomas - Galerie Athena : Yvan Travers, peintre surréaliste du 3 au 26 novembre

ST-EVAIREC - Manoir du Mous-tier : peintres en Cornouaille

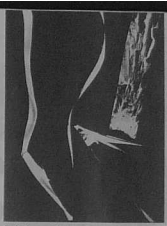
ST-GOAZEC - Château de Trévarz : rétrospective Simone Le Moigne

ST-HERBLAIN - Oryx : sculpteurs de Bretagne

ST-JACQUES de la Lande - Gal. Diaph : lumières de Chine, photos de Jean Chabonneau et de Nader à Douneau, 6 photographes français

SEL-de-Bretagne (le) - Musée des arts et traditions populaires : l'Action et les œuvres du sculpteur Eugène Aulnète

VANNES - La Cohue : quand Vannes s'appelle Dariorum
VERN-sur-Seiche - Galerie de l'Abbaye à partir du 20 nov. : sculptures de Hugard



Catherineau : photographie, 1955.

Photos expérimentales 1950-61

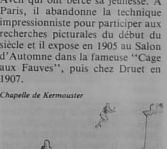
La principale préoccupation esthétique de Roger Catherineau est de chercher dans la réalité des formes d'abstraction. Ses sujets sont aussi bien le portrait que le paysage et il cherche à émanciper sa photographie de la tutelle de la nature en intervenant par des manipulations chimiques au tirage. En réalisant des surimpressions afin de donner plus d'expressivité à ses portraits, il introduit la notion de temps. Il dématérialise portraits et corps en les dissolvant. Ses portraits sont chargés de tension et l'espace devient irréel. (Musée des Beaux-Arts, Rennes)

1873-1943

Alcide Le Beau

Né à Lorient, Alcide Le Beau est particulièrement sensible à la vision intellectualisée des maîtres de Pont-Aven qui ont bercé sa jeunesse. A Paris, il abandonne la technique impressionniste pour participer aux recherches picturales du début du siècle et il expose en 1905 au Salon d'Automne dans la fameuse "Cage aux Fauves", puis chez Druet en 1907.

Chapelle de Kermouster



Boudier à Plouze : extrait d'un album d'Yves Kervinio.

Après un séjour de quelques années à Neuchâtel, il se fixe en 1922, à Sarny où il travaillera à l'écart, jusqu'à la fin de sa vie.

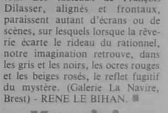
Doté d'un talent très riche, Alcide Le Beau se révèle un impraticable créateur qui puise son inspiration dans une nature teinte parfois de symbolisme wagnérien. Mariées, paysages de montagne ou scènes intimistes témoignent d'un rythme personnel fougueux, exprimé avec des formes vibrantes, dans une matière éclatante. (Musée de Pont-Aven)

François Dilasser

Si son art se nourrit d'humour léger, voire de coquetterie retenue, on ne saurait omettre l'inquiétude, peut-être le drame, qu'impriment les formes cloquées, les silhouettes dressées, têtes et torses souvent traquées bien qu'il les appelle d'ordinaire "figures de fantaisie". Mais après moi, il s'est doté d'une écriture originale, fondée sur de petits signes géométriques hésitants ; anguleux ou obliques, ils capent des lignes de force.

Ce graphisme, dont l'allure maladroitement masque la persistance et l'efficacité, est un moyen délicat d'explorer l'immensité d'un monde poétique, celui que bornent Amadeus Hoffmann et Lewis Carroll, pour ne rien dire du légendaire breton. Les tableaux de François Dilasser, alignés et frontaux, paraissent autant d'écrans ou de scènes, sur lesquels lorsque la révérence acarte le rideau du rationnel, notre imagination retrouve, dans les gris et les noirs, les ocres rouges et les beiges roses, le reflet fugitif du mystère. (Galerie La Navire, Brest) - RENE LE BIHAN

Kervinio



Boudier à Plouze : extrait d'un album d'Yves Kervinio.

Apprenez le breton
EVIT AR
BREZHONEG
B.P. 41 - 29870 LANNILIZ
Abonnement
6 numéros : 75 F

projecteurs

L'Ensemble Baroque de l'Ouest : un répertoire passionnant

Le baroque, c'est baroque, non ? Sans doute pas pour les amateurs de cette musique, riche, joyeuse, tendre ou mélancolique marquée du sceau des plus grands : Lully, Telemann, Charpentier, Bach, Monteverdi et l'aujourd'hui reconnu Marin Marais. Pour Anne Finet, soprano de l'Ensemble Baroque de l'Ouest, il est des œuvres de cette époque à connaître et à chanter avec passion. Pour ouvrir à la grâce nos oreilles modernes.



Armor magazine - Comment et pourquoi est né l'Ensemble Baroque de l'Ouest ? Quelles sont ses options musicologiques ?

Anne Finet - L'E.B.O. est né à la fin de l'année Lully en 1987, un peu par surprise. Nos options ont été tout de suite les suivantes : jouer sur des instruments dits "baroques", c'est-à-dire fabriqués entre 1600 et 1750, ou des copies fidèles de ces instruments ; suivre les règles de l'interprétation de l'époque, tant vocales qu'instrumentales, afin de faire revivre le répertoire d'une manière qui le mette le mieux en valeur ; se tenir au courant des recherches faites en ce domaine et en effectuer nous-mêmes. A l'époque, il y avait encore très peu de musiciens professionnels "pratiquants" du baroque dans nos régions ; nous avons voulu encourager cette pratique en leur fournissant un "travail au pays".

A.M. - Pourquoi ce choix du baroque ?

A.F. - Les curiosités personnelles ont joué. Remy Landy, violoniste familier du répertoire fin 18e et 19e a éprouvé le besoin, pour pouvoir mieux l'interpréter, de "voir ce qu'il y avait avant". En ce qui me concerne, en tant que chamanesse, c'est la richesse des partitions écrites pour la voix soliste qui m'a inté-

ressé. L'opéra baroque, dans tous les pays d'Europe, a produit des œuvres passionnantes à connaître et à chanter. Nous passons de longues et merveilleuses heures en bibliothèque à lire des manuscrits ou éditions anciennes, afin de ne pas borner notre répertoire aux tubes ressassés du genre.

A.M. - On parle beaucoup de Marin Marais aujourd'hui : quelle place lui faites-vous dans le concert des musiciens de cette époque ?

A.F. - A l'occasion de la sortie du film "Tous les matins du monde", le compositeur Marin Marais a connu une très large audience ; bien sûr pour les musiciens et le public habitué du baroque, il a toujours été un grand homme. Il a amené l'art de la viole à une telle perfection et à un tel niveau de difficulté technique, sa marque a été tellement forte que, peu après lui, cet instrument est tombé dans l'oubli. L'E.B.O. avait interprété des extraits de sa tragédie lyrique "Alicione" en 1989 avec des moyens insuffisants, mais qui permettent de se rendre compte de l'importance de l'œuvre.

A.M. - Qu'est-ce qui fait selon vous le charme déclaré du baroque ?

A.F. - Après la polyphonie de la Renaissance, nait vers 1600 en Italie l'idée de faire exprimer des senti-

ments de tous ordres à une voix qui serait servante du texte et seulement soutenue par un instrument de musique harmonique comme clavecin, orgue, harpe ou luth et un instrument qui tient le son, comme une basse de viole ou un violoncelle qui renforce la ligne de basse. Cela offre d'extraordinaires possibilités de travail, notamment sur les couleurs à donner à la voix, l'usage expressif du souffle, la construction du texte avec ses arrêts et ses poursuites.

A.M. - Vous venez de publier l'enregistrement (1) d'un opéra méconnu "La lutte d'Hercule et d'Achélous" d'Agostino Steffani, une première européenne, voire mondiale. C'était une page, un bonheur, un pari ?

A.F. - Oui, à notre connaissance, c'est une première mondiale. Ce compositeur est bien connu pour ses duos de chambre, très beaux, variés, expressifs et par ses grands opéras. Nous sommes tombés sur ce petit divertimento dramatique écrit à l'occasion d'un mariage à la cour de Hanovre et nous avons été séduits par la beauté mélodique et la sensibilité de son écriture.

A.M. - Vos projets ?

A.F. - Recherches et projets. Chaque année nous créons de nouveaux programmes. En grand effectif il y aura deux programmes avec deux entrées des Fêtes de Thalie de Jean-Joseph Mouret (1715) et un grand motet Ad Te Clamabo du compositeur Mancau Pierre Bouteiller (1648-1725).

A.M. - Comment fonctionnez-vous matériellement ?

A.F. - L'E.B.O. fonctionne avec des moyens fort modestes. Les subventions : Conseil Régional de Bretagne, DRAC, Conseils généraux d'Ille-et-Vilaine et de la Sarthe servent à financer le fonctionnement, les répétitions et à mettre "au bout" de ce que les organisateurs peuvent payer sur le prix de revient d'un concert. Mais l'entée-

ment et l'enthousiasme viennent à bout de tout et nous espérons élargir notre action et nous adresser à notre public avec toujours plus de chaleur et d'efficacité.

Propos recueillis par A.G. HAMON

(1) Disque BNL 112223 - Auvirds - Direction musicale Yves Krier - Contact : Anne Finet - E.B.O., 60, rue Paul Ivaal, 35000 Rennes - 99 51 90 29

Jazz à l'Ouest

C'est le trio américain Erskine/Abercrombie/Johnson qui ouvrira le Festival "Jazz à l'Ouest" le mardi 10 novembre à la MJC Bréquigny de Rennes. Puis se succéderont Marva Wright (mercredi 11, 20 h 30), Ubby, Pierre Menuau Quartet et Alain Jean-Marie (mercredi 11, 21 h 15, Dejazay), Les trio Bobby Rangel et Renaudin/Machado/Caratini (jeudi 12, 20 h 30), MJC Bréquigny, Juke (vendredi 13, 20 h 30, péniche-spectacle), Sekou/Kamata, Salfi Keita (samedi 14, 20 h 30, TNB).

Les concours nationaux de jazz accueilleront les 14 et 15 novembre à la MJC onze formations parmi lesquelles Balan Jazz Trio, Cadavre exquis, les frères de la Cité... Cinéma au Grand Huit avec Dingo le vendredi 13 à 20 h 30 ; Uranus Bruyant, la fanfare burlesque, sera sur le marché des Lices le samedi 7 au matin.

Enfin, jusqu'au 12 décembre, la FNAC accueillera une exposition de photos de Mili Hinton sur "la légende du jazz".

Rens. MJC de Bréquigny, 88, rue d'Angleterre, 35000 Rennes 99 50 57 66.

CHANSON

Quand la voix se fait plaisir populaire

Soitée de rentrée au Théâtre National de Bretagne. Une salle Jean Vilar pleine à craquer pour accueillir une artiste lyrique atypique : Hélène Delavaul. Cette artiste aux assises malouines a manifestement comblé des spectateurs en mal de spectacles. Chaque chanson, chaque intonation, chaque commentaire a trouvé dans une salle chauffée à blanc une résonance sympathique, humoristique, féministe... Après avoir résumé un parcours difficile sur "La République" à l'occasion de la célébration du centenaire de la Révolution française, elle ouvre une grande brèche dans le monde closonné du chant en offrant notamment à Yvette Gilbert de lui restaurer une assise populaire, voire historique. En tout cas mémorable... On ne pourra rendre compte de ce spectacle de bonheur immédiat sans rendre hommage à Irène Alloff qui, accompagnatrice d'Yvette Gilbert l'est aussi d'Hélène Delavaul et apporte cette plénitude, qui, par delà les ans, fait une histoire. Dans l'humour et le grand plaisir de partager. (Théâtre National de Bretagne, Rennes). ■ A.G. HAMON

Au Triangle à Rennes

Mozartissimo

Cette création de Gigi Cacluleau, dont la mise en scène est signée Dan Mastacan prend l'option du Théâtre dans le Théâtre. S'appuyant sur "la vie d'artiste ambulancier" de Mozart, ainsi que ses liens d'affinité avec les troupes de "salimbanques", partant de la condition du créateur qui fut pour Mozart comme pour autant d'autres, celle du "valet musicien", le fil conducteur choisi est celui de la "représentation". Partout on retrouve la Quête de l'artiste s'adressant à son public pour lequel il donne le meilleur de soi. Une œuvre plénière par la vie, radiante, lumineuse, fmissant par un Laudamus laissant exploser la joie de danser, l'acceptation de la condition de l'artiste avec ses inconvénients émuants, pourvu que le public y trouve son bonheur. Un plaidoyer pour l'art, tant mozarrien que celui du chorégraphiste. ■

19 novembre (16 h 30 et 20 h 30) - 20 novembre (15 h).

Saint-Brieuc

Bienvenue sur la Passerelle

On l'appelle désormais "La Passerelle". C'est le nouveau nom du Centre d'Action Culturelle de Saint-Brieuc. Une dénomination qui n'est nullement un gadget mais bien l'amorce d'un nouveau rapport de la culture avec sa ville.

Et pour mieux accompagner ce changement, trois nouveautés sont à signaler :

- tout d'abord, un nouveau directeur : Jean Parthenay qui a quitté le Mans pour rejoindre la Bretagne où il a ses racines (voir Armor de septembre) ;

- ensuite, un label : celui de scène nationale. Une grande fierté pour la ville costarmoricaine quand on sait que cette étiquette n'est attribuée qu'à parcimonie aux établissements culturels et qu'en Bretagne, seuls Rennes et St-Nazaire l'ont à leur carte de visite (Brest est en bonne voie de l'obtenir) ;

- enfin, et l'événement est d'importance : un nouveau forum, à la fois lieu de rencontre et d'expos, un véritable espace de vie. "Le troupe que ce forum est un beau cadeau d'anniversaire pour les 10 ans de l'établissement", dit J. Parthenay.

Pour sa première programmation, Jean Parthenay a voulu deux priorités : le théâtre et la musique avec des temps forts comme "Rechts de naissance" création de Roland



Jean Parthenay, le nouveau directeur de la Passerelle.

Fichtel ou "La dispute" de Mariavau, comme "L'Italienne à Alger" de Rossini ou Balanescu Quartet. Il ne faudrait pas oublier les nuits de la Passerelle : celle de l'humour, celle des naissances et celle des voix de Bretagne.

Ni élitisme, ni démagogie : telle est l'ambition du capitaine qui espère, dans les années à venir, créer une "passerelle" entre les différents établissements culturels de la région : Rennes et Brest. Déjà, dès le mois de janvier, 18 élèves de l'École du TNB de Rennes seront accueillis à St-Brieuc pour un travail sur "la terre promise" ■ AEP.

Théâtre de la Ville de Rennes

Une année de transition

Ambiance un peu mirose à la conférence de presse de rentrée du Théâtre de la Ville. Il est clair aujourd'hui que le Théâtre est un équipement qui coûte très cher étant donné sa mission. Il doit aux dires mêmes de Jean-Pierre Planckaert, conseiller municipal chargé du dossier, "rechercher des partenaires pour faire plus dans la qualité et plus dans le nombre de représentations". Pourtant, l'art lyrique s'avère, à Rennes, un des lieux de rencontre des générations. Un lieu à préserver, mais un lieu à partager avec d'autres institutions culturelles de la ville. Nécessité pour le théâtre, nécessité pour l'art lyrique.

A.G. HAMON

DISQUES

• Job Fulup

Ce disque là n'est pas récent-récemment puisqu'il en est à fêter son anniversaire, mais il n'est jamais trop tard pour rendre hommage à un travail de qualité et qui demande une réelle écoute. "Harpeleur..." de Job Fulup est de ces enregistrements intemporels qui vous font simplement plaisir à partager. Car dans l'expression originale et le talent de ce défenseur de la harpe celtique et de la musique bretonne, il y a ce quelque chose qui dépasse la technique pure (ici, elle est une assurance) pour donner dans le brillant et l'agréable. La thématique de cet enregistrement est avant tout traditionnelle et certains morceaux seront connus du public, mais elle est servie par la finesse d'ornementation du harpeleur. Joueur de bombarde, Job Fulup sait parfaitement faire entrer sa harpe dans l'esprit des gavottes qui rythment la danse de son instrument et constituent les meilleurs moments de ce riche enregistrement. Par contre les morceaux me semblent sinon moins riches, moins évidents et moins intéressants dans la présentation qui en est faite. Il n'en reste pas plus que ce "harpeur..." la sait aussi être enchanteur. (Escalaibar, Coop Breizh - CD 839).

• Boukidou

Un boukidou nouveau est toujours un événement pour le monde de l'enfance et de la chanson. Car avec ce groupe nantais (ils sont de Rezé-les-Nantes) ça déménage à cent à l'heure. Deux trentes-trois tours avaient fait la renommée de ce groupe formé de Jean-Michel Vinchon, Philippe Crochet, Jean-Michel Maillard, René Beranger et Rémi Charles. Ce compact va sans nul doute les pousser sur le tout-avant-scène de la création de qualité pour la jeunesse. Avec "Du rock pour les mômes", ces musiciens-là ont compris l'intérêt de faire vivre l'univers musical des jeunes sur des idées qui sont également celles de leur vie. Alors ça dévalise dans la joie, la bonne humeur, la rencontre et l'efficacité. Nul doute que les chansons de Boukidou (elles ne sont pas destinées aux meilleurs de la classe) remplaceront bientôt les traditionnelles pittoresques de nos anciennes et joyeuses colonies de vacances. Musique actuelle sur thèmes au-delà des quais de Nantes la belle. (Arc-en-ciel 12.19.78 - Studio SM).

A.G. HAMON

THÉÂTRE

Le Festival d'Hénansal

Changeement de décor pour le Festival du Théâtre pour Rira. C'est la salle omnisports d'Hénansal qui accueillera du 6 au 8 novembre artistes et public pour une nouvelle édition.

Le Festival d'Hénansal est victime de son succès : depuis ses débuts, il avait lieu dans le foyer rural de la commune, aménagé spécialement pour cette manifestation. Mais depuis de nombreuses années, le public s'entassait de plus en plus nombreux dans un espace certes convivial mais devenu vraiment trop exigu. A chaque fois, on se demandait ce qu'il se passerait si les gradins cédaient à la pression de la foule et la taille de la scène elle-même empêchait les organisateurs d'inviter des spectacles demandant plus d'espace.

Alors, le pas a été franchi et c'est dans une salle omnisports revue et corrigée que le Festival 92 se tiendra. "Le Foyer rural continuera d'accueillir l'intendance (buvette, restauration, garderie), dit Marie-Reine Tilon, la présidente du Festival, ainsi que quelques animations comme le magicien Hugues Protat".

Autour de la présidente, de Loïc Gour et de quelques 80 bénévoles, c'est la commune tout entière qui est en fête puisque les artistes sont logés chez l'habitant. "Une formule maintenant rodée qui permet de tisser des liens d'amitié".

C'est un Américain qui ouvre le Festival cette année mais pas n'importe quel Américain : un drôle, un mi-bouffon, mi-pierrot qui a plusieurs cordes à son arc puisqu'il est à la fois écrivain, psychologue et bien sûr clown. C'est avec ce masque qu'Howard Butten vient ici (vendredi 6 novembre 21 h).

Bruno Coppens est belge, lui, et il se veut le défenseur de la langue française. Certains le comparent à Desproges et il faut reconnaître que son humour acide et vivifiant boucalle un peu l'actualité (samedi 7, 14 h).

"Salade de nuit" à 17 h 30, c'est un peu tôt mais il n'y a pas d'heure pour apprécier Françoise Lépine, Hélène Odéos et Catherine Rouzeau dans un numéro de café-théâtre où le rire est très communicatif (samedi 7, 17 h 30).

Le malade imaginé sera certainement l'un des clous d'Hénansal, comme il a été l'un des temps forts du festival off d'Avignon cette année. C'est un malade comme vous ne l'imaginez pas avec un brin



Salade de nuit le samedi 7 à 17 h 30.

de cirque, un zeste de commedia dell'arte et beaucoup de rire et de talent apporté par ces Cartoon Sardines de Marseille (samedi 7, 20 h 30).

Musical mais toujours drôle, le rendez-vous de 23 h avec Piavodéon, construit autour d'un échange amusant entre un accordéon musette, un piano classique et un violoncelle (samedi 7, 23 h).

A mi-chemin entre le clown moderne et le personnage de B.D., Kroupin est comédien, mime, danseur, chanteur et musicien et ses sketches font pleurer de rire (dimanche 8, 14 h).

Spectacle tout public le dimanche à 17 h 30 avec des jongleurs, américains qui font de l'acrobatie, des arts martiaux, de la danse, du mime et de la musique. Partout où ils vont, Steve Mock et William Galvin font un tabac avec "Hot et Neon".

One Woman Show pour clore le festival : Hélène Lemaire se présente coffrée comme un héros, jette dans une robe style-sic à paillettes et... deux soulies rouges à côté. Le décor est planté et l'ambiance assurée avec ces "rêves en poudre" qui s'évaporent en éclats... de rire (dimanche 8, 21 h).

ANNE-ÉDITH POILVET
Rens. et résér. 96.21.50 (lieu mail) - 96.34.54 (pour les réservations avant le Festival).

Campagne du Rire

Buffo, Piavodéon, la compagnie Fiat Lux, Font et Val vont battre la campagne d'Hénansal à Ploubazlanec en passant par Ploufragan, Guingamp, Moncontour, Loudéac, Trémuson et Plénée-Jugon pour un mois du rire.

BUFFO : avec son bonnet de laine sous lequel se cachent mille pensées fugueuses, ce génie du silence raconte tout ce que l'on sait sans jamais avoir osé le dire. Musicien, chanteur, danseur, ventriloque, ce bouffon-poète est un clown pas comme les autres. (Hénansal, vendredi 6 novembre, 21 h - Guingamp, samedi 7, 20 h 30).

PIAVODEON : une comédie instrumentale pour piano, violoncelle et accordéon construite sur le thème du malentendu. Grâce à la sensibilité de la musique, à l'émotivité de la comédie, et à l'humour, ce trio de choc nous fait basculer du burlesque à l'émotion tendre. (Hénansal, samedi 7 novembre, 23 h - Moncontour, vendredi 13, 20 h 30 - Ploufragan, samedi 14, 20 h 30).

GARÇON, UN KIR : un tourbillon de bonne humeur mis en scène par Didier Guyon. Tout commence autour d'une étrange table de buffet où les situations cocardes se succèdent à toute allure. Plein de surprises, cet apéro comique servi par la compagnie Fiat Lux invite ensuite le public à déguster un vrai kir avec de vrais toasts. (Trémuson, vendredi 13, 20 h 30 - Plénée-Jugon, samedi 14, 20 h 30 - Ploubazlanec, samedi 21, 20 h 30).

FONT ET VAL : on ne les présente plus ; depuis vingt ans, on les voit partout toujours aussi insolents avec leur humour caustique qui n'épargne rien ni personne. (Loudéac, vendredi 27, 21 h).

Cette programmation est organisée par l'Office Départemental de Développement Culturel en co-réalisation avec les associations et communes accueillantes des spectacles. Rens. 96 62 63 50.

Ballet Bulgare

L'Association V.I.T.A.I.L. de Carhaix organise une soirée avec le Ballet National Bulgare, samedi 21 novembre à 20 h 30. En première partie, danses modern jazz et danses bretonnes.



La Farce des Passeurs

La Farce des Passeurs marche très bien à Nantes où le Théâtre Itinérant de Bretagne est jusqu'au 14 novembre. Cette pièce de Michel Ecoffard que la Chimère joue à La Beaujoire sous chapiteau gonflable (chauffé) s'adresse à tous les publics, scolaires et adultes. Voici le calendrier des représentations :

Lundi 2 novembre (14 h) - Mardi 3 (9 h 30 - 14 h) - Mercredi 4 (9 h 30 - 21 h) - Jeudi 5 (14 h - 21 h) - Vendredi 6 (14 h - 21 h) - Dimanche 8 (17 h) - Lundi 9 (9 h 30 - 14 h) - Mardi 10 (9 h 30 - 14 h) - Jeudi 12 (9 h 30 - 14 h) - Vendredi 13 (9 h 30 - 14 h) - Samedi 14 (21 h).

Après sa tournée en Loire-Atlantique, La Farce des Passeurs sera à Lorient du 5 au 18 décembre.

Réervations : Office de Tourisme de Nantes - Maison des Etudiants, route de la Jonchère (Campus).

La dernière création d'Ar Vro Bagan

An Arar hag ar Stered

Créée cet été, la dernière pièce d'Ar Vro Bagan est jouée en Bretagne durant l'hiver.

Il s'agit d'An arar hag ar stered (La charrie et les étoiles) de Sean O'Casey qui relate les événements survenus en Irlande au cours de l'insurrection de la semaine de Pâques 1916.

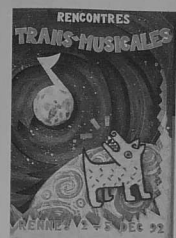
L'écritain irlandais a fait une traduction libre de l'œuvre de l'écritain irlandais mais en respectant à la fois l'expression dramatique et les touches d'humour qui émaillent le texte. Le breton utilisé est un breton populaire qui sert fort bien la cause défendue : celle des peuples minorisés.

Les prochaines représentations ont lieu :

- samedi 14 novembre, salle du Stella à Brest ;
- dimanche 29 (15 h) au Palais des Congrès de Trégastel ;
- samedi 12 et dimanche 13 décembre au Théâtre de Morlaix.

MUSIQUE

Rencontres Transmusicales



Les Rencontres Trans Musicales affinent d'année en année la mixité des genres. Cette quatorzième édition va apporter du 2 au 5 décembre la preuve d'une internationalisation de cet événement.

Ces croisements font japonais de Vibrastone à la nouvelle mouvance du rock américain comme Sugar, Pavement, Sonic Youth, Magnapop, de l'explosion du cir-

que performance Jim Rose Circus à l'Egypte en sable mouvant d'Ali Hassan Kuban.

Donner à la nouvelle scène rennaise ce souffle dont elle a besoin (Vénus de Ride, Mum's the Word, House Breaker) et rencontrer le label Roschid (Katherine, Chelsea, 13th Hole) pour une fin d'après-midi brûlante et s'affilier avec la ville de Bordeaux pour le même espoir.

Juneter l'Ubu avec Montréal et son club "Les foufoues électriques" et démontrer que la scène canadienne (Bootsauce, Tragically Hip, Déjà Trake) existe bel et bien. Emprunter le chemin des quartiers qui ont répandu leur bien-être l'année dernière, et qui seront à nouveau au rendez-vous avec Princess Erika, Alliance Ethnik et Sens Unik.

La Rave 0 Trans avec The Orb, 808 State et Underground Resistance de Détroit.

Le rock de nos racines avec Hugh Cornwell (ex Stranglers), premier concert européen pour son nouveau groupe. De La Nouvelle Orléans et sa folie toujours présente (Dick Nixon, Cowboy Mouth) à l'Europe qui prend conscience d'une musique minimaliste (Pascal

Comblade). L'Allemagne d'Element of Crime et de Tab Two, deux groupes essentiels à découvrir.

La France éclatée de Paris (Les Tontons Flingueurs, French Lovess) de Marseille (Massilia Sound System), de Laval (Why Te 7) de Nice (Dum Dum Boys) d'Angers (Cut the Navel String) de Blois (Sawt Atlas) et de beaucoup d'autres villes pour une programmation de 28 groupes français.

La Bretagne de Denez Prigent et de Yajia qui se mêle au rap soft de Me Phi Me et de DC Baehhead, tous deux de Washington. La venue des Last Poets, de Suicidé et de Dis-possible Heroes of Hipponis dans une nuit éclairée. La nouvelle vague cinématographique revue et corrigée par Corman et l'uscado. Des dizaines d'artistes encore pour quatre jours électriques.

Des Rencontres Trans Musicales qui vont finir tout Rennes. Des arrières cours des bars au Marché des Lices, de la place de l'Hôtel de Ville à la salle de la Cité jusqu'aux quartiers du Blois, de Mairépas, de Villejean, de Cleunay soudainement illuminés. Une ville étoilée pour le plaisir des sens. Avec Noël en prime. Avant Noël. C'est comme un cadeau.

1ères Assises du Rock à Vitré

Depuis plus d'une dizaine d'années, l'Ouest s'identifie à une culture Rock. La présence d'une scène active de musiciens, de festivals de renom, la multitude d'associations et de labels indépendants, la mise en place d'un réseau des grandes villes de l'Ouest (Angers, Nantes, Rennes, Brest) et de locaux de répétitions font conjuguer l'imagination et le dynamisme d'une région.

Au centre de tous les problèmes économiques, sociaux de formation, il y a un problème d'élan culturel. La faralle institutionnelle, le cercle infernal de cet enfermement institutionnel de la culture est-il lui aussi sans fin ? Que savons-nous les uns des autres ? Quels moyens pour les artistes de se faire entendre ?

Les 1ères Assises du Rock à l'Ouest, organisées à Vitré les 7 et 8 novembre, vont être le 1er Forum destiné à créer une plus grande uni-

fication. Il s'agit avant tout de multiplier les initiatives, les comprendre dans un formidable plaisir d'imaginer, de créer, d'échanger.

Quelques concertus aussi : Caline Georgette, Rudy Roberts, Gun-

Avant Paris Pascal Gillot en Bretagne

Né en 1962 à Guérande, c'est à La Baule qu'il effectue ses premières études musicales qu'il poursuit au Conservatoire de Région de Nantes. Les concours lui font ensuite la cour et à 16 ans il devient le plus jeune lauréat du concours international Viotti en Italie. En 1986, il est invité à poursuivre ses études au Conservatoire Tchaikovsky de Moscou. Recitals et concerts en France et dans le Monde affirment sa notoriété, de même ses collaborations avec l'Orchestre Philharmonique des Pays de Loire, l'Orchestre de la Région Paca et plus récemment l'Orchestre de Bretagne de Claude Schmitzer. Adjoint de Prokofiev, de Brahms, de Liszt et de Schumann, il interprétera bientôt salle Cortot à Paris les neuf Etudes-Tableaux op 39 de Rachma-

ners, Taïfa, Casse-Pipe, les Clams'animeront les bars le 7 à partir de 18 h alors que la grande salle de Vitré accueillera à 20 h Swam Julian Swam, Les Locataires, E.V. et Dirty Hands.

En 1962 à Guérande, c'est à La Baule qu'il effectue ses premières études musicales qu'il poursuit au Conservatoire de Région de Nantes. Les concours lui font ensuite la cour et à 16 ans il devient le plus jeune lauréat du concours international Viotti en Italie. En 1986, il est invité à poursuivre ses études au Conservatoire Tchaikovsky de Moscou. Recitals et concerts en France et dans le Monde affirment sa notoriété, de même ses collaborations avec l'Orchestre Philharmonique des Pays de Loire, l'Orchestre de la Région Paca et plus récemment l'Orchestre de Bretagne de Claude Schmitzer. Adjoint de Prokofiev, de Brahms, de Liszt et de Schumann, il interprétera bientôt salle Cortot à Paris les neuf Etudes-Tableaux op 39 de Rachma-

A.G. HAMON

• Rennes - 12 novembre (20 h 30 - Théâtre de la Ville).
• Lorient - 26 novembre (20 h 30 - Auditorium de l'École nationale de Musique, rue A. Guillermot).
• Vannes - 27 novembre (20 h 30 - Chapelle des Carmes).



CINÉMA

Un automne, des festivals

La fin de la saison touristique bretonne a été fertile en festivals de cinéma, L'histoire et la mémoire collective, mais aussi le patrimoine et l'environnement furent les sujets à l'honneur, tant au Festival de Douarnenez fin août qu'à celui de Dinard fin septembre.

Ainsi le prix vidéo de la sélection bretonne du 18^e Festival de Douarnenez revint cette année à Thierry Compain pour son film Comme un ange après temps de misère. Il s'agit de l'adaptation d'une pièce de théâtre, écrite à partir de lettres d'un soldat breton entre 1793 et 1801. Quant à la revue Ar-Men, elle a décerné son prix, au documentaire Le canal de Nantes à Brest réalisé par Thierry Le Vaouan. Quant au court métrage L'Equiem industriel de Jean-Christophe Giovannielli, il fut cité par ce même jury.

Mais l'événement du festival fut bien sûr la projection de Bécausine. Ce film tourné en 1939 et interdit peu après pour le motif d'"insulte au peuple breton" nous apparaît aujourd'hui avant tout d'une pierre qualité cinématographique, cependant un point mérite d'être souligné, prétexte surtout à voir ou revoir l'un des plus beaux films qui soit : La Règle du Jeu, c'est la présence de Paulette Goddard dans le rôle de Bécausine, alors que la même année la même actrice interprétait le même rôle de soubréte dans le chef-d'œuvre de Jean Renoir.

Fin septembre, c'est de l'histoire et du patrimoine de nos voisins d'outre-Manche dont il était question à Dinard, avec la 3^e édition du Festival du Film britannique. On a pu y revoir Spartacus de Stanley Kubrick, Lord Jim de Richard Brooks, mais ce sont surtout 2 joyaux d'humour anglais qu'il faut absolument voir : De l'Or en barres et Tortillard pour Titfield de Charles Crichton. Réalisés dans les années 30, ces deux films illustrent magnifiquement ce mélange de révolte et d'arnetisme dont est composé l'innamiable humour britannique. En outre, le second film nous est étonnamment proche par son thème, puisqu'il y est question de la fermeture d'une ligne de chemin de fer !

PHILIPPE NIEL
Direction Régionale Jeunesse et Sports

Cinéma Documentaire

Les cinémas Arméniens et de l'ex-Yugoslavie seront à l'affiche de la 36^{ème} édition du Festival de Cinéma Documentaire de Rennes, qui se déroulera du 17 au 22 novembre.

- Le cinéma arménien sera représenté par Sergueï Paradjanov et Rouben Guévorkianz, deux artistes dont les œuvres sont reconnues internationalement.
- Hommage à quatre réalisateurs de l'ex-Yugoslavie en leur présence : Aleksandar Petrovic et Dusan Makavejev, deux personnalités marquées de "la nouvelle vague yougoslave" - Petar Lalicovic et Lordan Zafranovic.
- Cette édition 92 offrira l'intégrale des films du réalisateur hongrois Zoltan Huszarik (décédé en 1981), pour la première fois en France.
- Deux regards seront portés : l'un sur le cinéma allemand (Wim Wenders, Werner Herzog, F.-W. Murnau, Werner Schroeter) - L'autre sur le cinéma de l'ex-U.R.S.S. (Alexandre Sokourov).

Contact : Les lumières du réel, 6, av. Gaston Berger, 35000 Rennes - Tél. 99 33 52 56 - Fax. 99 33 50 05.

Salut l'Arvor

L'ARVOR est une institution remanie. Une institution Fretel. De ces frères marqués à tout jamais du sceau du cinéma et de l'intelligence de la qualité. Patrick et Jacques Fretel, avec leur conseil d'administration, ont décidé de rénover leur salle pour en faire, sans concurrence, l'une des plus belles de Rennes. Outil performant, dynamisme associatif, compétitivité cinématographique sont les maîtres mots des maîtres Jacques du cinéma rennais qui proposent toujours un autre cinéma pour tout le cinéma. Un vrai bonheur pour les cinéphiles. ■ A.G.H.

Myrdhin

Alliance. Suisse et Autriche figurent sur l'agenda de Myrdhin qui vient, en plus, de sortir un CD "Harp in Aquarius". En novembre, il est le 1^{er} à Saarbrücken, le 3 à Hambourg, le 4 à Bad Segeberg, le 5 à Maritendorf-Achternweh, le 6 à Neuchâtel-Montezillon, le 7 à Weckweiler, le 12 à Remens, le 13 à St-Gall, le 14 à Ulm, le 15 à Fürenbühl, le 17 à Heidenheim, le 18 à Graz, le 20 et 21 à Wien.

PROGRAMMES

CÔTES-D'ARMOR

SAINTE-BRIEUC - La Passarella - 6 novembre : *Ne m'oubliez pas*, de Philippe Genty (Grand Théâtre Louis Gullou, 20 h 30) - 10 : *Tita-Lou*, de Catherine Anna avec Fabienne Lucchetti et Anna Marengo (Petit Théâtre, 20 h 30) - 13 : *LadySmith's Black Mambazo* (Grand Théâtre Louis Gullou, 20 h 30) - 24 et 25 : *La légende de Siegfried* par le Théâtre Heyoka de Sartrouville (Grand Théâtre Louis Gullou, 20 h 30) - 1^{er} et 2 décembre : *La double inconstance*, de Marivaux par le Balletum Théâtre (Grand Théâtre Louis Gullou, 20 h 30) - 5 : *Zarandzins* par la Compagnie Ris et Dancozes (Grand Théâtre Louis Gullou, 20 h 30) - 11 et 12 : *Phantasia* par l'Atelier Trétaux du Perche (Petit Théâtre, 20 h 30)

GUINGAMP - 7 novembre : *Buffo* (Théâtre du Champ au Roy, 20 h 30)

HENANSAL - 6, 7 et 8 novembre : Festival du théâtre pour rire.

LANVELLEC - 6 novembre : *Musique Ancienne en Trégor, Bernard Focroulle* (21 h) - 7 : *Musique Ancienne en Trégor, La Colomba* (21 h) - 8 : *Musique Ancienne en Trégor, concerto Köln* (18 h)

LOUEAC - 10 novembre : *Glen Hoel* en concert (Palais des Congrès) - 21 : *Nuit du blues* (foyer municipal)

25 - Font et Val dans Connard Land (Palais des Congrès, 21 h) - 6 décembre : *Les Pierres Sonantes* (Palais des Congrès, 17 h)

TREGASTEL - 29 novembre : *An Arat Hag Ar Steref* (La Charue et les Ecoles) de Sean O'Casey par Ar Vro Bagan (Palais des Congrès, 15 h).

FINISTÈRE

QUIMPER 7 novembre : Théâtre, *Le Bastringue* de Karl Valentin (MPT de Kerfeunteun) - Du 9 au 12 : théâtre, *Simplement comploté*, de Thomas Bernhard (MPT Kerfeunteun) - Du 11 au 21 : théâtre, *L'Absente* d'après Danièle Sarrat (auditorium) - 10 : *Que Ouest de B.M. Koltas*, au théâtre - 13 : *Hervé Sellin* 6^{te} Tet, jazz (MPT Penhors) - 14 : *Une envie de Lur*, de X. Duringer, au théâtre - *Juke, blues* (MPT Kerfeunteun) - 15 : *Chorale de Pontivy* (église d'Erqu'Armel) - 19, 20 et 21 : *Histoire de Cozme*, de Izziati au théâtre - 27 : *Pivo Sénéville* au théâtre - 29 : *Michel Laguerie* (MPT de Kerfeunteun) - 1^{er} décembre : *Indigo* au théâtre.

BREST - Le Quartz - 10 novembre : *Maxime Le Forestier* - 13 : *Maurane* - 14 : *Musiques Tziganes* de Roumanie, deux orchestres Taral (20 h 30) - 17 : *Guéssé Patti "Gobe"* (20 h 30) - 18 : *Humar/Bergonzis/Jenny Clark Trio* (cabaret Vauban, 21 h) - 20, 21 et 22 : *Le cirque Astor* (Perlefil) - 20 et 21 : *La Cerisaie* de Tchekhov (20 h 30) - 26, 27 et 28 : *Le Grand Meaulens* d'après Alain Fournier (20 h 30) - 1^{er} décembre : *Bretagne*, créations de Jean-François Delcamp (cabaret Vauban, 21 h) - 4 : *Zarandzins* par la Compagnie Ris et Dancozes (20 h 30) - 9 : *Pachebel*, W.A. Mozart, Haydn, Hummel, L. Mozart par l'Orchestre de Bretagne (20 h 30).

14 novembre : *An Arat Hag ar Steref* (La Charue et les Ecoles) de Sean O'Casey par Ar Vro Bagan (salle Stella)

CARHAIX - 21 novembre : *Ballet National Bulgare*.

ILLE-ET-VILAINE

RENNES - TNB - 4, 5 et 6 novembre : *La Cerisaie* de Tchekhov (Braunschweig par le Théâtre Machine (20 h 30) - 8 : *cinéma, Poil de carotte* (14 h et 21 h) - Du 10 au 14, et 17 au 21 : *L'inquisition* de Novaine et Marcon (20 h 30 sauf le 11 et 18 à 19 h) - 14 : *Gerry Mulligan Quartet* (20 h 30) - 25 : *The Academy of Ancient Music* sous la direction de Christopher Hogwood (20 h 30) - 1^{er} décembre : *Wellcome To Paradise* par Jolite Bouvier et Régis Obadia (20 h 30) - 2 : *Une femme chaque nuit* avec Joëlle Bouvier, Françoise Rognerud, Isabella Roncooglio, Luc Favrou, Frédéric Lescur, Régis Obadia (20 h 30) - 4, 5 du 8 au 3, du 16 au 19 : *Le Baladin du monde occidental* de John Millington Synge et Philippe Adrien (20 h 30, sauf le 13 à 16 h et les 9 et 16 à 19 h)

MJC La Palette - 18 novembre : Clowin Lug Trompette présente le *Resartour* (10 h 30 et 15 h) - 19 et 21 : *Le récit de la servante Zerline* de Herman Broch (20 h 45) - 20 et 21 : *Buro de et par les Pères Mabouls* (20 h 45 le 20, 16 h le 21) - 22 : *Première jeunesse* de Christian Giudicelli avec Véronique Laguer et Malice Neuville (17 h) - 25 : *L'Atelier Bleu* par le Théâtre Stéphane Antoine (10 h, 30 et 15 h) - 2 décembre : *Musée Hum I* par Mimulus Théâtre (10 h 30 et 15 h) - 9 : *Voulubés* par le Huska Magique (10 h 30 et 15 h).

Le Rallye - 18, 19 et 20 novembre : *Les contes des cocotiers* par Ernest Ahipah - 26 et 27 : *Babal Quai 11* par la Compagnie Grizzi Philibert Tambour - 9, 9 et 10 décembre : *En attendant... Maman II* par le Théâtre Alizé.

Renéche spectacle, l'Arbre d'Eau - 7 novembre : jazz, Elisabeth Caumont (20 h 30) - 13 : *blues jazz*, Juke (20 h 30) - Du 17 au 22 : Festival du cinéma documentaire - 28 : *Mélanie* (20 h 30) - Du 1^{er} au 4 décembre : *Hughes* de Eugène O'Neill par Pierre Spadoni (20 h 30) - 5 : *burlesque musical*, Ducky Smolton (20 h 30).

FOUGÈRES - Espace Juliette Drouot 5 novembre : *Jacques Higelin* (20 h 30) - 20 : *Orchestre d'Auvergne* (20 h 30).

REDON - Le Canal - 7 novembre : *Nitô Fernandez* (Théâtre, 20 h 30) - 15 : *Lady Smith Black Mambazo* (Théâtre, 17 h) - 21 : *Descente au Paradis*, du Théâtre Nuit de Nantes (Théâtre, 20 h 30) - 2 décembre : *La Nuit aux mille Nox*, spectacle musical avec marionnettes par le Grés-Théâtre de Tournai (Théâtre, 18 h).

SAINT-MALO - 21 novembre : *The Bill Moss Singers, Negro Spirituals et Gospel Songs* (Théâtre Châteaubriand, 20 h 30) - 1^{er} décembre : *Orchestre de Bretagne* (Palais du Grand Large, 20 h 30).

LOIRE-ATLANTIQUE
NANTES - Maison de la Culture - 4 et 5 novembre : *Ne m'oubliez pas*, par

la Compagnie Philippe Genty (21 h) - 6 : *Les solistes de Moscou* - Montpellier sous la direction de Frédéric Lodéon (21 h) - 9 : *Personne d'autre* de Botho Strauss (21 h) et avec Anémone - 12, 13 et 14 : *C'était hier* de Harold Pinter (21 h) - Du 16 au 21 et du 23 au 29 : *L'antichambre* de Jean-Claude Brisville avec Suzanne Fion et Henri Vilpoux (21 h) - 2 et 3 décembre : *Trisha Brown Dance Company* - 5 et 7 : *Oh Les Bleus Jours I* de Samuel Beckett avec Denise Genec.

OPPL - 5 novembre : *José Van Dam*, basse sous la direction de Marc Soustron (20 h 30) - 3 décembre : *Beethoven et Schubert*, direction Marc Tardue (20 h 30).

Espace Cio - Du 4 au 15 novembre : *L'heure du thé*, créations Boulaïr (grande salle, 7 ans) - Du 18 au 22 : *Pierre et le Loup*, de S. Prokofiev (petite salle, 3 ans) - Du 25 au 31 décembre : *La sorcière du placard* aux balais, de Pierre Gispini (grande salle, 4 et 5 ans).

BOUGUENAIS - 6 novembre : *Alex Métyard* - 20 : *Bernard Lavilliers* (Piano ckaal) - 12 décembre : *Le quatuor* présenté dans le cadre du Charivari.

COUERON - 3 novembre : *Coup de pied dans les étoiles* par le Théâtre Zou (14 h et 20 h) - 14 : Romain Didier (21 h) - 1^{er} décembre : *La Nuit aux mille Nox* par le CREA Théâtre (14 h et 20 h).

ST-HERBLAIN - Onyx - 5, 6 et 7 novembre : *Free Lance* par la Cie Gestuaire Danse Théâtre (21 h) - 14 : *Orchestre National de Jazz Denis Badaud*, jazz sur Loire (21 h) - 18, 19, 20 et 21 : *Nage Libre* par le Théâtre du Jusant (21 h) - 24 : *Si l'on que l'on aille*, quintette par la Cie Fattoumi Lainoureux (21 h) - 26 : *La Famille Occouroup* ou Carniquement vôtre par le Théâtre du Bocage (21 h) - 4 décembre : *Lisette Malidor*, Amou! Toujou! (21 h) - 6 : *Cicla Mélodie* par la Cie Pockkwa - Pa! (15 h).

SAINTE-MAZÈRE - 4 décembre : *Beethoven*, Schubert, Marc Tardue direction (Maison du Peuple, 20 h 30).

MORBIHAN

VANNES - Palais des Arts - 7 novembre : *Ne m'oubliez pas*, par la Cie Philippe Genty (20 h 30) - 12 : *Maurane* (20 h 30) - 18 : *Guusje Patti* (20 h 30) - 24 : *Aire Flamenco* (20 h 30) - 2 décembre : *Indigo*, quintette à voix (20 h 30).

ALLAIRE - 4 décembre : *Echo (Maison du Temps Libre)*.

AURAY - 5 décembre : *Popeck "La Bohème"* (Athéna).

LORENT - Théâtre Quai Ouest - Du 14 au 21 novembre : *Rome* de Danid Storey (20 h 45, dimanche 15 h, relâche lundi) - 26 : *Parlez-moi d'amour*, film de Michel Dupuy - 5 décembre : *Lisette Malidor* chante Amou! Toujou! (20 h 45) - 21 novembre : *Lorient Big Band* avec le trompettiste Michel Doléan.

FLOEMEUR - 10 novembre : *Francis Lalanne* (Océanis) - 20 et 21 : *Fête de la Cornemuse* (Amzer Nevez).

PONTIVY - 14 novembre : *Trophée Jean-Claude Jegat* (14 h).

QUEVEN - Les Arca - 7 novembre : *Jacques Higelin* (21 h) - 29 : *Kan Evit ar Peoc'h*, cantate pour la paix (21 h).



SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par Anne-Édith Polivet et Jean-Marie Lussion

- Fougères, ville inter-régionale ?
- Le district des seize, un entretien avec Jacques Faucheu.
- Baptême : l'École Supérieure d'Optique-lunetterie.
- Ambitions : Fougères s'affiche.
- Aide à l'implantation : la SEM Espace Entreprises.
- Viande bouvie : le colloque international de l'Aumallerie.
- Développement : chronique d'une route annoncée, un entretien avec Rémi Bilgès, directeur de la CCI de Fougères.
- Stratégies : la boîte secrète de J.-C. Durrand.
- Social :
 - Coups de pouce à l'insertion
 - L'accompagnement scolaire.
 - Réhabilitation :
 - Le programme H.I.M.
 - Opérations Pact-Arm.
- Centenaires :
 - La vois de la Malfrise
 - La Société de Tir.
 - Arts : pierres vivantes.
- Espace Juliette Drouot : bilan, perspectives.
- Rendez-vous.
- 4, 5, 6 décembre : le Salon du livre-jeunesse.
- Panorama : vue du clocher.

Fougères, ville inter-régionale ?

Les décideurs fougérois affûtent leurs armes. Ils s'apprennent à défendre le projet de la route des Estuaires. "Une grosse bagarre", nous promettent-ils : d'après eux, le prochain plan Etat-Région ne pourra prévoir à la fois la modernisation du réseau de la Bretagne intérieure et la réalisation de cette route des Estuaires qui doit relier l'Europe du Nord à celle du Sud, tout en faisant de Fougères une ville inter-régionale. "Il va falloir se donner une priorité".

Alors, le Pays fougé-

rais contre le Centre-Bretagne ? Personne ne souhaite que le débat régional prenne un tel ton fratricide. Mais, qu'on se le tienne pour dit, les Fougérois jetteront tous leurs arguments dans la balance : la densité de leur tissu économique, la réussite de leur mutation industrielle (un millier d'emplois en plus sur les quatre dernières années), l'enjeu européen... Ils n'oublieront pas d'évoquer les investisseurs qui attendent aux portes de la ville qu'une décision soit prise. Chaud devant. ■



L'Arbre aux Muses, une création originale de Philippe Faucheu, artiste fougérois de la pierre.

J.M.L.

Le district des seize

Un entretien avec Jacques Fauchoux, conseiller régional, maire de Fougères

Le Pays fougérois arme un nouveau vaisseau districte. Plus largement dimensionné que le premier, il représente l'aboutissement d'une préparation qui a duré deux ans. En attendant que les amarres ne soient larguées, Jacques Fauchoux nous évoque ce nouveau départ sur une mer non indemne d'écueils. Parmi les principales incertitudes : la bonne entente entre les seize* équipiers.

Armor-magazine - Quel sera le visage du nouveau district ?

Jacques Fauchoux - Le district sera ce qu'on en fera. Un peu comme le traité de Maastricht. Le district existait déjà, mais sur cinq communes et avec des compétences réduites : il gérait une zone artisanale et le marché de l'Aumillerie. La vie d'une micro-région ne se résumait pas aux problèmes économiques. Là encore, on peut dire la même chose pour l'Europe. L'élargissement du district s'intègre dans un processus évolutif qui passe par des prises de conscience et conduit à adapter les modes de coopération.

SUBSIDIARITÉ

A.M. - Concrètement, comment cette évolution va-t-elle se manifester ?

J.F. - Il s'agit d'étendre les possibilités du district sans que chacune des communes adhérentes ne se sente dépossédée de ses compétences propres. Il existe aussi dans le district un principe de subsidiarité : on fait au niveau districte ce qu'on ne peut pas faire bien dans les communes. En avançant dans ce sens, nous allons peut-être nous apercevoir que des domaines de plus en plus nombreux seront mieux traités à l'échelle du district.

A.M. - Par exemple ?

J.F. - La vie associative. Les associations fougéroises vivent pour un tiers, voire la moitié, grâce à des gens des communes voisines. Mais les réponses que la ville peut apporter sont limitées faute de place ou de moyens. La piscine

peut accueillir les groupes de Fougères mais elle va vite saturer si elle est très sollicitée par l'extérieur. Il est possible qu'un jour, un nouvel équipement intercommunal soit envisagé.

Autre exemple : la pêche. On ne créera pas un plan d'eau sur la place de la gare !

L'école de musique est également une réalisation où l'intercommunalité s'est imposée en tant que cadre d'organisation. Sur le plan social, des coopérations fonctionnent déjà. Tout cela montre que l'intercommunalité n'est pas simplement contenue dans les écrits. Il faut la construire, l'inventer. Les responsables locaux sont et seront de plus en plus amenés à inventer.

A.M. - Si je vous suis bien, l'intercommunalité du pays de Fougères ne va pas se résumer au district ?

J.F. - Le premier traité d'union auquel se confronte l'homme c'est le mariage. Mais ce n'est pas le mariage qui va faire une bonne vie. Il faut que le couple invente cette vie. Dans le cadre du district, il faut imaginer des réponses souples et constructives.

"CESSER DE CRÉER PARTOUT LES MEMES ÉQUIPEMENTS"

A.M. - Pour résoudre quels problèmes en priorité ?

J.F. - Le problème le plus grave de notre société dépasse de loin le cadre du pays de Fougères. Il s'agit de savoir comment affronter le vieillissement de la population. 35 % de nos concitoyens auront plus de soixante ans en 2020. Dans



certaines de nos communes, le pourcentage sera bien plus élevé encore. Un problème d'accueil va se poser. Et il faut cesser de créer partout les mêmes équipements. On a fait beaucoup de terrains de foot : ils seront peu utilisés par les retraités !

Le district va nous permettre d'aborder ce problème. Il faudra aussi que l'on résolve les questions relatives à la répartition des richesses entre communes et à la répartition des pouvoirs.

A.M. - Justement vous avez adopté la règle de la majorité qualifiée.

J.F. - Les décisions prises à 51 % des voix seraient de mauvaises décisions. Nous sommes condamnés à nous entendre.

"ON A PERDU DU TEMPS"

A.M. - En vous écoutant, on se demande pourquoi le district ne s'est pas élargi plus tôt.

J.F. - Cela fait deux ans qu'on y travaille. Pendant les six années précédentes, on ne pouvait pas poser le problème. L'opposition ville-campagne se doublait d'une opposition politique : l'histoire du gros et du petit attire par des différences de conceptions politiques.

On a perdu du temps. Mais aujourd'hui l'accord est passé devant les conseils municipaux : 16 communes sont parties prenantes.

A.M. - Mais l'opposition ville-campagne reste...

J.F. - Elle va peut-être poser problème. Mais il y a sans doute autant de différends entre communes rurales qu'entre Fougères et la campagne.

recueilli par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

Baptême

L'Ecole Supérieure d'Optique-lunetterie

Soixante-deux nouveaux étudiants à Fougères cette année, 108 l'an prochain. Ouverte depuis septembre, l'Ecole Fizeau contribue à renforcer l'assise de l'enseignement supérieur fougérois avec un BTS d'opticien-lunetier unique en Bretagne.

L'Ecole Fizeau a été inaugurée le 21 octobre.



Avec la montée en puissance du "papy-boom", la lunetterie a de beaux jours devant elle. Mais l'Ouest manque de diplômés. C'est pour cette raison que la CCI de Fougères a décidé, début 91, de créer cette école Fizeau, du nom du physicien français qui, le premier, mesura la vitesse de la lumière entre deux collines en 1849.

Une appellation plutôt bien choisie puisque, moins d'un an et demi après le lancement de l'idée, l'école est ouverte : cette vitesse là n'aurait sans doute pas déçu à Hippolyte Fizeau !

Unique en Bretagne, unique dans le milieu consulaire, l'école va former des techniciens supérieurs à travers un cursus de trois ans qui aboutit au diplôme d'opticien-lunetier, (lequel permet d'exercer légalement la profession).

Deux promotions de 36 élèves sont déjà à pied d'œuvre dans les locaux entièrement rénovés du boulevard Thiers.

POUR UNE MONTÉE EN PUISSANCE PLUS RAPIDE

La première est composée d'étudiants issus de filières universitaires scientifiques (DEUG A et B, Math Sup, Médecine...). Elle entre direc-

tement en seconde année. Mise en place à titre exceptionnel, elle permet une montée en puissance plus rapide de l'école. Le rythme de croisière sera atteint dès l'an prochain.

La seconde promotion est arrivée le cinq octobre : elle compte de nombreux bacheliers issus des séries C et D. Mais l'école reste accessible aux élèves titulaires de bac E, F5 et F10.

Dès cette année, l'équipe pédagogique rassemble 3 formateurs permanents dans les matières professionnelles et scientifiques. S'y ajoutent des intervenants spécialisés et les grands professionnels de l'opti-

que tels que Essilor, American Optical - Ouest Optique, Nidek, L'amy, Briot, Weco, Bourgeois BBOGR... Ceux-ci concourent à la formation à travers des cycles de conférences, des visites, des démonstrations ou mises à disposition de matériel. "Même si l'impulsion de Ouest-Optique, la filiale d'American Optical, a été déterminante, nous ne sommes pas dépendants d'une seule entreprise" souligne Bruno François, le jeune directeur de l'Ecole Fizeau.

Contact : Ecole Supérieure d'optique-lunetterie de l'Ouest, 8, boulevard Thiers, 35300 Fougères - Tél. 99 94 55 44.

Ambitions

Fougères s'affiche

Il y a trois ans, la ville et le C.C.I. de Fougères avaient trouvé le ton pour frapper les esprits avec une campagne de communication économique sur le thème très éloquent de "Fougères, ville des exploits". Tout en poursuivant sa campagne touristique d'affichage, la ville, alliée à la C.C.I., a lancé à partir du 8 octobre une nouvelle campagne économique destinée à mettre en avant son tissu industriel.

Vous avez déjà pu découvrir sur les quais des gares de Rennes, Angers, Le Mans, Paris-Montparnasse et dans la presse économique régionale, une nouvelle campagne économique destinée à mettre en avant son tissu industriel.

A.M. - Entre Rennes et Fougères, le trafic automobile semble toujours aussi dense. Ou en est le projet de la route des Estuaires ?

J.F. - Il devrait être inscrit au prochain plan Etat-Région. Mais la route des Estuaires sera en concurrence avec celle du Centre-Bretagne. Ici, l'enjeu est de relier l'Europe du Nord et celle du Sud.

A.M. - Le tracé semble susciter des réactions, notamment à cause de la traversée de la forêt de Rennes et, plus près de Fougères, du côté de Gosné...

J.F. - Il y a aussi un autre foyer de contestation dans la Manche. Je trouve normal que les particuliers fassent valoir leurs droits. Malheureusement, on ne fait pas de route sans que se pose ce type de problème.

"C'est à Fougères que nous avons développé la fibre de la qualité" (J.B. Martin).

C.M. FERNBACH Adjoint au Maire Chargé de la Communication.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

recueilli par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON



"C'est à Fougères que nous nous sommes construits un avenir bien implanté"

J.P. THEVENET Directeur Général

Dans un monde où la machine est reine d'acier, l'implantation d'une entreprise devient stratégique. Aussi, quand GROOM a voulu se fixer un port d'attache, c'est à Fougères qu'il a préféré s'ancrer. Actuel, services, adhésifs, convivialité et image... Tout à l'ordre le leader français du ferme-porte automatique à sa construction, à Fougères, un avenir bien implanté. Chapeau GROOM! Chapeau FOUGÈRES!

A FOUGÈRES ON EST COMME ÇA

C.M. FERNBACH Adjoint au Maire Chargé de la Communication.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

* Les seize : Fleurigné, La Chapelle-Jausou, Laitré, Juvigné, La Selle-en-Laitré, Laigné, Lécousse.

reçu par J.M. LUSSON

En bref...

*Tébaug, une entreprise de design implantée à Landau a fourni 1 500 luminaires pour le dernier salon parisien du pré-à-porter. Joli marché.

*L'entreprise Guillaume passe progressivement sous le contrôle du groupe Guillery (3 000 salariés, 4 milliards de chiffre d'affaires). Spécialisée dans le bâtiment, Guillaume S.A. emploie 150 personnes à Fougères.

*Les transports Gélin participent à des manifestations locales ou régionales en prêtant des camions et du matériel aux organisateurs (l'entreprise a notamment figuré parmi les partenaires des Estivages fougérois). Une façon originale de pratiquer la communication. L'entreprise Gélin travaille sur toute l'Europe, grâce à ses 550 véhicules. Elle emploie 270 personnes à Fougères, Cluses, Magland (près du Mont-Blanc) et Spezzano di Fiorano en Italie. Son siège social est établi à Fougères. Elle réalise un chiffre d'affaires de 130 millions de francs.

*Ouest-Optique va s'étendre, créant 90 emplois nouveaux dans les trois années qui viennent. Filiale du groupe American Optical, spécialisée dans le traitement des verres optiques, Ouest-Optique emploie déjà 230 salariés. Elle construit 2 800 m² de bâtiments nouveaux avec le concours de la CCI, du Conseil général et du Conseil régional.

*Robin-Horse est le nom de la nouvelle entreprise qui s'est installée sur la zone industrielle de Louvigné-du-Desert. Spécialisée dans la confection d'équipements pour l'équitation, Robin-Horse a déjà créé quinze emplois.

*Apprentissage. 80 % des jeunes qui choisissent cette voie ont un emploi à la fin de leur contrat : en plus de leur diplôme, la formation leur a apporté cette expérience professionnelle tellement demandée sur le marché du travail. Installé à Fougères, l'Institut de Formation de l'artisanat de la Chambre de Métiers d'Ille-et-Vilaine offre chaque année la possibilité de se former à l'alimentation (boucher, charcutier, boulanger, pâtisseries) ; au bois (menuiserie, ébénisterie, charpente) ; au bâtiment (maçon, carrelleur, plâtrier, couvreur) ; à la coiffure et à la mécanique auto.

Contact : 99 94 58 80.

Aide à l'implantation

La SEM Espace Entreprises

Depuis deux ans, la SEM Espace Entreprises réalise des bâtiments industriels, aménage des sites d'implantation... tout en offrant un interlocuteur unique aux porteurs de projets. Bilan.

"La SEM intervient sur la zone districale mais son champ d'action peut aller jusqu'à l'arrondissement, à la demande des élus, dans le cas où des projets qui tiennent la route apparaissent", précise Rémi Bilger, directeur de la CCI, il est aussi celui de la SEM. C'est Jean-Claude Crocq qui assure la présidence des deux structures.

Pour l'heure, la SEM a traité quatre dossiers dont la création de l'entreprise de chaussures Delage et celle de l'unité d'abatage-découpe de la CPVB. Deux autres projets sont en cours.

La méthode est simple : la SEM achète le terrain, construit le bâtiment et le met à disposition de l'entreprise. Un système de revente ou de location-récession permet

le retour rapide de l'infrastructure dans le cycle privé.

Quatre dossiers en deux ans, c'est peu. Mais cela représente beaucoup d'argent puisque chacun d'entre eux engage de 4 à 8 MF. "La SEM n'a pas, pour l'instant, de stratégie marketing", explique Rémi Bilger. "Elle se contente de répondre à la demande". Dans le cas de l'épineux dossier Prométhée (2), elle est intervenue pour éviter des dérives qui auraient pu mettre en péril le tissu économique local. "Mais c'est un cas exceptionnel" souligne le directeur de la SEM. "Nous ne sommes pas des pompiers".

Comme il se doit, la structure SEM fonctionne en majorité avec des capitaux publics : la Ville et le District en détiennent 51 %, la CCI

30 % (l'organisme consultait assurant la logistique grâce à son service développement économique). La BPO, la Société Générale, le Crédit Agricole et le Crédit Mutuel de Bretagne sont également impliqués. Seul regret de Rémi Bilger : cette "frilosité" qui touche les partenaires financiers de la SEM dans une conjoncture difficile, il est vrai. ■

J.M.L.

(1) L'agence de prospection économique du Conseil général 35.
(2) De nombreuses entreprises locales étaient engagées dans le chantier d'implantation de Prométhée, une PME qui a rencontré des difficultés et se trouve actuellement en situation de liquidation judiciaire. La SEM a décidé de reprendre à son compte la maîtrise d'ouvrage afin de préserver les entreprises et les fonds publics engagés. Le dossier n'est pas clos. La SEM va désormais s'employer à rechercher des repreneurs.

Viande bovine

Le colloque international

Ces trois dernières semaines, la Politique Agricole Commune a permis de développer une agriculture forte et une industrie agro-alimentaire prospère, exportatrice et créatrice d'emplois. Notre région, la Bretagne, a su, mieux que d'autres, saisir sa chance. En matière de productions animales notamment, nous avons acquis une position de leader dans bon nombre de filières. Et c'est parce que nous avons su, mieux que d'autres, anticiper sur les évolutions de notre environnement que nous avons pu relever les défis économiques et surmonter nos handicaps naturels. Mais aussi, parce que nous nous sommes appuyés sur les femmes et les hommes qui travaillent dans notre région, leur sens de l'initiative, leur courage et leur volonté d'aller toujours de l'avant.

Ces femmes et ces hommes qui, jour après jour, construisent l'avenir savent qu'il est indispensable de s'informer, de réfléchir et d'échanger. Il est en effet nécessaire de résoudre chaque problème dans sa globalité, afin d'apporter la solution la plus efficace ; il est aussi nécessaire de prendre de la hauteur par rapport aux événements pour mieux recenser les stratégies possibles.

C'est pour ces raisons mais aussi parce que le Pays de Fougères possède une longue tradition en matière de production bovine (lait, veau, viande), et un grand marché de référence, maillon essentiel dans la filière bovine notamment en matière de fixation des prix, que nous organisons, tous les deux ans, le Colloque International de la Viande Bovine (C.I.V.B.).

Ainsi, après "La viande bovine de qualité Haut de Gamme" en 1988, et "Les conséquences de l'ouverture des frontières à l'Est" en 1990, le C.I.V.B. consacra, en 1992, le 26 et 27 novembre prochains, trois demi-journées et une soirée aux dossiers d'actualité de la filière bovine : la crise de la production, la nouvelle Politique Agricole Commune, les négociations du GATT...

TROIS TRIANGLES

Plus précisément, afin de rechercher les solutions aux problèmes de la filière, les débats du Ve CIVB seront guidés par les thèmes suivants qui ont été schématisés par trois triangles :

Le triangle des productions : en France particulièrement, mais aussi dans la Communauté Economique Européenne, la filière bovine s'ins-

crit dans un triangle au sommet duquel se trouvent les trois produits de la filière : le lait, le veau, le bœuf. Chacun de ces produits évolue dans un environnement spécifique avec ses contraintes techniques, économiques, réglementaires et sanitaires. Il nous paraît fondamental de les préciser et d'en mesurer les interactions.

Le triangle du marché : les trois produits de la filière débouchent sur un marché qui, lui aussi, s'articule autour des trois pôles d'un second triangle : la consommation, les échanges, la régulation.

Le triangle des acteurs : la nouvelle Politique Agricole Commune, les négociations du GATT s'inscrivent dans un schéma à la base duquel s'observent et se menacent deux concurrents, les Etats-Unis et la Communauté Européenne, qui convoitent le marché mondial.

Le Ve CIVB consacra une demi-journée à chacun de ces trois thèmes et une soirée à une réflexion plus globale sur le rôle capital du consommateur-acteur dans le nouvel espace européen et sur les anticipations souhaitables pour le monde agricole et l'industrie agro-alimentaire.

LOUIS FEUVRIER
1^{er} adjoint au maire
Président du District

Développement

Chronique d'une route annoncée

Un entretien avec Rémi Bilger, directeur de la CCI de Fougères

Entre le tissu économique fougérois, la formation supérieure professionnelle et le désenclavement inter-régional nord-sud, les liens sont aussi multiples qu'étroits. Rémi Bilger, directeur de la CCI de Fougères, en dénoue l'écheveau... pour aboutir à une conclusion incontournable : "la route des Estuaires est l'enjeu numéro un pour l'ensemble du pays de Fougères". Démonstration.

Armor-magazine - Quels sont les grands traits de caractère du bassin d'emplois fougérois ?

Rémi Bilger - Il s'agit avant tout d'un bassin industriel : 34 à 35 % des actifs travaillent dans l'industrie. C'est le fruit de la diversification engagée depuis les années 85. De nombreux PMI ont fait leurs preuves lors de cette mutation.

Mais l'industrie locale dépend de grands groupes internationaux : il nous faut veiller à ce que cette dépendance ne nous rende pas vulnérables. Nous devons conserver nos emplois industriels en leur donnant plus de technicité.

Le Pays de Fougères se distingue aussi par l'importance de son agriculture : 18 % des actifs travaillent dans le secteur primaire, contre 12 % en Bretagne et 7 % en France. C'est inquiétant parce que cela signifie que le milieu rural va connaître de nouveaux départs de population.

Quant au tertiaire, il représente plus de 45 % de la population active. Notre principale marge de manœuvre a trait à ce secteur : c'est là que l'on peut créer des emplois nouveaux, notamment dans les services aux entreprises et le tourisme rural et urbain.

Sur les quatre dernières années, le solde net des créations d'emplois avoisine le millier. C'est un indicateur du dynamisme des acteurs de l'économie locale. Notons aussi que 50 % des emplois industriels se trouvent dans l'agglomération et 50 % dans les chefs-lieux de cantons environnants. Voilà pour les chiffres-clés.

DES FORMATIONS SUPÉRIEURES EN PRISE AVEC LE TISSU ÉCONOMIQUE

A.M. - Vous parlez de marge de manœuvre. Quelles cartes les décideurs peuvent-ils jouer ?

R.B. - Premièrement, il s'agit d'aider les entreprises dans leurs efforts de mutation, en terme d'organisation et de production. Il faut aussi aller vers une adaptation des niveaux de qualification. Cette

préoccupation rejoint naturellement celle de la formation. La CCI y a déjà contribué au travers de son Institut de formation. Nous renforçons cette contribution, avec des organisations professionnelles. Par exemple, la métallurgie. Un autre niveau d'intervention concerne la fonction commerciale avec la mise en place de formations spécialisées, notamment en vente automobile - l'institut féminin de formation à la vente automobile - ou en ventes de matériaux de construction avec ICOMAC... les gens en sortent avec un emploi assuré, en particulier dans les Points P.

D'autre part, il est nécessaire qu'une ville moyenne puisse bénéficier de délocalisations d'enseignements supérieurs en prise directe avec le tissu économique local. Si l'initiative publique ne conforte pas cette orientation, c'est au secteur privé d'initier la dynamique. D'ailleurs, c'est ce que nous avons fait en créant l'École Fizeau qui vient d'ouvrir et délivre déjà un diplôme aligné sur les normes européennes.

En tout cas, Fougères propose désormais 5 BTS. Il nous faut renforcer cette offre.

A.M. - Combien d'étudiants Fougères accueille-t-elle ?

R.B. - Pres de trois cents cette année et, nous l'espérons, quatre cents l'an prochain. Ce sont les prémices du développement de l'enseignement supérieur fougérois. Une grande mobilisation s'est opérée sur cette question. Nous devons rester mobilisés.

LA ROUTE DE TOUS LES ESPIRS

A.M. - Y a-t-il des conditions indispensables au bon développement de la formation supérieure à Fougères ?

R.B. - Il y a une question essentielle à résoudre pour le développement du Pays de Fougères dans son ensemble. C'est la réalisation avant la fin du siècle de la route des Estuaires. Voilà l'enjeu numéro un pour Fougères et sa région. Comment attirer des chefs d'entreprises, fidéliser des professeurs, bénéficier de la présence de chercheurs si nous

ne sommes pas mieux reliés à la capitale bretonne et à Caen ? Actuellement, des investisseurs attendent, pour s'installer ou se développer à Fougères, que des décisions soient prises quant à cette route et sa liaison avec notre rocade fougéroise aussi qu'avec la Basse-Normandie.

Il y a urgence. L'actuel tronçon Fougères-Rennes supporte un trafic de 8 000 à 12 000 véhicules par jour... ce qui n'est pas éloigné du seuil de saturation.

A.M. - Mais l'enjeu dépasse le cadre du Pays de Fougères non ? Il s'agit d'établir une liaison en l'Europe du Nord et du Sud.

R.B. - Oui, mais cette liaison n'a de sens que s'il existe une continuité entre Calais et Bayonne. Actuellement, le maillon le plus faible se situe entre Caen et Rennes. A nous de convaincre l'Etat et la Région de supprimer rapidement ce goulet d'étranglement.

A.M. - On en parle depuis des années de cette route des Estuaires. Qu'est-ce qui freine sa mise en place ? Sur quel calendrier peut-on tabler ?

R.B. - Le problème est de savoir si l'on veut privilégier un désencla-

vement inter-régional nord-sud ou si l'on désire renforcer le maillage routier breton. Compte-tenu des moyens que l'Etat pourra mobiliser, il faudra trancher l'an prochain, lors de la préparation du prochain plan Etat-Région.

A.M. - Aitrement dit, la Région devra choisir entre la quatre voies du Centre-Bretagne, le tronçon Saint-Brieuc/Vannes et la Route des Estuaires ?

R.B. - Oui. Il faudra définir des priorités. Ceci dit, il n'est pas question de nous opposer aux autres projets. Mais il convient que la Bretagne soit mieux rattachée aux autres régions françaises et européennes et ce, dans les meilleurs délais.

A.M. - Le tracé est-il définitivement arrêté ?

R.B. - A part ce qui concerne les sous-traitants de Goussé, il est arrêté. A proximité de Fougères, il faut désormais que l'Etat sache comment cette route des Estuaires sera reliée à la rocade fougéroise. Les entreprises qui envisagent d'y investir attendent. ■

Propos recueillis par J.M. LUSSON

"C'est à Fougères que nous avons développé la fibre de la qualité"

J.C. DURIAUD
Directeur de la Chambre de Commerce et d'Industrie de Fougères

Pour se faire reconnaître dans un monde où la concurrence est rude, il faut innover. C'est à Fougères qu'il y a eu une tradition et d'une passion. C'est à Fougères qu'il y a eu un esprit d'initiative et de créativité. C'est à Fougères qu'il y a eu un savoir-faire et un savoir-être. C'est à Fougères qu'il y a eu un engagement et une responsabilité. C'est à Fougères qu'il y a eu un dynamisme et une énergie. C'est à Fougères qu'il y a eu un courage et une détermination. C'est à Fougères qu'il y a eu un succès et une gloire. C'est à Fougères qu'il y a eu un avenir et un espoir.

Plus de 100 ans de tradition et d'une passion. C'est à Fougères qu'il y a eu un esprit d'initiative et de créativité. C'est à Fougères qu'il y a eu un savoir-faire et un savoir-être. C'est à Fougères qu'il y a eu un engagement et une responsabilité. C'est à Fougères qu'il y a eu un dynamisme et une énergie. C'est à Fougères qu'il y a eu un courage et une détermination. C'est à Fougères qu'il y a eu un succès et une gloire. C'est à Fougères qu'il y a eu un avenir et un espoir.

Plus de 100 ans de tradition et d'une passion. C'est à Fougères qu'il y a eu un esprit d'initiative et de créativité. C'est à Fougères qu'il y a eu un savoir-faire et un savoir-être. C'est à Fougères qu'il y a eu un engagement et une responsabilité. C'est à Fougères qu'il y a eu un dynamisme et une énergie. C'est à Fougères qu'il y a eu un courage et une détermination. C'est à Fougères qu'il y a eu un succès et une gloire. C'est à Fougères qu'il y a eu un avenir et un espoir.

La botte secrète de J.-C. Duriaud

En 1986, Jean-Claude Duriaud, reprend J.B. Martin, une société spécialisée dans la chaussure féminine depuis 1922. Coup sur coup, il rachète Bertin (chaussures de confort, Fougères), Clerget (chaussures masculines, Isère), se fiance avec Palladium (baskets, patinages) et rafle au passage l'oscar d'or des managers d'Ille-et-Vilaine en 1991. Son secret ? Un savant dosage entre croissance interne, externe, délocalisation et gestion participative.



Jean-Claude Duriaud, ancien d'HEC, docteur en gestion, et patron de J.B. Martin.

Armor-magazine - J.B. Martin, c'est un nom qui est connu depuis longtemps à Fougères. Quelles ont été les grandes étapes de son histoire ?

Jean-Claude Duriaud - C'est une vieille société fougéroise, en effet. Elle a été créée par Jean-Baptiste Martin en 1922. En 1955, J.B. Martin junior succède à son père et apporte une impulsion importante. En 1973, c'est l'apogée. L'entreprise emploie 1 200 personnes. Dans les années 75-80, la crise et l'arrivée d'importations amènent des difficultés jusqu'à la crise finale de 1985. C'est à ce moment que j'ai repris l'entreprise.

A.M. - La carte d'identité du groupe a-t-elle évolué très vite. Quelle est-elle aujourd'hui ?

J.C.D. - J.B. Martin emploie 650 personnes dans différents sites. Le vaisseau amiral reste le site de Fougères qui emploie à lui seul de 320 à 400 personnes et qui peut fabriquer l'intégralité de notre gamme de produits. Nous produisons trois types de chaussures : les chaussures de luxe pour femmes sous la mar-

que J.B. Martin, les chaussures de confort sous la forme Bertin et les chaussures masculines sous la marque Clerget.

Nous avons une seconde unité de fabrication à Casablanca. Elle emploie 150 personnes. Et à Paris, nous employons plus de 70 personnes dans 25 stands et 9 boutiques. Ce réseau assure 25 % de l'écoulement de notre production. Depuis 86, le redressement de J.B. Martin s'est d'abord opéré par croissance interne : nous avons regagné des parts de marché grâce à une stratégie marketing appuyée par des campagnes de publicité.

A.M. - Et à part cette croissance interne ?

J.C.D. - La croissance externe menée en parallèle. Il y a eu la reprise de Bertin en 1987, celle de Clerget en 1990 et le rapprochement partiel avec Palladium en 1991. Nous n'avons pris qu'une minorité de parts dans cette entreprise mais elle permet de nous couvrir sur les produits de mode en toile. L'objectif est d'acquiescer la taille européenne pour mieux lutter contre les fabricants de l'extérieur. Il nous faut développer un marketing fort au niveau européen.

"CONDAMNÉS À LA CONCENTRATION"

A.M. - N'y a-t-il pas d'autres issues que la concentration ?

J.C.D. - Nous sommes condamnés à la concentration. Auparavant, la chaussure, c'était le monde de la PME familiale. C'est sans doute pour cette raison que ce métier a tant de mal à se défendre contre la distribution ou les concurrents étrangers les plus puissants. En chaussure de sport, Nike et Reebok ont balayé des quantités d'entreprises à cause de leur énorme taille. Nous vivons une ère de mondialisation totale.

A.M. - Et la création de l'unité de Casablanca s'inscrit dans ce mouvement ?

J.C.D. - Casablanca, c'est un autre axe majeur de notre stratégie. Un axe que l'on appelle "délocalisation".

En France, une heure de main-d'œuvre revient à 70 F de l'heure alors qu'elle vaut 7 F au Maroc et 70 centimes en Chine. Et les produits qui entrent sur le marché français sont fabriqués dans ces pays-là.

On ne peut pas rester dans son pré carré en se disant qu'"on va résister en faisant de la qualité". Parce que la production étrangère améliore aussi sa qualité. Nous n'avons plus qu'à faire comme les concurrents : produire dans des pays où la main-d'œuvre est bon marché tout en essayant de préserver l'emploi sur Fougères.

A.M. - Qu'en dit le personnel ?

J.C.D. - J'ai l'adhésion de l'ensemble du personnel. Casablanca est le plus sûr allié de Fougères.

Sans délocalisation, l'unité de Fougères aura des ennuis. Et la délocalisation représente un moyen pour aller vers une nouvelle répartition des richesses dans le monde. Le transfert de la production industrielle va aider ces pays à sortir du sous-développement.

RÉÉQUILIBRAGE NORD-SUD

A.M. - Mais si tous les chefs d'entreprise du Nord investissent dans les pays où la main-d'œuvre est très bon marché, les gouvernements du Sud ne risquent-ils pas de gêner leur politique sociale ? En d'autres termes, ces investissements du Nord ne vont-ils pas freiner l'évolution du Sud ?

J.C.D. - Ça, ce sont des mots. Je dis au contraire que c'est un facteur de rééquilibrage. J.B. Martin est arrivé dans un quartier de Casablanca où il n'y avait pas une usine. J'ai embauché des gens qui ne tra-

vailaient pas. Maintenant, ils touchent un salaire régulier et sont en train de devenir les riches de la région. Ils passent d'un monde de subsistance à un monde de travail. Ceci dit, nous n'allons pas à Casablanca pour des raisons philanthropiques : nous nous y sommes installés pour des raisons économiques. Pour cause de guerre économique mondiale.

A.M. - Croissance interne, externe, délocalisation... La stratégie Duriaud a-t-elle d'autres clés ?

J.C.D. - Oui, la gestion des hommes. C'est l'élément fondamental.

"La différence entre un jardin et le désert, ce n'est pas l'eau, c'est l'homme" dit un proverbe tunisien.

Quand on arrive à faire comprendre à un homme qu'il détient une part de responsabilité dans un projet, quand on fait prendre conscience à un groupe humain qu'il est responsable, on a plus de chances de réussir. C'est ce que j'essaie de faire dans mon entreprise : quand un événement qui touche l'entreprise se produit, je réunis l'ensemble du personnel, j'informe et je discute.

A.M. - A quelles occasions avez-vous déjà utilisé cette méthode ?

J.C.D. - Il y a eu un débat de ce type à propos de l'unité délocalisée de Casablanca. L'adhésion générale a permis de lancer plus facilement le projet, sans risque de "peaux de banane". Tous ont aidé au démarrage.

J'ai aussi utilisé la méthode avant le référendum sur Maastricht... au risque de me faire des ennemis. Mais l'adhésion à l'Europe de Maastricht me semblait déterminante pour l'avenir de l'entreprise.

En général, nous procédons par un exposé suivi de questions. Et l'expérience montre que le personnel est assez friand de ce genre de contact.

Propos recueillis par J.M. LUSSON

Coups de pouce à l'insertion

La convention de quartier signée entre la ville de Fougères et l'Etat dans le cadre du développement social urbain (DSU) a permis la mise en place d'actions concrètes en direction des jeunes sur trois quartiers : les Cotterêts, Saint-Sulpice et la Ville Haute. Déjà plusieurs projets ont vu le jour...



Le mur du gymnase des Cotterêts équipé pour l'escalade.

D'abord la bourse d'aide aux projets de jeunes :

Ce dispositif est destiné à favoriser les initiatives des jeunes qui souhaitent participer à la vie locale sur leur quartier ou sur la ville. Un projet a déjà été retenu : la création d'une association et l'aménagement d'une piste de bi-cross sur les Cotterêts. Pour l'élaboration de leur dossier, les jeunes bénéficient du soutien d'un certain nombre de partenaires sociaux.

EXPRESSION ORALE, PHYSIQUE ET MUSICALE

Un atelier d'expression est aussi ouvert aux jeunes de 13 à 21 ans. Animé par A. Pappellais à raison de deux heures par semaine, il permettra aux jeunes d'un même quartier de se rencontrer autour d'une activité culturelle et de développer

leurs moyens d'expression orale, physique ou musicale.

De même, la création d'un journal de liaison entre l'école et les familles va permettre de donner la parole à des jeunes sur des thèmes divers.

Une action d'information sur la santé est en train de démarrer. Son premier aspect réside dans l'élaboration et la réalisation d'une plaquette d'information sous forme d'une bande dessinée. Conçue par un groupe de jeunes bénévoles, encadrés par la mission locale, cette brochure abordera notamment les problèmes d'alcoolémie, de toxicomanie. Elle sera émaillée présentée à des professionnels de la santé avant d'être diffusée.

UN ESPACE RENCONTRE

Enfin parmi les projets en cours d'élaboration, il faut citer la création d'un "espace-rencontre" qui

devrait voir le jour en 1993 sur le quartier des Cotterêts. Ce nouveau pôle d'animation, encadré par un professionnel, s'articulera autour d'un local, lieu convivial, qui pourrait fonctionner comme un bar social et comme un point de démarrage d'activités.

En conclusion, il faut rappeler que le DSU a pour finalité de créer une nouvelle dynamique sur les quartiers et dans cet esprit d'autres actions sont menées également en direction de la petite enfance et d'une manière générale auprès de la population des quartiers.

Toutes ces actions reposent sur le partenariat local et sur des objectifs d'insertion, d'éducation, de réaménagement urbain et de prévention de la délinquance.

PATRICK MANCEAU
Adjoint à l'insertion.

L'accompagnement scolaire

L'éducation est un axe essentiel de l'avenir de nos sociétés. Lien par excellence de l'intégration sociale, l'école peut à l'opposé, être synonyme d'échec et d'exclusion. L'époque est en effet revenue où les connaissances ne bousaient pas trop vite, où les bons élèves se destinaient à un parcours professionnel trace d'avance, où les cancrènes eux-mêmes pouvaient trouver dans la société une place qui n'était pas forcément précaire...

Dans le cadre des projets liés au développement social urbain, la municipalité de Fougères entame avec ses partenaires (éducation nationale, enseignants, travailleurs sociaux, parents) des actions d'accompagnement scolaire. L'objectif : permettre aux enfants en difficulté d'éviter le cumul des échecs successifs pouvant aboutir, à terme, à leur marginalisation sociale. Toute action d'accompagnement de l'enfant fragilisé qui entend porter des fruits suppose de la part de ses acteurs une démarche éducative commune. Puisqu'il nous faut lutter contre l'échec, source

d'exclusion, il est important de savoir ce que l'on entend par réussite pour tous. Cela consiste, comme le rappelle Bernard Charlot, "à permettre aux jeunes d'acquiescer des connaissances, d'apprendre à se situer dans le monde, à être bien dans leur peau". On est loin de la conception utilitariste de l'école qu'attendent, trop souvent, la société dans son ensemble et les parents. Nous allons de plus en plus vers un enseignement conçu en fonction des besoins de l'économie plus qu'en fonction de la formation de l'homme. Répondre à l'objectif ambitieux d'élevation des niveaux de qualification doit s'appuyer sur une vue globale de l'éducation et de la formation dans leurs finalités économiques, mais aussi sociales, civiques et culturelles. Le siècle qui naîtra en l'an 2000 aura davantage besoin de professionnels créatifs, bien dans leur peau, que d'experts obtus...

MARIE-PIERRE ROUGER
Adjoint au Maire

* Professeur en sciences de l'éducation à Paris VIII.



"C'est à Fougères que nous avons trouvé un site prêt aux défis d'aujourd'hui"

Pour venir en pointe dans un marché hyper concurrentiel, la Laurent Morel-Michel trouve chaque jour dans le Pays de Fougères les innovations pour gagner. Qualité des hommes et des productions, sens de l'innovation et goût pour la compétition permettent à cette société du pays breton de gagner les défis d'aujourd'hui. En avant la LAURENT MOREL-MICHEL ! En avant le Pays de FOUGÈRES !

Crédit Mutuel de Bretagne

La banque à qui parler.

Réhabilitation

Le programme H.L.M.

La rénovation des immeubles anciens est devenue une priorité au sein de l'Office H.L.M. Pas moins de 1 811 logements au total feront l'objet d'une réhabilitation d'ici 1996.

Ce vaste programme, lancé depuis deux ans déjà, touche tous les immeubles H.L.M. construits avant 1975. L'Office a travaillé en étroite concertation avec les habitants de ces logements avant d'entamer les travaux. Les réunions organisées entre l'Office, l'architecte et les locataires, ont permis d'enregistrer les demandes et de dégager les priorités. Les demandes qui portent surtout sur le confort (isolation thermique, acoustique), l'esthétique (entrées, cages d'escalier), l'interieur (notamment cuisine et salle de bain), la sécurité (accès aux caves, parties communes), ont été chiffrées par l'Office qui a donc engagé certains travaux. Le montant de ces travaux par appartement se situe dans une fourchette de 90 à 110 000 F (assurances et honoraires compris).

Pour les immeubles datant des années 1950-1960, il a fallu revoir le bardage extérieur, l'isolation, la toiture, remplacer les menuiseries par des P.V.C. double vitrage, refaire à neuf les salles de bain, les cuisines, les réseaux électriques et la plomberie, agrandir les entrées, compartimenter les caves par cages d'escalier pour répondre aux besoins de sécurité.

Le programme lancé en 1991 s'achèvera cette année avec 421 logements réhabilités au Bois Guy, à la Sermandière, route de Groslay et au Foyer Logement des personnes âgées. L'opération 1992-1993

portera sur 260 logements situés à la Châtierre, Haras, rue de Laval, rue Lesueur, route de Groslay et une première tranche du quartier des Cotterêts.

RÉAMÉNAGEMENT CÔTÉ COUR

La Ville apportera son soutien à ce programme ambitieux en complétant les travaux par des réaménagements de l'espace situé autour des logements :

- création d'espaces de jeu, de loisir, de détente ;
 - aménagement de places de stationnement ;
 - travaux de voirie pour améliorer la sécurité des piétons et particulièrement celle des enfants ;
 - l'ouverture des cours d'écoles, en dehors des jours scolaires.
- A ce titre, un dossier a été déposé au ministère du Logement et du Cadre de Vie dans le cadre de l'opération "Meux vivre au quotidien". Le projet retenu pour 1992-1993 par le ministère concerne l'environnement d'un ensemble de 400 logements situés dans le quartier des Cotterêts. Les premiers aménagements (l'ouverture de l'école des Bleuets sur le quartier) seront réalisés d'ici fin 92. Le montant total du projet se situe entre 3 et 4 millions de francs.

GUY AUDUSSEAU
Adjoint Délégué
Président
du Conseil d'Administration
de l'Office H.L.M.

L'Office H.L.M. en chiffres

- 2 430 logements dont 65 sur les communes de l'arrondissement ;
- 2 265 appartements et 165 maisons individuelles ;
- 14 logements construits avant 1989 ;
- 198 logements datent des années 50 ;
- 1 147 logements datent des années 60 ;
- 791 logements datent des années 70 ;

- 280 logements datent des années 80 ;
- Un taux d'occupation de près de 100 % ;
- Un délai d'attente pour obtenir un logement de 6 mois à 2 ans suivant le type et le lieu recherché ;
- Le développement du parc suit un rythme annuel de 40 nouveaux logements sur des financements P.L.A. (Prêt Locatif Aisé), P.L.A. insertion réservés aux ménages à faibles revenus, et prêts conventionnés.

Opérations PACT-ARIM

Les procédures d'amélioration de l'habitat ne sont qu'un moment de la vie d'un quartier ou d'une commune, et ce moment est bref. De plus, depuis leurs premières mises en œuvre, elles ont beaucoup évolué, et sont presque toujours accompagnées d'actions sur le cadre de vie et d'un souci des plus défavorisés.



Place du Marché, les vieilles demeures ont retrouvé tous leurs charmes d'autan grâce à la rénovation.

Actuellement, Fougères doit faire face à une nouvelle demande de logement. L'Office H.L.M. recense plus de 400 demandes insatisfaites. De même, les professionnels de l'immobilier enregistrent de 40 à 50 demandes de logements par semaine. En fait, le marché locatif est aujourd'hui tendu. La disparition de 780 logements entre 1982 et 1990 en est la cause.

11 ME SUR TROIS ANS

Consicente de ces disfonctionnements, la ville de Fougères a engagé une série d'actions devant amener un réinvestissement démographique, économique et social du centre.

Exemples : piétonnisation d'une partie de la Ville Haute, récupération d'îlots sous-exploités pour des logements commerciaux ou bureaux, mise en place d'une nouvelle O.P.A.H. (janvier 1992) dont l'objectif est la restauration de 180 logements. Elle est complétée par un "Programme Social Thématique" (P.S.T.) à l'attention d'une vingtaine de ménages en difficultés. Pour ce faire le PACT-ARIM, opérateur choisi par la ville, dispose de moyens importants. L'enveloppe des aides apportées aux propriétaires par l'AN.A.H. (Agence Nationale pour l'Amélioration de l'Habitat) et l'Etat atteint 11 millions de francs, répartis sur 3 ans.

La nouvelle O.P.A.H. engagée sur la moitié de la ville, et le P.S.T. sur la totalité, vont apporter aux propriétaires occupants et bailleurs de substantielles aides financières, notamment :

- Pour les propriétaires occupants :
 - Prime à l'Amélioration de l'Habitat : 25 % du montant des travaux (plafonnée à 17 500 F), voire 35 % pour les revenus modestes (sournis à plafond de ressources).
 - Subvention des Caisses de Retraite et du Conseil général pour les Personnes Agées, cumulables avec la prime (sournis à plafond de ressources).

Pour les propriétaires bailleurs :

- Subvention de l'AN.A.H. : 25 % ou 35 % du montant réel des travaux subventionnables. (Mise aux normes totale ou travaux partiels) (70 % pour le P.S.T.). Sur un immeuble de plus de 15 ans, pas de plafond de ressources.

De plus, la ville de Fougères, dans le cadre d'une campagne de ravalement de façades, accorde aux propriétaires une subvention, dès lors que les immeubles concernés auront fait l'objet d'une restauration intérieure.

M. AUDOUARD
Directeur du PACT-ARIM

Centenaires

La voix de la Maîtrise

Depuis 100 ans, les voix de la Maîtrise Saint Léonard résonnent bien au delà de l'église du même nom. Animée d'un souci d'ouverture, cette chorale composée de 80 membres adultes et 35 enfants montre qu'on peut exceller dans l'interprétation des classiques du sacré sans dédaigner faire un petit tour du côté des profanes contemporains.



Les origines de la Maîtrise Saint-Léonard remontent en fait à 1868. C'est à cette époque qu'un vicar de la paroisse regroupe une trentaine d'enfants pour améliorer la qualité d'exécution des chants d'Eglise.

En 1893, l'Abbé Chevrollier y adjoint un chœur d'hommes et lui donne le nom de palette Saint-Léonard. Quelques années plus tard apparaît la dénomination "Maîtrise Saint-Léonard". En 1915, cette chorale devient mixte, les femmes remplaçant les hommes partis à la guerre.

LE CHANT CHORAL SOUS TOUTES SES FORMES

La Maîtrise est dirigée par des prêtres jusqu'en 1978. L'animation liturgique reste en effet son premier objectif.

Parmi les œuvres exécutées : La Missa di Gloria di Puccini, des psalmes de Mendelssohn, le Requiem de Faure, le Gloria de Vivaldi, le Gloria de Poulenc, le Te Deum de Bizet, le Requiem de Mozart. D'autres formes de chants sont aussi abordées et ce, depuis les origines. C'est le cas de l'opérette, par exemple.

Depuis 1978, la direction est assurée par un laïc, Alain Chérel. Le répertoire s'est encore élargi. La vocation aussi : on parle désormais de "participer à l'animation culturelle de la ville" et "de faire découvrir le chant choral sous toutes ses formes".

La Maîtrise a notamment créé un chœur d'enfants qui l'accompagne dans ses activités et aborde un répertoire plus profane : Fugain, Duteil, Delanoe...

Pendant 15 ans, elle a aussi prêté son concours au Festival du Livre Vivant à Fougères.

La Maîtrise assure bien sûr l'animation de la messe dominicale à Saint-Léonard. Elle participe à de grandes cérémonies : ordinations, festivités de la Basilique Notre-Dame de Montligon dans l'Orne, messes internationales de Lourdes, pèlerinage de printemps au Mont Saint-Michel, messes radiodiffusées sur France-Culture... John Littleton est venu quatre fois à Saint-Léonard et le chœur de la Maîtrise l'a accompagné.

POINT D'ORGUE LE 4 DÉCEMBRE

Depuis 10 ans, le grand concert classique reste le point d'orgue de son activité. Cette année, il aura lieu le 4 décembre. Au programme, le Laudate Dominum de Michel Corrette, le Magnificat de Bach, le concerto en Ré majeur pour violoncelle de Haydn (avec le soliste René Foresti, violoncelliste solo à l'Orchestre de Radio-Berlin et originaire de Fougères).

A noter également que la Maîtrise s'écoute sur 3 cassettes ou CD enregistrés lors de ses concerts ou à la demande de studios... et qu'elle fêtera dignement ses cent ans en 1993.

Contact : 19, place Lariboisière, 35500 Fougères - 99 99 04 37.

En 1981, entrecitée en 1992, la Société de Tir "La Fougéraise" est l'une des plus anciennes associations de Fougères.

L'année de son centenaire, elle est arrivée à... 100 licenciés : 53 adultes, hommes et dames, 47 jeunes. Le plus jeune adhérent à 8 ans.

La Fougéraise a créé son école de tir en 1981, la première de Bretagne. Depuis, des jeunes se qualifient régulièrement pour les championnats nationaux et le championnat de France.

En 1990, la Société inaugurerait une nouvelle salle de tir à 10 mètres comprenant 21 postes. Mais elle dispose également d'un site de tir à 80 mètres (quatre postes, tir à la carabine 22 long rifle) et de 12 postes pour le tir à 25 mètres (pistolet 22 long rifle et 357).

Une salle d'accueil permet aux tireurs de se retrouver avant et après la compétition.

1993 : LES CHAMPIONNATS DE FRANCE A FOUGÈRES

En octobre, la Fougéraise organise son concours annuel. Une rencontre qui rassemble régulièrement plus de 300 tireurs.

Pour fêter dignement son centenaire, la Société organisera le treizième championnat de France des écoles de tir les 2, 3 et 4 juillet 93, au parc des expositions de Fougères. Elle accueillera 900 jeunes sélectionnés soit environ 2 000 personnes au total. La Ville, la Chambre de Commerce, la Ligue de Bretagne et tous les adhérents de la Société seront mobilisés pour l'occasion.

Contact : M. Julien Labbé, président de la Société Sportive et de Tir au 99 99 47 93.

La Société de Tir

En 1981, entrecitée en 1992, la Société de Tir "La Fougéraise" est l'une des plus anciennes associations de Fougères.

L'année de son centenaire, elle est arrivée à... 100 licenciés : 53 adultes, hommes et dames, 47 jeunes. Le plus jeune adhérent à 8 ans.

La Fougéraise a créé son école de tir en 1981, la première de Bretagne. Depuis, des jeunes se qualifient régulièrement pour les championnats nationaux et le championnat de France.

En 1990, la Société inaugurerait une nouvelle salle de tir à 10 mètres comprenant 21 postes. Mais elle dispose également d'un site de tir à 80 mètres (quatre postes, tir à la carabine 22 long rifle) et de 12 postes pour le tir à 25 mètres (pistolet 22 long rifle et 357).

Une salle d'accueil permet aux tireurs de se retrouver avant et après la compétition.

1993 : LES CHAMPIONNATS DE FRANCE A FOUGÈRES

En octobre, la Fougéraise organise son concours annuel. Une rencontre qui rassemble régulièrement plus de 300 tireurs.

Pour fêter dignement son centenaire, la Société organisera le treizième championnat de France des écoles de tir les 2, 3 et 4 juillet 93, au parc des expositions de Fougères. Elle accueillera 900 jeunes sélectionnés soit environ 2 000 personnes au total. La Ville, la Chambre de Commerce, la Ligue de Bretagne et tous les adhérents de la Société seront mobilisés pour l'occasion.

Contact : M. Julien Labbé, président de la Société Sportive et de Tir au 99 99 47 93.



Pour fêter dignement son centenaire, la Société organisera le treizième championnat de France des écoles de tir les 2, 3 et 4 juillet 93, au parc des expositions de Fougères. Elle accueillera 900 jeunes sélectionnés soit environ 2 000 personnes au total. La Ville, la Chambre de Commerce, la Ligue de Bretagne et tous les adhérents de la Société seront mobilisés pour l'occasion.



C'est à Fougères que nous avons trouvé un personnel qualifié, des hommes passionnés.

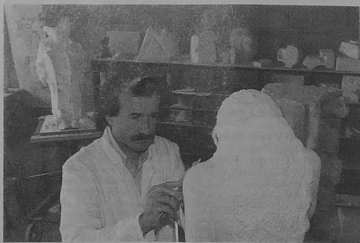
C. GUILLEMIN
Fils de M. AUST OPTIQUE
104, rue de la République

Dans l'esprit de l'optique traditionnelle, la vision se résume à ce que l'œil voit. Mais, pour faire la différence dans ce secteur très exigeant du verre de lunettes, AUST OPTIQUE a choisi Fougères. C'est là en effet que cette entreprise s'est développée grâce à la qualification. Et la motivation à l'amour du travail bien fait des Fougérais. Bien vu AUST OPTIQUE! Bien vu ROUGEES!

AUST OPTIQUE
104, rue de la République
Fougères - 35500

Pierres vivantes

Itinéraire d'un artiste fougerais de la pierre, pédagogue de surcroît.



Rôle de parcours que celui de Philippe André : Bac FI, ajusteur puis dessinateur chez Citroën, il découvre en 75 la sculpture sur bois au cours d'un stage... et devient artisan sur la pierre. Promu "meilleur ouvrier de France" en 1979, il décroche un poste d'enseignant.

Aujourd'hui Philippe André est artiste libre pendant un tiers de son temps, le reste étant toujours consacré à des activités pédagogiques : formateur au CFA, il accueille aussi des stagiaires dans un atelier de Fougeres et intervient dans les entreprises.

devenu un véritable lieu social pour les mêmes du quartier : "Ils ne me connaissent. Ils viennent voir ce qui se passe. Ils demandent des morceaux de calcaire pour écrire".

VISIBLE PARTOUT
En plus de tout ça, le pédagogue investit encore une part de son énergie dans la création. Et il n'a pas besoin d'en faire publicité pour que son carnet de commandes se remplisse. D'autant que son art est visible partout : une fontaine ici, là des bornes de grani aux visages humains, un poulbot de pierre pour la tombe d'un bambin, un calvaire contemporain au cimetière de Vitre. La ville de Fougeres lui doit l'Arbre aux Masques, installé sur la place du Théâtre.

En bref...

L'idée d'un laboratoire d'enfouissement de déchets radioactifs a été lancée cette année dans le Pays de Fougeres. La levée de boucliers ne s'est pas fait attendre, tant de la part des élus que de la population. Un Comité d'opposition à l'enfouissement des déchets radioactifs (COEDRA) s'est constitué. Pour l'heure le projet est en veilleuse mais le COEDRA reste actif comme en témoignage sa récente campagne d'affichage.

Handicapés. Le moulin aux pauvres va devenir une maison pour handicapés légers qui comprendra 21 studios. Une extension du Centre d'Aide par le Travail sera également aménagée au même endroit pour des handicapés profonds. Fougeres-Mutualité est le premier organisme mutualiste du département à lancer et financer seul ce genre d'opération. Le coût du chantier est annoncé pour 6 MF. La conception du bâtiment a été confiée aux architectes fougerais Bernard Kaleski et Jacques Picard.

Salon des inventeurs. Bruno Bertin est un homme heureux : la seconde édition de son salon ICAR des inventeurs fut une réussite. Les partenaires qui ont désiré s'y associer sont de plus en plus nombreux (ANVAR, IMPI mais aussi les CUMA, Canal Plus et les cabinets conseils...). Et pour l'heure, 50 % des inventeurs présents ont réussi à placer leur trouvaille sur le marché. L'édition 93 du salon ICAR est déjà fixée aux 2, 3, 4 avril 93, à l'Espace Juliette Drouet. Parrain présent! Roland Moreno, l'inventeur de la carte à puce.

J.M.L.

Espace Juliette Drouet

Bilan, perspectives

Après la rouverture du Centre Culturel restauré en septembre 90, j'ai souhaité mettre en place une programmation basée sur les principes suivants : des têtes d'affiches de la chanson, de l'humour et de la variété; des artistes non connus à découvrir.

L'objectif principal est de créer un public fidèle, des habitudes culturelles nouvelles. Il faut de mon point de vue trois ans pour faire un véritable bilan.

La première année a vu le Centre Culturel accueillir 12 000 personnes à nos spectacles avec de grands moments : opérette Rêve de Vienne, Guy Bedos, Gilles Vigneault, Enrico Macias, Marie Cardinal, Anne Roumanoff, Les Percussions de Lyon. Le premier abonnement a été suivi par 150 fidèles.

La deuxième année 91/92 a vu une nette progression de la fréquentation 18 000 entrées - 350 abonnés. De grands artistes ont rempli la salle de 800 places : Bernard Lavilliers, Raymond Devos, Stéphane Grappelli, Henri Dès, Jacques Villeret, Le Quatuor.

Le Salon du Livre Jeunesse a connu son succès habituel (2 500 scolaires, 6 000 personnes).

Les spectateurs sont non seulement fougerais, mais nous viennent du Sud Manche, de la Mayenne de la Région Rennaise.

CONTRAT DE CONFIANCE
L'objectif pour la saison 92/93 est de confirmer les résultats précédents par l'attractivité de grands noms : Claude Nougaro (9 oct.) - Jacques Higelin (5 nov.) - La Trilogie Marseillaise (20 déc.) - Dee Dee Bridgewater (13 fév.) - Orchestre de

Bretagne (27 fév.) - Bratch (20 mars) - Michel Boujenah (17 avril) - Jeanne Bourin (14 mai).

Mais il s'agit d'établir avec le public un contrat de confiance autour d'artistes moins connus : Hot and Neon, Orchestre d'Auvergne, Balanescu Quartet, Howard Bitten, Chanson plus billardée, dont certains de Bretagne : Théâtre de l'Arpenet (Ubu Roi), Etienne Granjean et Patrick Le Doaré (Les Pierres Somnantes).

Si l'objectif de créer un véritable mouvement d'intérêt se réalise autour d'un programme culturel riche et diversifié, nous pourrions participer avec les autres outils culturels de la Ville au développement de Fougeres et de son pays.

CLAUDE BERCELIOT
Directeur du Centre Culturel Juliette Drouet

4, 5, 6 décembre

Le salon du livre-jeunesse

Le huitième Salon du Livre-Jeunesse se tiendra à l'Espace Juliette Drouet à partir du vendredi 4 décembre (14 heures). Il y en aura pour tous les goûts des ateliers d'écriture à la construction d'une caravelle géante. Si, si, une caravelle géante... Et on pourra aussi jeter des bouteilles à la mer.



Cette opération débutera vers la mi-novembre et se poursuivra pendant les trois journées du Salon. Ce sera, avec les rencontres scolaires, l'animation principale de la manifestation : plusieurs ateliers d'expressions multiples travailleront sur le même projet (ateliers d'écriture, fabrication de marionnettes, dessin, modelage...). Cette caravelle sera le symbole du voyage et de la découverte. Les voiles seront décorées de textes issus des ateliers d'écriture faits dans les écoles et pendant le Salon.

Les jeunes seront invités à venir glisser des messages adressés à leurs parents dans des bouteilles décorées par les élèves de l'Ecole d'Arts Plastiques. Ces bouteilles seront alors jetées à la mer (une mer toute symbolique). Tous les messages feront plus tard l'objet d'une grande exposition.

SPECTACLES

Le Graffiti : spectacle graphique conçu, réalisé et joué en direct par le dessinateur Jean-Claude Chazelon. Images et musique s'harmonisent pour créer du rire et de l'émotion. Les dessins naissent en direct sur grand écran.

- Spectacle de marionnettes : par Dominique Baholet de la Compagnie Fil à Fil ;

- La conteuse Catherine Gendrin et son musicien.

Expositions : 30 dessins originaux de l'illustrateur Philippe Davaine.

CONFERENCES

"La terre n'est qu'un seul pays" par André Brugioux, écrivain-voyageur qui en 18 ans d'aventures a parcouru 400 000 km en stop.

"Quels appels les jeunes lancent-ils aux adultes dans leurs écrits" avec Pierre de Givenchy, président-fondateur de l'association "Vivre et l'Ecrire" et Cathy Person, animatrice de l'association "Vagues d'Ecrits".

Des ateliers d'écriture spontanée fonctionneront pendant le Salon du Livre. Les adolescents seront aussi invités à apporter leurs écrits (romans, nouvelles, poésies, journaux intimes, etc.).

Les enfants de 0 à 3 ans seront accueillis au salon dans une halte-garderie.

Rens. Centre culturel Juliette Drouet, B.P. 145, 35301 Fougeres Cedex et Marc Baron - 99 44 31 39.

Panorama

Vue du clocher

Pour découvrir une ville, mieux vaut-il prendre de la hauteur. Désormais, il sera possible de découvrir les 1 000 ans d'histoire à Fougeres depuis le clocher de l'Eglise Saint Léonard qui domine la Haute-Ville.

En contrebas, niché dans un méandre du Nançon pour surveiller un carrefour de voies de communications, le Château, naturellement protégé par ses douves en eau, est un véritable livre ouvert d'architecture militaire.

Sous sa protection, une première agglomération s'est développée au Sud, le long de la rivière orientant les activités vers des métiers grands consommateurs d'eau : tanneurs, tisserands, teinturiers et toutes sortes de moulins à eau.

Pour répondre à la ferveur locale, la première paroisse fut édifiée : l'Eglise Saint-Sulpice. L'organisation médiévale était complète : Tiers-Etat, Noblesse, Clergé.

Mais, l'extension de la Ville s'est faite à l'Est sur le plateau qui domine : une population active,

commerçants, artisans, ont créé un second centre, protégé par des remparts, nécessitant un second lieu de culte : l'Eglise Saint-Léonard. Très vite, la Ville s'organise autour d'une rue commerçante et d'une rue résidentielle. Au XIVe siècle, le premier Befroi de Bretagne traduit les prétentions des bourgeois locaux.

Mais, la vue porte bien au-delà des murailles et la Révolution Industrielle, fin XIXe siècle, a été à l'origine de tout un quartier municipal également de sa paroisse : Bonabry.

Les zones industrielles montrent une nouvelle architecture qui rayonne le long des grands axes, mais la vue plongeante à l'Ouest sur le Jardin Public, Gibary, la Vallée du Nançon, rassure : les espaces verts sont là, bien présents. Fougeres est vraiment une ville à la campagne !

"C'est à Fougeres que nous avons choisi une avancée vers le bien-être"

M. LEBLANC
Directeur de la C.A.P.
Commune de Fougeres

Pour bien vivre et mieux travailler, les modèles SIMAR/NS ont choisi le Pays de Fougeres. Au cœur d'une nature habile en couleurs, de paysages remarquables et d'un pays pour mieux travailler, les modèles SIMAR/NS ont trouvé le bien-être et la sérénité pour restaurer leurs performances d'investissement. SIMAR/NS et FOUGERES : un mariage heureux et réussi ! un mariage ouvert à tous !

A FOUGERES, ON EST COMME ÇA !

La métamorphose

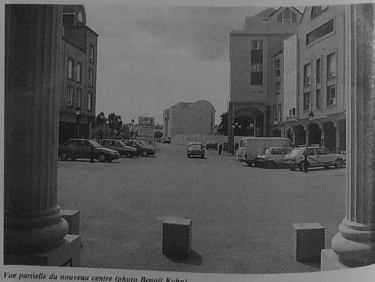
SOMMAIRE

Cahier spécial préparé par
Anne-Edith Polivet
et Jean-Marie Lusson

- La métamorphose.
- Identité : un travail de longue haleine, un entretien avec Jean Maurice.
- Arsenal blues.
- Centre ville :
 - Le vaisseau amiral
 - Les retraités au cœur de la cité.
- Formation : un bac pro plastiques et composites.
- Théâtre : passion contagieuse. Deux festivals :
 - La Fontaine aux Chevaux.
 - Coup de théâtre : l'arrivée de l'Embarcadère.
- Pépinières :
 - Salle Jean Vilar
 - Rue Gérard Philippe.
- Loisirs :
 - Arts plastiques pour tous.
 - Rendez-vous.
- Jean-Claude Legros et "la dure loi du sport".

Construite au début du siècle pour loger les ouvriers de l'arsenal, Lanester n'a plus rien de la banlieue grise qu'elle était alors. Depuis douze ans, elle gagne ses galons de vraie ville et construisant son centre, pierre après pierre. Ce chantier de titan n'est pas achevé mais, déjà, le nouvel hôtel de ville et son vaste espace vert, la halle galerie néo-classique, le Parc-nasse et bien d'autres édifices encore apportent une fraîcheur et un charme nouveaux, un peu de gaieté. Ce qui n'empêche pas les Lanestériens de souffrir du manque de logements et surtout de la restructuration des grandes industries. Taux de chômage : 18 %.

ARMOR MAGAZINE NOVEMBRE 1992 50



Vue partielle du nouveau centre (photo Renaud Kubo).

qu'on trouve ici, entre Scorff et Blavet une des principales pépinières d'acteurs de Bretagne. La plus jeune comédienne lanestérienne a six ans et déjà deux années d'expérience derrière elle !

J.M.L.

Identité

Un travail de longue haleine

Maire communiste de Lanester depuis 1953, Jean Maurice porte sur sa ville un regard où le long terme est roi. L'œuvre municipale s'inscrit aussi dans une perspective historique : on ne transforme pas du jour au lendemain une cité industrielle en ville "agréable à vivre". Aujourd'hui, ce travail est en bonne voie. Mais M. Maurice ne cache pas les difficultés que pose le logement. De même l'achèvement du centre-ville traîne en longueur, "faute de financements".

Armor-magazine - Comment caractérisez Lanester aujourd'hui ?
Jean Maurice - C'est une ville de 23 000 habitants dont l'activité économique principale vient de l'Arsenal : la DCN est en effet à cheval sur les deux rives du Scorff. La construction navale proprement dite est réalisée sur Lanester, l'armement sur Lorient.

L'Arsenal n'est pas l'unique entreprise locale. Les ateliers de réparation des véhicules de la Poste (1) emploient 700 personnes. La ville, 350. Nous avons aussi de nombreuses entreprises de taille plus modeste comme, par exemple, les établissements Laudren qui travaillent dans l'électronique industrielle et les télécommunications. Et puis la SBFM - Société Bretonne de Fonderie et Mécanique, mais il n'y a jamais eu de mécanique - qui dépend de Renault. Elle n'est pas située sur le territoire de Lanester. Mais elle emploie de nombreux Lanestériens.

A.M. - Mais l'Arsenal reste toujours le pôle principal...
J.M. - Lanester est un produit de l'Arsenal. En 1909, sur Caudan, la partie rurale comptait 2 000 habitants et les villages ouvriers de Lanester 7 000. La rivalité a grandi. Jusqu'à la scission du 28 février 1909 qui a fait de Lanester, une commune à part entière, tournée vers la construction navale.

A.M. - Aujourd'hui, on dit que la construction navale militaire ne va pas bien.

J.M. - L'Arsenal est scindé en trois parties : la maintenance qui regroupe désormais ce qui se réparait entre Toulon et Brest, à moins que les bâtiments des départements d'outre-mer reviennent ici pour l'entretien.

Deuxième volet : la construction neuve. Le programme La Fayette devrait être poursuivi : 3 navires ont déjà été livrés et la nouvelle loi de programmation militaire affectera sans doute 3 nouvelles constructions à la DCN de Lorient.

Sans parler de la frégate franco-britannique actuellement à l'étude. Et le troisième axe : l'exportation. En ce moment, des contacts sont noués avec l'Australie, Taiwan et l'Arabie Saoudite. Mais la France n'est pas seule sur le marché. Les bâti-

ments de surveillance ont le vent en poupe. Il y a un besoin.

A.M. - Justement, la société Leroux et Lotz projette de s'implanter ici afin de construire ce type de navires, notamment pour la Mauritanie. Où en est ce dossier ?

J.M. - On en parlait depuis 2 ans. La décision a été prise le 9 septembre. Mais à ce jour, je n'ai pas encore eu un seul courrier de confirmation à ce sujet.

A.M. - Le projet prévoyait une installation bipolaire : une partie sur la zone portuaire du Rohu et une partie dans le "domaine" DCAN de Lorient. Cette option est-elle toujours d'actualité ?

J.M. - La Marine loue déjà des locaux à certains de ses sous-traitants. De là à laisser une société bâtir des navires à l'intérieur d'une enceinte militaire, il y a un pas. Une telle chose ne s'est encore jamais vue, ici. L'option qui consisterait à construire à Lanester et armer à Lorient me paraît plus envisageable.

"L'ETAT SE DÉSENGAGE"

A.M. - Selon le schéma traditionnel en vigueur ?

J.M. - Oui, en quelque sorte. Cette solution tirerait parti de l'existant et permettrait d'éviter la création de nouvelles infrastructures portuaires.

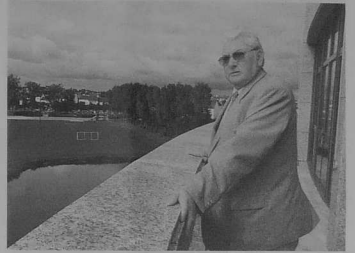
A.M. - Le maire de Lanester a-t-il son mot à dire sur un tel dossier ?

J.M. - C'est l'ensemble du SIDEREL (2) qui prend part à ce projet. La ville participe sur le budget du SIDEREL et sur son propre budget dans une proportion de 80 à 20 %.

C'est la règle du Syndicat. Elle vaut autant pour les dépenses que pour les recettes.

A.M. - Le centre-ville de Lanester est en train de sortir de terre, peu à peu, depuis 12 ans. Vous venez d'emménager dans un hôtel de ville neuf. Quels sont les principes qui guident l'ensemble de cet aménagement ?

J.M. - Nous cherchons à donner à notre cité, une architecture plus ancienne avec des bâtiments contemporains. Auparavant, Lanester était un passage obligé pour se ren-



Jean Maurice, maire au long cours. Il fête l'an prochain ses 40 ans de mandat.

dre à Lorient. Elle s'est construite autour du pont sur le Scorff de cette route de Lorient et des chantiers. Et la guerre a fait des dégâts. Si bien qu'il n'y a jamais eu de vrai centre-ville.

Pour donner une identité à notre nouveau centre, nous imposons un style architectural aux promoteurs. Cela coûte plus cher. Et c'est la ville qui supporte ce surcoût. A part quelques millions de francs venus du Département et de la Région, nous avons dû nous débrouiller seuls pour l'Hôtel de Ville. Sur 40 MF, nous n'avons rien obtenu de l'Etat. Nous récupérons la TVA, un point c'est tout. L'Etat se désengage.

A.M. - Ce désengagement, vous pose-t-il d'autres problèmes ?

J.M. - Oui, le logement devient problématique : les taux d'intérêt sont élevés, il n'y a plus de crédit PLA, les gens ne construisent plus et restent dans leur logement actuel. Il n'y a plus de rotation et la demande augmente. Nous posons le problème dans notre dernier numéro de "Reflets" (3). Mais je dois dire qu'on ne sait plus comment faire, malgré notre parc locatif de 2 300 logements. Certains logements en cours d'aménagement restent sans acquéreurs, ce qui risque de donner de grosses difficultés aux promoteurs. Par contre, la demande locative des person-

nes seules augmente sans qu'on puisse leur fournir les 11 bis qu'elles souhaitent. C'est d'ailleurs ce type de logement qui est le plus coûteux à la construction.

D'autre part, l'aménagement du centre-ville marque le pas depuis trois ans, faute de crédits : les nouvelles implantations commerciales, la création de l'espace culturel et médias qui va de pair avec la mise en place d'un lycée... tout cela est toujours en chantier.

A.M. - Comment ont voté les Lanestériens au référendum ?

J.M. - 51,75 % pour le "oui".
A.M. - Cela ne suit pas la tendance générale des villes ouvrières, ni la position communale.

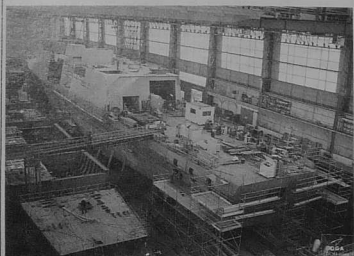
J.M. - Vous savez, l'Ouest en général ne s'est pas beaucoup prononcé en faveur du "non". Ce qui me paraît inéquitable, ce sont les analyses que tirent certains politiciens de ces résultats. Delors disait récemment que le vote "oui" était massif dans les régions qui se portent bien. En clair, cela veut dire qu'ici, on n'est pas près d'obtenir des aides pour résoudre nos difficultés.

(1) Ces ateliers sont situés sur le territoire de Caudan mais ils dépendent administrativement de Lanester.

(2) Syndicat intercommunal de développement de la région de Lorient.

(3) "Reflets", la revue d'information de la Ville de Lanester.

Arsenal blues



À 31.12.91, la Direction de la Construction Navale de Lorient employait 3 605 personnes, c'est-à-dire 54 de moins qu'en 1990. S'y ajoutent 550 emplois répartis, en Morbihan, dans la sous-traitance interne-externe et l'assistance technique.

Pour 93, le plan Joxe annonce la suppression de 200 postes civils et 300 départs de militaires. Par contre le ministre confirmait, fin septembre, la commande de trois nouvelles frégaies de type "La Fayette".

Ces bâtiments étant construits par tranche, l'effet de série produira vraisemblablement des gains de productivité. Chaque frégate représente 1,5 millions d'heures de travail. Mais leur construction va faire appel, pour une part, à la sous-traitance de Brest et Cherbourg.

La base de sous-marins diesel de Lorient risque fort d'être aussi transférée à Brest.

Inutile de préciser que cet aménagement progressif de l'activité lorientaise suscite de vives inquiétudes dans les familles de Lanester. La DCN Lorient offrait en 91, 5,1 millions d'heures de travail dont 2,8 millions étaient directement imputables à la production. Pour l'année en cours, ces heures de production seront vraisemblablement réduites à 2,7 millions pour 3 500 emplois budgétés.

Seul le nombre des personnes employées par la sous-traitance interne continue de progresser : 260 en 1990, 426 en 1991 et 810 en 1992. C'est ce secteur qui profite en priorité des programmes de constructions neuves. Lesquels représentent près de la moitié de l'activité de l'arsenal tandis que l'entretien y contribue encore pour 34 %. Jusqu'à quand ?

Centre-ville

Le vaisseau amiral



Née d'une scission avec la commune de Caudan, au début de ce siècle, Lanester n'avait jamais eu de véritable hôtel de ville. Au fil des années, l'extension des services municipaux avait même conduit à scinder la mairie en quatre sites distincts.

Depuis avril 92, cette dispersion n'a plus cours. Tous les services sont rassemblés dans un imposant bâtiment de verre et de grès, largement ouvert au passage du public. L'Hôtel de ville de Lanester donne directement sur l'espace vert central de 7 hectares et son plan d'eau. De quoi faire des envieux.

"Le parti d'architecture s'est voulu énergique, communicatif en associant des volumes courbes et droits autour d'un axe de composition se déclinant au cœur de l'édifice en un vaste hall d'accueil, d'information et d'animation", explique Jacques David-Lena, le concepteur du projet.

Avec ses toiles tendues, ses murs équipés de drisses porte-lampes, le hall dont parle l'architecte affiche

l'appartenance de Lanester au littoral atlantique. Avec son plafond de verre, il réserve à la lumière un accueil des plus larges.

Ascenseurs, rampes en pente douce et escaliers en colimaçon donnent le choix pour accéder à trois niveaux de bureaux ouverts à la fois sur le hall et sur l'extérieur. Quant aux boîtiers, elles évoquent un style Arts-Déco qui aurait été revisité par des ergonomistes du troisième millénaire.

L'ensemble dégage une forte impression d'espace et de fonctionnalité. Seul l'ancien mobilier rappelle l'époque révolue de la mairie dispersée. Le ré-emploi des vieux meubles aura sans doute permis quelques économies... Parce que la facture s'élève à 40 MF (avec l'aménagement des abords). Jolie somme pour une commune de 25 000 habitants. Mais la mission confiée au vaisseau municipal est ambitieuse et multiple. Il s'agit de cimenter le centre-ville, de donner à Lanester un élément d'identité fort qui puisse servir d'emblème.

Les retraités au cœur de la cité



Le troisième foyer pour personnes âgées s'élève sur le plan d'eau et le centre-ville pour une retraite active (photo Benoît Rahin).

Le troisième âge n'est plus ce qu'il était. La preuve en est donnée par le troisième ensemble de logements construit à Lanester pour accueillir les personnes âgées. Un ensemble fait de 51 vaires appartements indépendants. Les services et équipements dont il dispose sont adaptés à des demandes variables, depuis l'appartement médicalisé jusqu'au service commun de restauration en passant par la bibliothèque ou l'espace de rencontre. Mais rien n'empêche ses habitants d'y "faire leur vie" sans avoir recours à ces facilités. Chaque appartement est, par exemple, équipé d'une cuisine autonome.

D'autre part, ces logements sont situés en centre-ville, à proximité des commerces, des pôles culturels et administratifs, non loin de l'espace vert. L'idéal pour les retraités actifs habitués aux sorties.

Les deux autres équipements pour personnes âgées sont plus excentrés : "Ils ont été construits à une époque où l'on pensait que les retraités avaient d'abord besoin de tranquillité", commente Daniel Clabecq, le responsable de l'urbanisme foncier à la ville de Lanester. Autres temps, autres meurs.

Inauguration du bâtiment, le 6 novembre.

Formation

Un bac pro plastiques et composites

La première promotion du Bac professionnel "Plastiques et composites" du lycée Jean Macé de Lanester vient de passer l'examen. Pendant deux années, ce lycée professionnel s'est efforcé d'offrir aux élèves la formation la plus complète possible en s'appuyant sur un maximum de techniques et un réseau de professionnels très dense.

Les résultats du Bac professionnel sont tout à fait satisfaisants (malgré le sujet de technologie qui s'appuyait sur la seule technique de l'injection). Ainsi, 8 élèves sur 11 sont reçus et 1 élève conserve le bénéfice du domaine professionnel (soit 72 % de réussite).

À l'heure du premier bilan, le proviseur, Mme Lepinay-Hamon souligne l'importance de la coopération qui s'est instaurée entre le lycée, l'équipe de professeurs et les professionnels de la plasturgie. Car, en plus de périodes de formation en entreprises, le lycée a signé des conventions avec des entreprises de rotomoulage et thermofonnage qui ont accueilli tous les élèves de terminale en séquences courtes.

D'autre part, un échange d'une semaine avec le lycée de Questembert a permis aux élèves de s'informer sur l'injection des thermoplastiques.

1 200 M2 D'ATELIER

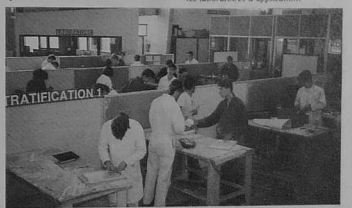
Le lycée s'est aussi doté d'équipements spécifiquement adaptés à cet enseignement. Depuis la rentrée 91, il dispose d'un atelier neuf de 1 200 m² spécialement équipé pour la mise en œuvre des composites (ventilation, extraction). Atelier qui réunit toutes les conditions

d'hygiène et de sécurité. Une nef centrale de 600 m² comprenant trois traverses munies de postes de travail individuels avec aspiration, permet la fabrication de grandes pièces. Le pourtour de la nef est équipé d'alcôves servant à la préparation des résines, au stockage et à la découpe des tissus, la projection simultanée, les modèles et l'usinage des pièces fabriquées par moulage. Un laboratoire moderne, bien équipé, permet de mettre en évidence les différents phénomènes mis en jeu dans la transformation des plastiques ainsi que les contrôles qualité.

Une salle de Bureau d'Etude permet l'apprentissage de l'organisation du travail et l'élaboration des gammes de fabrication.

Pour toute visite ou infos complémentaires : 97 76 19 73

La plasturgie est le nom donné à l'industrie de transformation des matières plastiques. La naissance de ce vocable témoigne aussi de la phénoménale évolution qualitative et quantitative de cette industrie : la production de matières plastiques est passée en un demi-siècle de 80 000 T à 90 millions de tonnes (1990) ; cette progression étant due à la croissance constante de nouveaux domaines tels l'aéronautique, l'espace, l'automobile... Les professionnels liés à la plasturgie sont extrêmement divers, depuis la production à la recherche en passant par les laboratoires d'application.



L'atelier de 1 200 m² spécialement conçu pour les composites. La formation est ouverte en priorité aux élèves titulaires des B.E.P. mis en œuvre des matériaux, mise en œuvre des plastiques, électrotechnique option B, maintenance des systèmes de production. Pour les titulaires d'autres BEP, se renseigner à l'établissement.



**ENTREPRISE
GUIBAN**

**CHAUFFAGE - SANITAIRE - VENTILATION
CONDITIONNEMENT D'AIR
SERVICE APRES-VENTE**

Rue de Kerlo - Z.I. Kerpont - 56850 CAUDAN
Tél. 97 76 05 88

Agences : QUIMPER - RENNES - NANTES - PARIS
MARTINIQUE - GUADELOUPE - GUYANE



Crédit Mutuel de Bretagne
La banque à qui parler.



**Marine
Industrie Bâtiment**
Fabrication de toutes pièces
en matériaux composites

B.P. 72 - 56603 LANESTER - Tél. 97 81 32 88 - Fax 97 81 20 83

SOCIÉTÉ DE GENIE CIVIL DE L'OUEST

TRAVAUX PUBLICS - BÂTIMENTS
EAU - ASSAINISSEMENT



ROUTE DU FORT BLOUÉ
BP 16
56270 PLCEMEUR
TEL. 97 86 33 91
TÉLÉCOPIEUR 97 86 25 90

Théâtre

Passion contagieuse

Lanester et le Théâtre : une solide histoire d'amour qui passe par le cimetière des bateaux de Kerhervey et qui a généré une dynamique unique. Jugez plutôt : un festival "pro" et un festival amateur, sept troupes amateur en 1991. Sans oublier le Théâtre de l'Embarcadère... qui vient de débarquer sur les rives du Blavet.

Deux festivals :

• Le Pont du Bonhomme

Face au cimetière de bateaux de Lanester où une trentaine d'épaves de vieux thoniers à voile, comme endormies, finissent leurs jours entre ciel et mer, l'actuel Centre Dramatique Régional de Bretagne-Théâtre Quai Ouest (à l'époque Théâtre Quotidien de Lorient) tente l'aventure, en juillet 1981, d'un premier festival de Théâtre professionnel en Bretagne Sud.

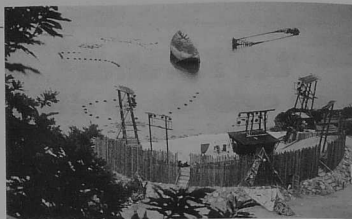
PREMIÈRE ÉDITION...

Pour notre jeune compagnie (dirigée par Jean Le Scouarnec et Philippe Froger) cette saison 81 va se terminer en apothéose estivale. Le projet artistique est déterminé : il s'agit du "Cid" de Corneille. Pierre Debauche, notre aîné, accepte de mettre en scène ce grand classique, et notre production sera accompagnée du soutien des Centres Dramatiques Nationaux de Rennes et Nanterre.

• La Fontaine aux Chevaux

Juillet 1981, le Festival du Pont du Bonhomme naît à Lanester de la rencontre de quelques comédiens du Théâtre Quotidien de Lorient, avec un site magique : celui du cimetière à bateaux de Kerhervey.

Deux ans après, des élèves, dont l'adjointe aux affaires culturelles, Léone Beuames, souhaitent voir cet amphithéâtre de Kerhervey, investi par les troupes d'amateurs qui fleurissent dans la ville, stimulées par le Festival de théâtre professionnel de portée internationale, mais aussi par quelques "fondateurs de théâtre" bénévoles qui n'ont qu'une envie : faire partager leur passion.



Le site naturel de Kerhervey tient un rôle important dans la dynamique théâtrale lanesterienne.

semaines de concertation, a fait la preuve de sa ferme volonté de politique culturelle en approuvant à l'unanimité la naissance de ce Festival.

S'est mise en place alors une collaboration extraordinaire avec les Services Techniques de la Ville qui ont construit ce Théâtre de plein air pendant que les premières répétitions avaient lieu au Théâtre National de Chailloit.

Les spectateurs par milliers ont assisté aux représentations, enthousiastes, conquis. Le pari était gagné. Le Festival était né.

"Le Cid", créé à Lanester, après une tournée en France, a été choisi par l'Association Française d'Action Artistique et le ministère des Relations Extérieures pour une tournée officielle française au Proche-Orient (Liban, Egypte, Syrie, Turquie). Nous avons fêté la quatre-vingtième représentation à Istanbul.

... ET SUIVANTES

Depuis, de grands classiques mais aussi le répertoire contemporain y ont été joués, convaincant le public grandissant au fil des années. Un deuxième lieu, clos celui-là, a été inauguré sur le site même en 1986.

des des troupes qui souhaitent se produire à Kerhervey. La qualité des spectacles proposés est bien ressentie par le public qui est passé de 1 000 spectateurs en 1983 à 3 000 aujourd'hui.

Nombreux sont maintenant les troupes qui viennent de Brest, Saint-Nazaire, Rennes, Vannes, Lamballe, plus celles du Pays de Lorient, prioritaires bien sûr. La plupart attendent avec impatience le Festival de "La Fontaine aux Chevaux" : ce lieu magique, féérique, dramatique qui donne une autre dimension aux textes, libère les acteurs, embrase les spectateurs...

Et le travail des troupes de théâtre amateur s'est considérablement développé à Lanester, dans les associations (MTL, FLL) comme dans les établissements scolaires.

Coup de théâtre : l'arrivée de l'Embarcadère

Une bonne nouvelle pour tous les habitants de Lanester : l'arrivée un peu inopinée de la Compagnie de l'Embarcadère dans leur cité. Une équipe de jeunes comédiens confirmés qui ont fait leurs preuves à Hédé en Ille-et-Vilaine et qui débarquent avec des projets participatifs "gros comme ça". Leur dernier spectacle dans les ruines du Château de Hédé fut un très grand succès. Un moment de beau théâtre doublé d'un hommage à William Shakespeare. D'ailleurs, ils ne sont pas tardés à reprendre cette "Nuit des Reus" sur leur nouvelle terre.

Pour Alain Kowalczyk, le patron de la Compagnie : "C'est une grande chance pour la troupe d'être accueillie. Les compagnies trouvent l'abri d'une ville se comptent, sans

FAIRE PARTAGER, DANS LE RIRE ET LES PLEURS

"Être proche et accessible, retrouver les dimensions civiques du théâtre" : tels sont les éléments

Pépinières :

• Salle Jean Vilar

Le théâtre à Lanester concerne plus d'une centaine de comédiens de tous âges. La Maison du Temps Libre accueille des comédiens amateurs adultes débutants ou ayant déjà joué en public. L'histoire du Théâtre dans l'association est déjà ancienne, la construction de la salle Jean Vilar, son aménagement scénique a été un outil décisif pour l'évolution de cette activité culturelle.

Ces comédiens, l'année suivante, se répartissent en quatre troupes pour jouer des pièces tout à fait différentes les unes des autres : "La farce de l'eau" de Tahar Ben Jelloul ; "Le chevalier au pilon flamboyant" de François Beaumont et John Fletcher interprété par le

• Rue Gérard Philippe

C'est du désir de théâtre d'un groupe de jeunes collégiennes et collégiens qu'est né en 1985 le Théâtre "Ateliers de papier". Leur premier spectacle, "Boule", un texte de Léone Beuames, est joué au Festival de théâtre amateur de la Fontaine aux Chevaux puis salle Jean Vilar devant les centres de loisirs.

Très vite, l'Atelier théâtre s'étoffe. Des enfants des écoles primaires viennent le rejoindre et un deuxième atelier est créé : l'Atelier des 4 Mardis. Puis l'Atelier "Graffiti" qui accueille les adolescents. Les jeunes de "Atelier de papier" grandissent et travaillent sur différents manuscrits : "Jodyssée dans une tasse de thé" de Jean-Michel Ribes est

une grande aventure, suivie de "Place à Quatre" de Ionosco, "Des Poissons Rouges" d'Anouilh. 1989, année du Bicentenaire a été l'occasion de créations toujours écrites par Léone Beuames : la fuge à Verre Varenne, une fête de l'Étre Suprême, la lecture par un ouvrier de l'arsenal d'une lettre de doléance.

Tous les comédiens amateurs des Ateliers théâtre du Foyer laïque participent à cette grande fête.

Une autre expérience enrichissante a été vécue en février 1990 avec le "Théâtre du Fil". Pendant toute une semaine des comédiens amateurs petits et grands ont travaillé avec les comédiens



L'embarcadère : "La nuit des Reus" (Philippe Maitre).

de réflexion de la Compagnie. Mais les questions demeurent : qui doit-on jouer aujourd'hui : classique ou contemporain ? Comment faire pour que le public populaire vienne au théâtre ? Comment s'adresser au plus grand nombre sans tomber dans la facilité ?

Pour l'Embarcadère, la réponse est claire : "Parler au cœur des gens, et surtout de ceux qui ne se sentent pas concernés par le théâ-

troupe développement des créations en bénéficiant des moyens matériels et des locaux pour mener à bien leurs projets, notamment "La Bernique Acrylique" jeune troupe qui réunit à la fois des acteurs, mais aussi des plasticiens et qui a à son actif : "L'homme et la sirène" de Henri de Regnier, "Le Bronx" d'Israël Horowitz sélectionné pour le Festival de Cholet en 1992, et deux nouvelles créations : "Le cosmopolite agricole" de René de Obaldia créé en octobre dernier salle Jean Vilar ; "De la paille pour mémoire" de Roland Fichet qui sera jouée en janvier 93.

D'autres projets verront certainement le jour au cours des prochains mois de 1992, et seront joués au Festival de Kerhervey en juin 1993.

LA BERNIQUE ACRYLIQUE

Parallèlement aux troupes adhérentes à l'association, d'autres

professionnels. Avec en final le spectacle mettant en scène une centaine de participants.

Année après année, l'ensemble des groupes a suivi différents stages animés par des professionnels : Jean Moign, ancien directeur du Théâtre Populaire de Bretagne et Isabelle Moign de Saje et Compagnie (société animation jeunesse enfance, Lorient).

Depuis septembre, les Ateliers ont redémarqué dans leur toute nouvelle salle du Celtic, rue Gérard Philippe et l'événement de ce premier trimestre est la participation au grand gala humanitaire et du spectacle "Droits devant toi" organisés le 19 décembre prochain sous chapiteau, à l'Espace Mandela, par Saje et Compagnie.

Arts plastiques pour tous

L'Atelier Municipal d'Arts Plastiques (A.M.A.P.) de Lanester a été créé en février 1987. Le projet mis au point avec le concours de la Municipalité par Véronique Vitello - plasticienne et historienne d'art - souhaitait répondre à un besoin, non pas d'une Académie traditionnelle, mais d'un Atelier de Loisirs ayant sa propre spécificité, volontairement ouvert sur toutes les formes des Arts Plastiques.



L'atelier d'Arts plastiques du Centre Alpha.

L'Atelier est devenu rapidement un lieu de créativité où les véritables amateurs - au sens le plus noble du terme - se retrouvent pour pratiquer avec sérieux, mais sans pour autant "se prendre au sérieux" les arts graphiques et picturaux les plus divers.

Cette pédagogie ouverte s'adresse à tous les publics, des plus jeunes aux plus âgés.

Les cours enfants accueillent les jeunes de 6 à 10 ans. Que l'on se sente "doudou" ou pas n'a aucune importance. Ce qui compte avant tout est d'être motivé, d'avoir envie de toucher à toutes les sortes de peintures et de matières, de travailler avec des outils traditionnels ou insolites, sur les supports les plus inédits. Les sujets et les techniques changent fréquemment pour élargir les connaissances artistiques : collage, modelage, sculpture, gravure, graphisme, pastel, encre ou peinture... sur des thèmes sans cesse renouvelés, faisant souvent référence aux œuvres des artistes modernes ou contemporains... On ne se lasse jamais. L'imagination des enfants se développe parce

qu'ils apprennent en découvrant, par expérimentation, et s'étonnent souvent eux-mêmes de tant de talents cachés !

Les cours adultes se passent avant tout dans une ambiance de bonne humeur, de détente et de convivialité. Pour Véronique Vitello, c'est la base essentielle d'un apprentissage sans contraintes.

Dans de petits groupes de 12 à 15 personnes, chacun décide de la technique à découvrir ou à perfectionner - peinture à l'huile, acrylique, pastels, encres, sculpture, gravure... - et avance selon son rythme, son niveau, et ses besoins. Les conseils du professeur sont ainsi personnalisés, donc plus efficaces.

L'objectif n'est pas de former des techniciens, mais de donner à chacun (quel que soit son milieu, sa culture et ses connaissances) une chance de s'amuser sans complexe avec les couleurs et les lignes pour qu'elles ne soient plus le privilège magique des seuls peintres.

L'A.M.A.P. participe à la vie culturelle de Lanester, et particulièrement à la création théâtrale (fabrication de masques, décors, affiches...).

Contact : Véronique Vitello - 99 06 90 64 - Horaires des cours : Enfants, mercredi : 10 h - 11 h 30 - vendredi : 17 h - 18 h 30 ; Adultes, vendredi : 14 h - 16 h ou 18 h 30 - 20 h 30. Au Centre Alpha (2^e étage), avenue François Billaud, Lanester.

Rendez-vous

7 novembre - Concours de boules, Boulodrome, parc du Plessis.
10 au 15 novembre - La 13^e édition du Festival de Cinéma s'intéressera aux réalisateurs anglais (contact : Maison du Temps Libre - 97 81 24 22).

21 novembre - Gina et l'Orchestre à la salle Jean Vilar ; chanson réaliste mâtinée de rock.

28 novembre - Michel Lagueyrie, amoureux, à la salle Jean Vilar.

5 décembre - Pamela Harris, Blue Note : 9 danseurs présentent un spectacle en trois parties à la salle Jean Vilar.

7, 8 décembre - Le Secours Populaire organise une grande collecte de journaux sur toute la ville. Les ressources seront destinées à l'achat de nourriture pour les familles nécessiteuses de Lanester. Le Secours Populaire est installé dans l'ancienne mairie place Penvern.

19 décembre - Spectacle pour enfants : Droit devant toi à la salle Jean Vilar.

3 février - Spectacle pour enfants : Illico cocoroto à la salle Jean Vilar. Les aventures de M. Coq.

28 février - Bastille bastingué : chansons réalistes à la salle Jean Vilar.

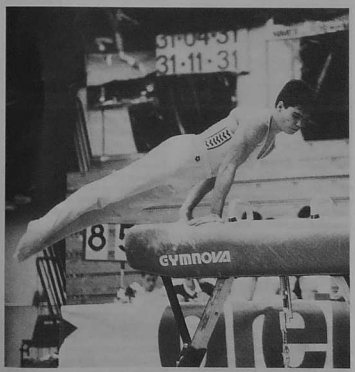
20 mars - Bernard Allison, un blues man qui a de qui tenir. Salle Jean Vilar.

En bref...

Le hockey sur glace fait son entrée à la patinoire. Des séances d'initiation ont lieu le samedi de 10 à 12 heures. Elles sont encadrées par Jean-Louis Roger, qui a joué en équipe de France en 72. Son but est de créer un club. Pour cela, l'idéal serait d'attendre la cinquantaine d'adhérents.

Jean-Claude Legros et "la dure loi du sport"

On aurait aimé le voir sur les écrans de la télévision nationale lors des derniers jeux olympiques. Gymnaste de haut niveau, premier Français aux championnats d'Europe à Lausanne en 1989, médaille de bronze à la barre fixe aux Internationaux de Bercy la même année, il était le seul représentant français à la coupe du monde de Bruxelles. Médaille de bronze au sol au tournoi de Moscou ; médaille d'or à la barre fixe au Tournoi d'Australie ; médaille d'or au saut de cheval des Jeux Méditerranéens d'Athènes ; champion de France toutes catégories et participant aux championnats du monde à Indianapolis avec une semi-luxation de la clavicule et "deux infiltrations avant la compétition" en 1991. Mais une sanction extra-sportive de la fédération nationale a privé ce jeune breton, sympathique et talentueux, né à Lorient à l'approche de Noël 1966, du recueil de ses efforts. Pourtant, il fut champion de France 1991, et malgré une chute à la barre fixe, l'un des tout premiers du championnat 1992. Depuis plusieurs années, grâce à l'appui de la ville de Lanester, il vit la gym dans le séral national de Montcaeu-les-Mines.



Armor-magazine - Quand et comment avez-vous décidé de devenir gymnaste ?

Jean-Claude Legros - Tout a fait par hasard à l'âge de neuf ans, car mon frère faisait de la gym au Foyer Laïque de Lanester où je le suivais en cachette de temps en temps. Jusqu'au jour où Michel Jaffrezic a remarqué que je me passionnais pour ce sport en le regardant. Il m'a alors demandé de m'inscrire au F.L.L. et la première année, je finis champion départementale. La seconde, champion de Bretagne de ma catégorie et dans les années suivantes, à 16 ans, je devins champion de Bretagne toutes catégories.

A.M. - Quelles sont les qualités essentielles pour réussir dans cette voie ?

J.C.L. - La passion, la volonté, le besoin de se surpasser. Sur le plan physique, être souple et avoir de bonnes "sensations dans l'espace". Pour un gamin, ne pas avoir peur de grimper aux arbres et ne pas avoir le vertige !

A.M. - La gymnastique offre un catalogue de possibilités, quelle est la discipline qui vous passionne le plus, celle où vous réussissez le mieux ?

J.C.L. - Le sol et la barre fixe. Je crois que ces deux agrès permettent de voir la personnalité du gymnaste. Surtout le sol. Là le gymnaste doit s'exprimer sur de grosses difficultés en montrant aux juges que ça n'a pas l'air difficile.

En ce qui concerne la barre fixe, le gymnaste doit faire preuve de beaucoup d'imagination et de maîtrise pour exécuter de nouveaux lancers de barre qui n'arrêtent pas d'évoluer à une vitesse fulgurante.

A.M. - La ville de Lanester vous a-t-elle aidé ?

J.C.L. - La municipalité de Lanester a eu et a toujours un rôle primordial dans le déroulement de ma carrière. A l'âge de 18 ans, elle m'a offert un contrat "jeune volontaire". J'ai donc pu intégrer le Centre National de Gymnastique de Montcaeu-les-Mines, suivre une

formation B.E.E.S. et par la suite continuer ma carrière sportive en tant qu'athlète de haut niveau. Depuis 1989, je suis moniteur municipal détaché sur le centre de Montcaeu-les-Mines jusqu'en juin 1993. Alors, je reviendrai sur Lanester pour développer les activités gymniques.

TENTER SA CHANCE SUR LE TERRAIN DE SES PREFERENCES

A.M. - Quel est l'avenir professionnel d'un gymnaste comme vous ?

J.C.L. - Rien n'est simple... Mais j'aimerais apprendre à être jeune sportif, et surtout à être jeune gymnaste, le savoir qui m'a été inculqué durant ma carrière sportive. J'aimerais réussir à créer un Centre Régional de Gymnastique dans la ville qui m'a soutenu depuis le début de ma carrière.

A.M. - Vous avez été champion de France en 1991, et cinquième en 92, suite à votre chute aux agrès. Pas facile la vie d'un champion, non ?

J.C.L. - La vie, ça va et ça vient. Aujourd'hui : "Héros", demain "Zéro" ! Je crois que le sport est quand même ingrat envers le sportif - une fois arrivé sur la plus haute marche, on sait que l'on n'y restera pas longtemps. C'est la dure loi du sport.

A.M. - Qu'auriez-vous à dire aux jeunes qui croient à l'insertion professionnelle par le sport ?

J.C.L. - Je crois que dans le système où nous vivons, quelle que soit la branche dans laquelle nous évoluons, la rivalité devient de plus en plus dure. Je crois que l'on peut parler de haut niveau pour quelqu'un qui veut devenir ingénieur, comme on peut parler de haut niveau pour un sportif qui veut obtenir la première marche du podium. C'est pourquoi j'ai envie de dire aux jeunes qu'ils tentent leur chance sur le terrain de leurs préférences. ■

Propos recueillis par A.G. HAMON

Jean Mace LANESTER
Lycée Professionnel
Tél. 97 76 18 73

- 5 SECTEURS PROFESSIONNELS
 - MÉCANIQUE (CAP Fraisier, CAP Tourneur, BEP O.R.S. Usinage)
 - BIOSERVICES (BEP option M.L.H.)
 - MATÉRIAUX COMPOSITES (BEP, Bac Prof.) cf. article p. 53
 - SÉCRÉTARIAT (BEP C.A.S., Bac Prof. Bureautique A)
 - Comptabilité (BEP A.C.C.)
- DES CLASSES TECHNOLOGIQUES (STI, TBS)
- DES FORMATIONS COMPLÉMENTAIRES (modelage, usinage)
- FORMATION CONTINUE dans le cadre du GRETA de Lorient

RÉSEAU ET CANALISATIONS QUIMPER 184, av. de la Bon BP 51 - 59100 QUIMPER Tél. 98 90 01 31 Fax 98 53 27 30	FORAGES ET FONÇAGES GENIE CIVIL SERVICES SEC 2L LORIENT 28, rue Bateau 56100 LORIENT Tél. 97 21 07 00 Fax 97 64 52 72	LYON 39, rue du Col Chacrot 69680 SAINT-PIERRE Tél. 78 21 95 01 Fax 78 20 65 32
--	---	---

marbresol international
Z.I. - 56520 GUIDEL FRANCE - 97 65 98 16 Fax 97 65 00 53

La brochure Laure Herbert

Un projet touristique au Burkina-Faso

Les projets comme Jeunes Boursiers destinés aux 13-25 ans du ministère de la Jeunesse et des Sports n'ont pas apporté de vague de fond. Pourtant, les jurys ont en leur lot de surprises. Aussi dans les Côtes d'Armor le projet de Laure Herbert étudiante en droit et passionnée de culture africaine a séduit.

Elle a proposé de mener un projet touristique au Burkina Faso, le pays le plus pauvre du monde ! Surprenant et original !

DES RÊVES À LA RÉALITÉ

Et Laure d'expliquer que son idée de consulter des revues de tours opérateurs qui vous promettent de réserves naturelles en piscines privées sans rencontres avec l'habitant. Le problème de l'emploi, de l'absence d'investissements est au centre de la crise économique et sociale de ce pays".

Alors elle a imaginé voyager au Burkina avec l'aide d'amis étudiants afin de "permettre à des touristes européens d'être accueillis au sein de familles burkinabè mais aussi maliennes en échange d'un appui financier permettant d'améliorer l'habitat et les équipements collectifs.

"La relance de l'investissement privé reste la seule solution là où les états ont échoué" commente-t-elle d'un ton qui force l'admiration. Pour mener à bien son entreprise, la Brochure a constitué une association reliée "Horizon Afrique". Et puis elle s'est mise à apprendre la langue Aoussa du commerce africain parlée par trente millions de personnes ! Cette étonnante voyageuse fait le pari de l'aventure culturelle. ■

PIERRE FENARD

Horizon Afrique, 10, rue Jospin-Rouvière, 75020 Paris - Tél. (16-1) 40 33 04 60.

Trop de chambres en Bretagne ?

J. Chouamier, président du Syndicat de l'Industrie hôtelière de la Côte d'Emeraude, nous écrit : "Avec la construction de 800 chambres nouvelles dans les quatre dernières années, la Côte d'Emeraude est en surcapacité hôtelière dans un contexte économique national et international déprimé

(...). La Côte d'Emeraude, Saint-Malo, Dinard avec 4 100 chambres en hôtellerie classée représente la 1ère capacité hôtelière littorale de Bretagne, la 4e au plan national. Les besoins sont donc largement couverts". Et c'est vrai en plusieurs parties de notre région. Aussi, un peu demandant une pause dans les implantations, voté par la CCI de St-Malo, est-il opportun. ■

5, 6 et 7 novembre à Pont-l'Abbé

Forum Senior

Cette rencontre départementale de la retraite et du troisième âge est organisée à l'initiative de l'ASCAPAR, association de soutien et de coordination auprès des personnes âgées et retraitées du Finistère et soutenue par le Conseil général du Finistère. Elle sera l'occasion à la fois de présenter aux Finistériens les

actions menées dans le cadre du plan gérontologique départemental et d'échanger et développer avec les partenaires intéressés, des relations privilégiées pour une meilleure approche des questions liées à la retraite et au vieillissement de la population. ■

Revs. 98 46 05 28

Pour les sinistrés de Couviza

Après les catastrophes qui se sont produites dans le sud de la France, un auteur breton en collaboration avec sa maison d'éditions, décide d'apporter son aide financière, si minime soit-elle, aux habitants d'une petite commune de l'Aude : Couviza. Cette commune de 1 300 habitants, comptant 650 maisons, se retrouve aujourd'hui avec 400 maisons sinistrées.

L'auteur du "Récits et Vocabulaire du pays Gallo", verse 10 % en tant qu'auteur pour tout ouvrage vendu avant le 15 novembre 1992. Les Editions Danclau s'associent à cette opération humanitaire et offrent 10 % du prix de vente tit de ce livre. Le chèque sera remis à Guy Aurieulle, maire de Couviza. Le livre est en vente dans les librairies ou aux Editions Danclau, 20, rue Winston-Churchill, 35800 Dinard, au prix de 170 F ttc. ■

GASTRONOMIE

Trophée de l'Hermine d'Or

C'est un Rennais Denis Rafron, cuisinier au Menhir, qui a remporté le Trophée de l'Hermine d'Or lors de la dernière foire-exposition de St-Brieuc. Deux produits costarmoricains, la coquille St-Jacques et le filet de porc, étaient à mettre en valeur par les candidats. Les autres lauréats sont : Pascal Hervé, du Peskad à St-Brieuc ; Michel Casse, du Gascon à Rennes ; Thierry Malataux de l'Amadeus, de St-Brieuc ; Jean-Louis Chivoi du Verger de la Mer à Quiberon ; Christian Doré de l'Hôtel d'Avaugeois à Dinan. ■

Salades Saupiquet

4 spécialités Saupiquet qui se prêtent en un clin d'œil : les salades marocaine, italienne, provençale ou océane sont des repas équilibrés avec un sachet de semoule, de pâtes ou de croûtons (des féculents juste ce qu'il faut en glaciés lents), une boîte de légumes riches en fibres accompagnés de thon ou de poulet. Un saladier est fourni pour la préparation et la dégustation de la salade.

Magic Circus



Le Magic Circus de la Vache qui Rit, ce sont des petits fromages en forme de clowns et d'animaux de cirque. 12 personnages différents à déguster en s'amusant.

Un plateau doré

Nouvelle émotion des sens : Suchard lance sa "collection hiver" de douceurs évanescentes... Liqueur de Coirentou dans sa coquille noire, cœur de truffe parfumé à l'eau de vie, Gianduja au moka, arômes à l'eau de vie, pavé de praline aux éclats de noisettes... Les arômes défilent dans l'univers suave des chocolats de grande tradition.



Avec, en exclusivité 92, la plus conviviale des présentations : un plateau signé Suchard aux couleurs de l'assortiment Blason. Parce que la joie d'offrir égale celle de recevoir. ■

Bibliothèque gourmande

* LA BONNE CUISINE AU WOK, par Blandine Marcadé - 120 recettes à réaliser dans ce "chaudron magique" qui nous vient de Chine et offre de nombreux usages. (Ed. Marabout).

art de vivre

Le patrimoine industriel

À l'initiative de l'Institut Culturel de Bretagne, des journées ont été organisées, le mois dernier, pour permettre au public de visiter d'anciennes mines et forges ; dans le Finistère, trois sites étaient ouverts à cette occasion : à Lampaul-Plouarzel, l'ancienne usine d'iode ; à Loctudy, une ancienne conserverie ; à Quimper, un circuit avait pour thème : la ville et les matériaux industriels (en particulier la faïence).

Dans ces colonnes, il nous a déjà été donné de mettre en lumière (1) l'archéologie industrielle qui demeure un domaine encore méconnu du grand public chez nous. Notre magazine a également publié un article de M. Jean-Yves Andrieux consacré à l'un des aspects de ce patrimoine : l'ancienne sidérurgie au bois en Bretagne (2).

Il nous semble que faire mieux connaître tout ce pan de l'histoire économique de notre pays peut conduire à des actions de valeur dans le domaine de la promotion du tourisme. L'organisation de circuits de découverte - au même titre que ceux qui sont mis sur pied pour les enclos paroisiaux ou les sites préhistoriques - apporterait un plus en offrant une certaine image de l'histoire de la Bretagne.

DES TÉMOINS DANS LE PAYSAGE

Bien des activités économiques d'antan sont encore présentes dans le paysage, témoignages matériels marquants d'une époque, d'une société ouvrière dont il convient de conserver précieusement la mémoire.

Notre propos se cantonnant au seul département du Finistère, un large tour d'horizon montre que dans les domaines de l'exploitation des matières premières, les activités de transformation ou de production et les moyens de communication, l'éventail des témoins encore debout est très étendu.

Lors d'excursions de groupe, les fours à chaux de Rosan (Crozon), de La Fraternité (Rosnavel), de St-Segal et de St-Urbain, il a été découvert des édifices qui ont contribué à l'exploitation et au traitement des gîtes calcaires. Autres exemples : les vestiges de l'activité minière de Poullaouen-Le Huelgoat sont encore visibles sur le terrain : haldes, canaux, habitat de mineurs ; la région du Haut-Lozon possède encore bien des maisons à avancée (apotés), témoignage de ces tissages du lin et du chanvre qui procurèrent une belle aisance aux "fabriques" paroissiales (XVII-XVIII siècles). Sur nos côtes, ce sont les beaux phares en granit, comme celui d'Éckmühl à Penmarc'h, ou les anciennes usines d'iode (voir photo) qui donnent une idée de la grande variété des témoins bien caractéristiques de ces activités d'antan. A ce titre, nous pensons qu'ils font partie de notre



Le four à chaux de La Fraternité à Rosnavel (ph. J. Philippe).

image de marque. D'autant plus que, pour certaines de ces activités, leur pérennité a été assurée, comme c'est le cas pour les faïenceries quimperaises.

Trop longtemps, on s'est fixé sur des critères d'esthétique pour étudier de près les monuments du passé ; mais on connaît des édifices du patrimoine industriel qui ne dépendent pas du tout dans le paysage : les moulins à marée, comme celui du Hénañ à Nevez ou le four à chaux de Rosan à Crozon s'intègrent joliment dans le paysage, comme la tannerie de Kerouat à Commana. D'ailleurs, dans l'organisation de circuits non thématiques, il sera toujours possible de conjuguer la découverte artistique et celle de l'économie d'un "pays", puisque tout cela a une cohérence évidente si l'on veut appréhender dans sa globalité le passé et l'activité des hommes. Le patrimoine industriel s'insère bien dans des itinéraires culturels pour notre temps.



Une cheminée de l'ancienne usine à iode des Côtes d'Armor (ph. L. La Mesle).

suffisait d'un élan, d'une volonté pour que les choses changent. A l'instar des chantiers de restauration des chapelles ou calvaires, il y a dans ce domaine une action à mener. Le travail exemplaire accompli au four à chaux de Rosan est à citer : non seulement l'édifice a été consolidé et nettoyé, mais les abords ont été aménagés pour un accès aisé et un stationnement de proximité, tout cela sans le moindre dommage touché à l'aspect naturel de ce site. En août 83, des scouts belges avaient déjà entrepris de débroussailler les abords, la municipalité de Crozon est allée plus loin. Qui ne voit l'intérêt de redonner vie à ces édifices qui font partie de notre histoire, tellement ils sont signifiants d'espoirs, de luttés aussi au sein d'une population rurale, à l'avènement de l'ère industrielle.

Il n'est pas sans avoir évoqué la promotion du tourisme par des circuits culturels, on ne saurait, sous peine de donner de notre région une image tronquée, passer sous silence ces témoins encore vivibles de la vitalité et du savoir-faire des gens de chez nous. ■

J. PHILIPPE

(1) Armor, n° 179, décembre 1984

(2) Armor, n° 203, décembre 1986

Cet automne, tapez, bougez, gagnez !

Trois jours ici, deux jours là, un week-end ailleurs.

Profitez de l'automne pour découvrir tous les charmes méconnus de la Bretagne.

Pour choisir et gagner un week-end, Tapez 3615 BRETAGNE

DES WEEK-ENDS À GAGNER.

BRETAGNE NOUVELLE VAGUE

SPORTS

BOXE

Wamba, champion du monde

Congolais d'origine, Anaclet Wamba, briocheur d'adoption, vient, à 32 ans, de conserver son titre de champion du monde des poids-légers en battant aux points le champion olympique américain Andrew Maynard...

EMIGRATION

Breizh 1990

A partir de septembre, l'horaire d'accès du siège social de Breizh 1990, rue du Douvry, 55 a, 1180 Bruxelles (09 32 2 375 81 54) a été modifié.

Pernambouc : 26 et 48 samedi du mois, de 14 h 30 à 17 h 30 : information, bibliothèque.

Soirées rencontres : le 48 jeudi du mois de 20 h à 22 h, ces soirées de débat permettent d'échanger idées, suggestions, soutiens, de partager avec des amis votre amour de la Bretagne, devant un bon verre, en écoutant un choix très vaste de musiques celtiques.

Ateliers de musique : chaque 26 dimanche du mois de 14 h à 18 h, ces ateliers sont animés par Philippe Ballester, président du Cercle Celtique de Bruxelles.

Cadres bretons : 30 ans !

C'est le 27 novembre 1962 que furent déposés à la Préfecture de Police de Paris les statuts de l'Association des Cadres Bretons créée peu de temps auparavant par Jean Le Quellec, qui devait en devenir le premier président. Le 30e anniversaire sera célébré le mardi 24 novembre à Paris.

PROGRAMME - 18 h : accueil des membres au "Cercle Républicain", 5, avenue de l'Opéra. - 18 h 30 : accueil des personnalités, allocutions, puis cocktail. - 20 h 15 : soirée à la Comédie Française, à l'initiative de Georges Dandin et La Comtesse d'Escarbanas de Molère. - 22 h 30 : grand dîner d'anniversaire au "Cercle Républicain".

PUBLICATION

Les musées de l'Institut de France - Un numéro hors série de Connaissance des Arts donne une vue d'ensemble d'un prestigieux patrimoine artistique. On y retrouve notamment le manoir-musée de Kerazan, en pays bigouden, qui appartient à un ancien sénateur-maire de Quimper : Joseph Astor (25, rue de Pontthieu, Paris 8e).

ITRON

VITAMINE DE L'ENERGIE

La L-CARNITINE, véritable "vitamine" de l'énergie a été découverte au début du siècle par deux savants russes.

On sait aujourd'hui qu'elle est indispensable au transport des graisses d'origine alimentaire, dans les "fourneaux" que sont les mitochondries, au cœur des cellules.

Il arrive que l'organisme ne puisse plus synthétiser la L-CARNITINE, par suite d'un excès de fatigue, de stress, sous l'effet d'une mauvaise hygiène alimentaire ou d'un manque d'exercices physiques.

De ce fait, les graisses circulent moins bien, s'accumulent en graisses "de réserve" sous forme de cellulite et d'amas graisseux entraînant une surcharge pondérale localisée.

Une étude américaine de l'Université du Wyoming atteste qu'une supplémentation en L-CARNITINE entraîne une augmentation de la performance, une amélioration de la fonction cardiaque, une augmentation de la consommation d'oxygène, une meilleure récupération, une diminution des crampes, une diminution de la masse graisseuse.

Associée à un régime équilibré, riche en verdure et en fibres, la L-CARNITINE FORTE facilite la perte de poids par une accélération de la combustion des graisses. En vente dans les pharmacies.

GOMMEZ, DÉRIDEZ

C'est le livre offert pour tout achat d'une Eau de Toilette Fille ou Garçon.

NATURE D'EAU Généreuse, authentique, naturelle, elle a le look des années 2000 : simplicité, modernité, qualité.

Nature d'Eau est une eau fraîche, hespérinée, verte, musquée mise au point par l'équipe d'Innoxa. Son secret ? L'acheminement de sa composition parfumée, avec des notes de tête hespérinées (lepturus), pétillantes et fraîches, un corps légèrement oriental et épice et des notes de fond boisées.

CARNET Jean-Pierre Morvan, 46 ans, de St-Gigneux, est élu président du Crédit Agricole des Côtes-d'Armor ; il succède à Norbert Cléro.

Le troisième Louisa Lautredou, 58 ans, (CCI) remplace Bernard Lamy à la présidence des ASSÉDIC de Bretagne.

René Nicole (Axovim, Meland), 32 ans, a été élu président du Centre des Jeunes Dirigants Bretons.

Nouveaux maires : Jean Belhomme à Bourbarre - Léon Guyot, à Plumlec - Marie-Paule Donnou à Ros-tren.

Ancien abbé de Landevennec, le père Jean de la Croix est nommé recteur du collège pontifical Pio Romero à Rome.

François Fontment-Meurice (La Mahouère) devient député européen CDS en remplacement de J.L. Borloo démissionnaire.



Pour les filles éclatantes, le filon corail de Perle Nature exhale des senteurs pétillantes empruntées au verger, au jardin, à la forêt...

Pour les garçons intrépides, le filon jade de Tom Planète libère des senteurs vivifiantes entre orangeade et sous-bois, rencontre des fruits et des feuilles.

Pour mieux connaître nos deux héros, Yves Rocher a créé la Légende Verte de Tom Planète et Perle Nature. Le premier numéro intitulé "Le Secret des Diamants" nous livre le pouvoir magique de capsules diamants...

C'est le livre offert pour tout achat d'une Eau de Toilette Fille ou Garçon.

NATURE D'EAU Généreuse, authentique, naturelle, elle a le look des années 2000 : simplicité, modernité, qualité.

Nature d'Eau est une eau fraîche, hespérinée, verte, musquée mise au point par l'équipe d'Innoxa. Son secret ? L'acheminement de sa composition parfumée, avec des notes de tête hespérinées (lepturus), pétillantes et fraîches, un corps légèrement oriental et épice et des notes de fond boisées.

CARNET Jean-Pierre Morvan, 46 ans, de St-Gigneux, est élu président du Crédit Agricole des Côtes-d'Armor ; il succède à Norbert Cléro.

Le troisième Louisa Lautredou, 58 ans, (CCI) remplace Bernard Lamy à la présidence des ASSÉDIC de Bretagne.

René Nicole (Axovim, Meland), 32 ans, a été élu président du Centre des Jeunes Dirigants Bretons.

Nouveaux maires : Jean Belhomme à Bourbarre - Léon Guyot, à Plumlec - Marie-Paule Donnou à Ros-tren.

Ancien abbé de Landevennec, le père Jean de la Croix est nommé recteur du collège pontifical Pio Romero à Rome.

François Fontment-Meurice (La Mahouère) devient député européen CDS en remplacement de J.L. Borloo démissionnaire.

NAISSANCES

Brigitte Abolivier, épouse de notre confrère du Courrier du Léon Michel Tangy, a donné naissance à un petit Yves-Marie.

MARIAGES

Nous apprenons le mariage de Valérie, fille de notre ami l'éditeur Jean Picollet, avec Eric Eynard. Tous nos vœux de bonheur.

NECROLOGIE

Roger Le Bahers, 72 ans, ancien maire de Plesidy, ancien conseiller général.

Albert Touaux, ancien maire de St-Malo-des-Bos.

Jean Guillo, maire de Plumelec.

Joseph Le Saint, ancien maire de Plozeal-Runan.

Le colonel Philippe Milon, 85 ans, Ce naturaliste, qui avait consacré sa vie aux oiseaux, était conservateur de l'île Rozic et avait été président de la LPO. Il est décédé dans sa propriété du Gollet en Plonévez-Moëdic.

Edouard Thomas, 60 ans, président de l'Union des Coopératives du Trégo-Golo, s'est noyé aux Balloires.

NICOLANGE BERNARD-FORT

Même ami le commandant Michel-Ange Bernard-Fort est décédé après une longue vie consacrée aux arts. Fils d'Emile Bernard, un des maîtres de l'École de Pont-Aven, il avait notamment formé avec son ami René Ruy (un fidèle de Camac) un groupe culturel réunissant peintres, sculpteurs, dessinateurs et écrivains.

YANN CALVEZ Après une maladie qui l'a miné pendant des années, Yann Calvez est décédé à Pont-l'Abbé. Fils de Bretons émigrés à Paris, il était revenu en Bretagne pour mieux servir son pays dont il avait pris conscience dans les années 70. Il fonda notamment le parti Strollad ar Vro (35 candidats aux législatives de 1973, dont plusieurs députés bretons). Certains avaient mis en doute la sincérité de son engagement : sa fidélité jusqu'à la mort à la Bretagne aura montré qu'il fut un patriote authentique.

CLAUDE MARTIN

De 1977 à 1981, alors que le stade rennais était englué en D1, sans espoir de s'en sortir de manière fulgurante, le boxeur malouin Claude Martin était devenu l'idole sportive du public rennais. Il fut cinq fois champion de France de super-welter et disputa à Rennes devant 4 000 spectateurs un titre européen face à l'italien Minichilo. Cet été à St-Malo, Claude Martin est décédé à l'âge de 39 ans. D.T.

REGINALD HARRIS Reginald Harris (un des plus grands pistards de l'histoire en cyclisme est décédé cet été à l'âge de 72 ans. Le Britannique fut en 1949, en 1956, médaille d'argent aux Jeux de Londres en 1948 et quatre fois champion du monde pro de 1949 à 1956.

C'était un amoureux de notre région. En particulier, on le voyait chaque été au Croisic ou des amis le recevaient. Il sillonnait en vélo les routes des marais salants et de la presqu'île guérandaise. D.T.

Les belles choses
La ligne 30 F + tva 18,6 % = 35,58 F. Cadre 59,30 F TTC en sus. Documentation au magazine 40 F

DEMANDES D'EMPLOI
J.F. 28 ans, DUT documentation, baccalauréat D' (sciences agronomiques et techniques). Anglais, espagnol, expérience professionnelle 5 ans. Recherche emploi de DOCUMENTALISTE, étude-documentaliste ou sous-archiviste à temps complet ou partiel. Etude toutes propositions. Valérie Bras, 7, rue Frigélie La Thétis, 29200 Brest - 98 45 92 20.
Ingénieur Bio-Des INFORMATIQUES TRILINGUE. Recherche poste stable, libre immédiate. Tél. 98 36 20 80.
Diplôme école de commerce, recherche emploi COMMERCIAL/COMMUNICATION sur Ouest. Tél. 98 31 25 63.
H. 28 ans cherche place de CONDUCTEUR ou aide-conducteur OFF-SET. Libre immédiate. M. Kehy, 7, rue Frigélie La Thétis, 29200 Brest - 98 45 92 20.
VIRP anglophone, 44 ans, Bac + 4 en sciences commerce, ch. PRO-DUITS à vendre en Bretagne. Inzod, jardinerie, LSA, GMS, GSB, hypiers, commerces, pépini, agricoli, Prosp. à l'étranger possible. Y. LE MOAL, La Chenais, 56200 Les Fougerais. Tél. 98 08 51 89. Fax 98 08 21 02.
LIVREUR INDEPENDANT V.L. 3, 1 tonnes ch. ENTREPRISE DE TRANSPORT ou autre pour contrat. Tél. 98 35 60 82.
J.H. 28 ans, Bac + 5 en Economie, trilingue anglais-allemand, 2 ans d'expérience polyval. en ADMINISTRATION. Recherche emploi de MARKETING CONSEIL, recherche emploi dans secteur Import-export, tourisme, transport ou autre. Tél. 98 35 19 80.
GEOARCHITECTE recherche contrat de sous-traitance pour bureau d'études cinq départements, expérience études aménagement, environnement, paysage, tourisme, Philippe Cabon 9, rue du Chapitre, 22000 St-Brieuc - 98 33 51 86.
Diplômé en HORTICULTURE avec expérience ch. jardinage et entretien de propriété ou toute place dans entreprise d'horticulture. Toutes Régions. Tél. 98 00 00 87.
H. 51 ans, licencié économique d'une papeterie chimique à responsabilité dans même activité. Etudier toutes propositions. Nombreux avantages pour l'employeur. Tél. 97 46 31 85.

DIVERS
PB ENVIRONNEMENT du Groupe Atlancon. Cette société régionale réalise Etudes et Conseils pour les collectivités locales et les entreprises. Environnement, études d'impact, études déchets, tourisme. Renseignements et références : 15, quai Ernest Renaud, 44035 Nantes Cedex 04 - Tél. 40 69 27 22 - Fax. 40 73 84 47.
Cherche COLLECTIONNÉ complète : Gwelan, Kormog, Avoez, Strenen, Ar Bed, Keltig, Association Enebrezh Brezh, Ti Bro Gosh Ma Zadoz-Trempant, 29830 Gwiltavelle.
Cherche les premiers disques d'ALAN STIVELL "Power Power" et "Crépuscule sur la rade". Mlle R.L. BARNAY, 30 Métron R.D., Lillington, Llanington, S.D.A. CV 32 YDL, England.

CHÔMEURS...
pour vous la publication d'une recherche d'emploi est GRATUITE

OFFRES D'EMPLOI
Emploi Bro an Orient recherche une personne pour ANIMATION BRETONNE, en milieu scolaire. Bonne connaissance de la danse bretonne souhaitée. Conditions d'emploi : Contrat Emploi Solidaire. Contact : 98 21 91 14.

FORMATION ET STAGES
Stage intensif LANGUE BRETONNE tous niveaux les 21 et 22 novembre à Rennes. Skol an Emvas, 8, rue Hoche, 35000 Roazhon - 98 37 75 83.
Stage intensif LANGUE BRETONNE à Quimper du 16 au 20 novembre. Stumdi, B.P. 41, 29870 Lannilis - 98 04 09 37.

STAGES LANGUE BRETONNE
différents niveaux Du 2 au 6 nov. : niveaux II et III - Du 23 au 27 nov. : niveaux I et II - Du 11 nov. au 1 déc. : niveaux bretonnants de naissance et supérieur. Stumdi, B.P. 41, 29870 Lannilis - 98 04 09 37.

MONTAIGNE DE DANSES BRETONNES
journées de concours : formations au centre Pier Roy de St-Vincent-sur-Oust. Kendal'ch, Patrick Jehanno, 40, rue du Mené, 56000 Vannes.
Prononciation de la LANGUE BRETONNE : 7 et 8 novembre à La Chapelle Neuve. Skol an hantenn, 5, Henri an dachenn Sport, 22160 La Chapelle Neuve - 98 21 60 31.
DANSES ET MUSIQUE du Pays de Rennes du 22 et 23 novembre. Cercle Celtique de Rennes - 98 60 81 74 ou 98 55 49 91.
MODERN JAZZ les 28 et 29 novembre à Rennes. Organ. Comité Départemental de Danse et MJC la Palente.

ANIMATEURS ET DIRECTEURS DE VACANCES
préparation aux BAFA et BAFO. Sessions toute l'année dans tous les départements. Francis de Bretagne, 2, bd Voltaire, ZUP Sud, 35200 Rennes - Tél. 98 91 29 94.
DANSE : Stage technique niveau moyen et débutants 14 et 15 nov. - Tous niveaux 12 et 13 déc. - Ateliers improvisation tous niveaux 16 et 17 janv. 93 et 27 et 28 février - Stages enfants (8-12 ans), 21 et 22 février. Rennes. Denise Maggio - 40 93 30 97 à Nantes.
VELLE TECHNOLOGIQUE ET PROTECTION INDUSTRIELLE les 19 et 20 novembre à Entiaia à Nantes. Rens. Agrens, 65, rue de St-Brieuc, 35042 Rennes Cedex - 98 27 25 23.

SOPEL recherche Bretagne et Paris
pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc...
COURTIER PUBLICITE AGENT COMMERCIAL
Dynamique, Haut niveau, Possédant voiture pourcentage permettant gains élevés à élément permanent. Envoyer candidature avec C.V. à SOPEL - B.P. 419 - 22400 Lamballe - Tél. 98 31 20 37 -

armor immobilier
La ligne (35 signes ou espaces) 80 F tva (tva 18,6%) = 59,30 F ou le mm/cm/colonne : 20 F + tva = 23,72 F TTC

Particulier recherche terrain ou maison bord de mer de PAMPOL à Port-Blanc. Ecrire au journal.
A vendre belle MAISON - PLEIN (6 km St-Brieuc - 2 km mer) - 7 pièces - 3 ch. dt 1 RDC, poss. 41 + séjour, salon 30 m² (expo. sud). Coin toilé - SDB - Garage - Terrain 2 000 m² (labriardin). 650 000 F. 98 74 58 38 / 98 68 79 92 (soir).

Région CARHAIX. Raisons familiales vend affaire terrain 17 ans - GARAGE toutes réparations + matériaux et véhicules d'atelier. Très bonne rentabilité. BAR. Licence IV (à développer). MAISON d'habitation (type F5). Prix 1 000 000 F. Tél. 98 35 53 87.

MESSAGES
Le PASSEPORT BRETON est disponible contre 40 F + enveloppe timbrée à CP Diffusion, 11, rue Trubert, 35400 St-Malo.

RECHERCHE SOLDATS DE LA "TERRITORIALE"
Je recherche, pour lectures et compositions en vue travail universitaire, tous écrits en français ou en breton (carnets, lettres, cartes postales...) de soldats ayant fait la guerre de 1914 en entier ou bien en partie. Je m'intéresse en particulier aux plus âgés (nés entre 1904 et 1909) qui servaient dans la "Territoriale", et, plus particulièrement encore, au 88e R.I.T., formé à Lorient en août 1914. Constitué essentiellement de Bretons, ce régiment sera engagé tout au long de la guerre sur les divers fronts de France et d'Alsace. Daniel Carré, Kolan, 56400 Auray - Tél. 97 57 67 71.

Journal Nationaliste Breton
Le N° 12 F. Abonnement 120 F Dir. J. LE MAHO 190 bis, av. de Cluchy 75017 PARIS

VELLE TECHNOLOGIQUE ET PROTECTION INDUSTRIELLE les 19 et 20 novembre à Entiaia à Nantes. Rens. Agrens, 65, rue de St-Brieuc, 35042 Rennes Cedex - 98 27 25 23.

SOPEL recherche Bretagne et Paris
pour ses supports Armor Magazine, bulletins municipaux, revues cantonales, plans, guides, etc...
COURTIER PUBLICITE AGENT COMMERCIAL
Dynamique, Haut niveau, Possédant voiture pourcentage permettant gains élevés à élément permanent. Envoyer candidature avec C.V. à SOPEL - B.P. 419 - 22400 Lamballe - Tél. 98 31 20 37 -

armor immobilier
La ligne (35 signes ou espaces) 80 F tva (tva 18,6%) = 59,30 F ou le mm/cm/colonne : 20 F + tva = 23,72 F TTC

Particulier recherche terrain ou maison bord de mer de PAMPOL à Port-Blanc. Ecrire au journal.
A vendre belle MAISON - PLEIN (6 km St-Brieuc - 2 km mer) - 7 pièces - 3 ch. dt 1 RDC, poss. 41 + séjour, salon 30 m² (expo. sud). Coin toilé - SDB - Garage - Terrain 2 000 m² (labriardin). 650 000 F. 98 74 58 38 / 98 68 79 92 (soir).

Région CARHAIX. Raisons familiales vend affaire terrain 17 ans - GARAGE toutes réparations + matériaux et véhicules d'atelier. Très bonne rentabilité. BAR. Licence IV (à développer). MAISON d'habitation (type F5). Prix 1 000 000 F. Tél. 98 35 53 87.

armor immobilier
La ligne (35 signes ou espaces) 80 F tva (tva 18,6%) = 59,30 F ou le mm/cm/colonne : 20 F + tva = 23,72 F TTC

Particulier recherche terrain ou maison bord de mer de PAMPOL à Port-Blanc. Ecrire au journal.
A vendre belle MAISON - PLEIN (6 km St-Brieuc - 2 km mer) - 7 pièces - 3 ch. dt 1 RDC, poss. 41 + séjour, salon 30 m² (expo. sud). Coin toilé - SDB - Garage - Terrain 2 000 m² (labriardin). 650 000 F. 98 74 58 38 / 98 68 79 92 (soir).

Région CARHAIX. Raisons familiales vend affaire terrain 17 ans - GARAGE toutes réparations + matériaux et véhicules d'atelier. Très bonne rentabilité. BAR. Licence IV (à développer). MAISON d'habitation (type F5). Prix 1 000 000 F. Tél. 98 35 53 87.

armor immobilier
La ligne (35 signes ou espaces) 80 F tva (tva 18,6%) = 59,30 F ou le mm/cm/colonne : 20 F + tva = 23,72 F TTC

Particulier recherche terrain ou maison bord de mer de PAMPOL à Port-Blanc. Ecrire au journal.
A vendre belle MAISON - PLEIN (6 km St-Brieuc - 2 km mer) - 7 pièces - 3 ch. dt 1 RDC, poss. 41 + séjour, salon 30 m² (expo. sud). Coin toilé - SDB - Garage - Terrain 2 000 m² (labriardin). 650 000 F. 98 74 58 38 / 98 68 79 92 (soir).

Région CARHAIX. Raisons familiales vend affaire terrain 17 ans - GARAGE toutes réparations + matériaux et véhicules d'atelier. Très bonne rentabilité. BAR. Licence IV (à développer). MAISON d'habitation (type F5). Prix 1 000 000 F. Tél. 98 35 53 87.

armor immobilier
La ligne (35 signes ou espaces) 80 F tva (tva 18,6%) = 59,30 F ou le mm/cm/colonne : 20 F + tva = 23,72 F TTC

Particulier recherche terrain ou maison bord de mer de PAMPOL à Port-Blanc. Ecrire au journal.
A vendre belle MAISON - PLEIN (6 km St-Brieuc - 2 km mer) - 7 pièces - 3 ch. dt 1 RDC, poss. 41 + séjour, salon 30 m² (expo. sud). Coin toilé - SDB - Garage - Terrain 2 000 m² (labriardin). 650 000 F. 98 74 58 38 / 98 68 79 92 (soir).

Région CARHAIX. Raisons familiales vend affaire terrain 17 ans - GARAGE toutes réparations + matériaux et véhicules d'atelier. Très bonne rentabilité. BAR. Licence IV (à développer). MAISON d'habitation (type F5). Prix 1 000 000 F. Tél. 98 35 53 87.

armor immobilier
La ligne (35 signes ou espaces) 80 F tva (tva 18,6%) = 59,30 F ou le mm/cm/colonne : 20 F + tva = 23,72 F TTC

Particulier recherche terrain ou maison bord de mer de PAMPOL à Port-Blanc. Ecrire au journal.
A vendre belle MAISON - PLEIN (6 km St-Brieuc - 2 km mer) - 7 pièces - 3 ch. dt 1 RDC, poss. 41 + séjour, salon 30 m² (expo. sud). Coin toilé - SDB - Garage - Terrain 2 000 m² (labriardin). 650 000 F. 98 74 58 38 / 98 68 79 92 (soir).

Région CARHAIX. Raisons familiales vend affaire terrain 17 ans - GARAGE toutes réparations + matériaux et véhicules d'atelier. Très bonne rentabilité. BAR. Licence IV (à développer). MAISON d'habitation (type F5). Prix 1 000 000 F. Tél. 98 35 53 87.

armor immobilier
La ligne (35 signes ou espaces) 80 F tva (tva 18,6%) = 59,30 F ou le mm/cm/colonne : 20 F + tva = 23,72 F TTC

COURRIER

UN CONSTAT INCONTOURNABLE

"Pour la première fois depuis 200 ans, la Bretagne a imposé sa volonté à la France" : telle a massivement voté oui et à contant la France, qui a massivement voté non, à l'entrée dans l'Europe, malgré elle et à reculons parce que celle-ci ne voulait pas que l'on fit à sa souveraineté ce qu'elle a fait à celle de la Bretagne [...] En dehors de tous les verbiages habituels des lendemains d'élections, la question fondamentale qui se pose aujourd'hui pour les Bretons est de savoir si des conclusions logiques auxquelles ils ont droit peuvent être tirées des résultats de ce scrutin et apporées démocratiquement. La Bretagne en a exprimé son besoin vital, maintenant nous devons orienter notre marche dans ce sens et transformer l'essai avec la même unanimité." Le président de l'Association des Etats de Bretagne - Le Goëmic Kozh.

LETRE AU DIRECTEUR DES SERVICES DE REGION BRETAGNE ADMINISTRATIVE

"De nombreux Bretons se sont étonnés que la publication, dont vous êtes le responsable "Patrimoine Maritime en Bretagne", puisse ignorer un des départements les plus maritimes de la Bretagne, à savoir la Loire-Atlantique, mais cet "oubli" devient du "révisionnisme" quand vous prétendez évoquer Nantes et Saint-Nazaire, parler du commerce du sel, sans parler de Batz-sur-Mer, parler du commerce du vin, sans parler des vins du vignoble Nantais, parler de la pêche sans parler du Croisic et de La Turballe, sans indiquer que beaucoup de pêcheurs bretons sont originaires du Guénois, qu'une grande partie des conserveries du Croisic et de La Turballe appartiennent à des intérêts finistériens. La région, dite "Bretagne", nous avait pourtant habitués, dans le passé, à des publications plus respectueuses de la vérité historique par exemple celle qui marquait l'Année des Châteaux [...]". JEAN CEVAER, président du C.U.A.B.

Cette revue est aussi la vôtre. N'hésitez pas à nous écrire et à nous faire part de vos suggestions.

BULLETIN D'ABONNEMENT

1 an (11 numéros)

- 225 F TTC (ordinaire)
 450 F TTC (soutien)
 300 F TTC (étranger)

Nom

Prénom

Adresse

Règlement à l'ordre d'armor magazine par

- chèque bancaire
 chèque postal
 virement au CCP Armor
 2691.70 Y Rennes

Code Postal

Ville

Pont Saint-Jacques — B.P. 419 — 22404 LAMBALLE Cedex

ARMOR MAGAZINE - NOVEMBRE 1992 62

LES 5 DÉPARTEMENTS BRETONS : OUI À L'EUROPE

"... si la Bretagne est administrativement séparée en deux, par la Loire-Atlantique mise dans la région dite des "Pays de Loire", en compagnie de l'Anjou, du Bas-Poitou et du Maine, électoralement les 5 départements bretons ont montré leur "unité" pour le oui à l'Europe à plus de 56 %. Ce vote démontre que les Bretons de Nantes à Brest et de Brest à Rennes ont une vision de l'Europe de l'avenir qui ne s'explique que par l'Histoire de Bretagne. La Bretagne historique a toujours été portée par les échanges le commerce des toiles du Léon, les armateurs de Nantes, de St-Malo... etc., ce qui n'a pas été toujours le cas du reste de la France. Cette unité électorale, montre que l'on peut toujours penser à l'unité future Europe de Maastricht, même s'il existe encore des querelles de clocher en Bretagne. Le comportement des départements limitrophes à la Bretagne pour ce vote, que ce soit des départements de Basse-Normandie, de la Mayenne, du Maine-et-Loire et de la Vendée a été du "non" à un "oui" plus timide. Ce qui souligne, au niveau du Grand-Ouest, que seuls les 5 départements de la Bretagne historique ont eu un réflexe pour un OUI majoritaire, les faisant se démarquer des autres départements... et qu'ils sont le vrai visage de la Bretagne que l'on aimerait voir en France et en Europe". M. OLLIVIER, Nantes/Naoued.

FR3 IROISE : TROP PEU DE BRETON

"Je lis dans votre magazine Armor du mois de septembre un article sur la télévision locale FR3 Iroise, le sus en accord avec le lecteur général de l'article, j'aimerais toutefois y apporter un bémol. Vous dites que ce journal local tout-mages (il y a quand même des commentaires) prend en considération l'entrée de la pointe de Bretagne et de sa langue. Le breton sert uniquement à annoncer le temps du lendemain, immédiatement suivi du même bulletin en français, suit l'énumération des différentes festivités ainsi que le saint du jour. C'est peu, c'est trop peu, à la limite offensant". Michel Le Chapelain, 12, rue de Kernabat, 29200 Brest.

armor magazine

revue mensuelle fondée en 1969

Membre du Syndicat national des publications régionales (SNPR)

Directeur - fondateur

YANN POILVET

Rédacteur en chef

ANNE-EDITH POLVET

- Direction, rédaction, administration, publicité : Pont St-Jacques - B.P. 419 22404 Lamballe Cedex - T. 96 31 20 37 -
- Renerzh, skridaozerzh, mererezh, bruderezh : Pont Saint-Jakoz - B.P. 419 22404 Lamballe Cedex - Pg. 96 31 20 37 -
- Télécopie : 96 31 22 12 -

• Éditeur : SOPEL

• N° ISSN International standard serial number : FR 0048-8966/944107735-X

• N° CPPAP 70 506

• N° SIRET : 302306741 00018

• Administration et publicité

CATHERINE BOTREL - EURY

• Rédaction

JEAN-MARIE LUSSON

assisté de ANDRÉ GEORGES HAMON, Hervé LE BORGNE, Patrick HAMON

et de Yann Brekilien, J.-C. Canivet, Jean Cevaer, Christine Delattre, Pierre Ferard, Louis Feuener, Georges Gencheau, Serge Graffault, Robert Lemay, Georges Leoni, Bernard Macé, Joseph Martray, Gilles Moon, Thérèse Mouvan, Myrtiline, Octave Coste, Jean-Claude Padio, Yannick Pelletier, Edith Perennou, Alan Robert, Yves Robert, Daniel Trehic.

• Publicité Armor

île-de-Vielvaie - Evénement Media, 39, bd de la Liberté, 35000 Rennes.

Tel. 99 79 37 00 Fax 99 79 44 52

Côtes d'Armor : 96 32 41 43

Finistère : 98 20 67 67 Fax 98 20 67 83

Autres : au journal

• Abonnement d'un an : 225 francs

• Abonnement de soutien : 450 francs

• Abonnement pour l'étranger : 300 francs

• Abonnement par avion : Ajouter le tarif postal en vigueur

• Changement d'adresse : 30 francs (joindre la dernière bande)

• C.C.P. Armor Magazine : Rennes 293170 Y

• Textes et publicités doivent nous parvenir impérativement au plus tard le 5 du mois précédant la parution.

• Armor Magazine ne publie pas de communiqués

• Les manuscrits et photos non traités ne sont pas rendus.

• Une enveloppe timbrée doit être jointe à toute correspondance demandant une réponse.

• Les textes signés s'engagent que leurs auteurs.

• La revue se réserve le droit de publier tout ou partie des textes qu'elle reçoit, sauf indication expresse de l'auteur.

• La publication d'extraits des articles est autorisée sous réserve de la mention d'origine.

• Seules les personnes titulaires de la carte militante 1982 sont habilitées à recevoir des ordres de publicité et d'abonnement en faveur d'Armor Magazine.

• Tout document, commande ou engagement non validé par la signature du directeur d'Armor Magazine, émanant de la SOPEL, est réputé nul ou non avenu.

• Le bulletin d'abonnement est en page 62.

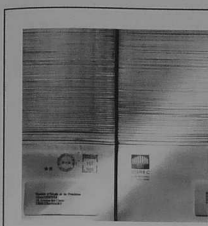
• Diffusion : N.M.P.P. - Bibt. gares - Dépôts directs Abonn. Services.

• Imprimerie Saint-Michel, Z.A. Le Hazard, rue M. Souffr. Trégueux - Tel. 96 61 42 88

• N° imp. 1406

• Photogravure : Grapho'Ans Z.A. les 4 Voies - Plao

• Rener ar gelouenan (directeur de la publication) : Yann Poilvet.



VOTRE PROSPECTION EST EN BONNE VOIE...

3 bonnes raisons d'adopter les services Kompass pour votre Marketing Direct.

1 Le fichier entreprises Kompass recense quelques 700 000 décideurs français et européens de plus de 350 000 établissements. Chaque jour, près de 100 000 actualisations sont effectuées sur cette base de données : c'est la garantie fiabilité Kompass.

2 Par type d'activités, de produits ou de services, la possibilité d'une segmentation plus fine grâce à la nomenclature Kompass. En outre, le fichier Kompass France décrit plus de 80 fonctions pour atteindre nominativement les interlocuteurs de votre cible : c'est la garantie exhaustivité Kompass.

3 Comptage, sélection et édition de votre fichier sur étiquettes, fiches prospect, disquettes ou bandes magnétiques... Nous pouvons également prendre en charge la totalité de vos campagnes et assurer la diffusion de vos messages par mailing, fax, ou télex : c'est le service intégral Kompass.

Pour obtenir une étude personnalisée de votre cible en 48 heures et vérifier l'efficacité du service Kompass Direct, appelez dès aujourd'hui le (1) 43 59 37 59 ou complétez le bon à découper ci-dessous.

Je souhaite être contacté pour une étude de cible et un devis gratuit recevoir une documentation complète

Société _____ Activité _____
 Mme, Mlle, M _____ Fonction _____
 Adresse _____
 Tel _____ Fax _____



A compléter et à retourner sous enveloppe affranchie, à KOMPASS DIRECT 91, rue du Faubourg St Honoré - 75370 Paris Cedex 08 ou par fax au (1) 42 66 12 01



LE SAVIEZ-VOUS ?

La Bretagne produit moins de 5% de l'électricité qu'elle consomme, elle est dépendante du reste de la France pour les 95% qui lui manquent.

Le barrage de la Rance produit annuellement 544 millions de kWh, soit l'équivalent de la consommation de la ville de Rennes.

La production hydraulique des barrages de Guerlédan, Saint-Herbot, Rophemel et Pont-Rolland s'élève à un total de 518 millions de kWh. Elle couvre les besoins annuels d'une population de moins de 20 000 personnes.

**EDF EN BRETAGNE:
NOUS TRAVAILLONS AU RENFORCEMENT
DE LA SÉCURITÉ DE VOTRE
APPROVISIONNEMENT ÉLECTRIQUE.**

DÉLÉGATION RÉGIONALE BRETAGNE

2, avenue d'Ile de France 35000 Rennes. Tél. 99 33 17 17.

EDF
Electricité
de France